

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RAPPORTS D'IDENTIFICATION AUX LIEUX DES FEMMES SANS-ABRI
FRÉQUENTANT LES MAISONS D'HÉBERGEMENT.

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
VÉRONIC LAPALME

FÉVRIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier les femmes qui ont accepté de me partager leur vécu et donné de leur temps. Ce fut une expérience très enrichissante. Je tiens à remercier toutes les femmes sans-abri que j'ai eu la chance de côtoyer dans les ressources, elles demeurent toujours dans mon cœur et dans mes pensées. Merci également à Martine et Bertha de la Maison Marguerite et à Suzanne de la Rue des femmes pour leur partage, leur ouverture et leur disponibilité.

Un merci spécial à mon directeur Michel Parazelli d'avoir été patient et formidable quant à mon cheminement dans cette aventure. Sa rigueur et son intelligence continueront toujours de m'épater.

Le mémoire de maîtrise fut dans mon cas un exercice de développement personnel et intellectuel. C'est aussi un milieu où j'ai rencontré des personnes inspirantes et où j'ai développé des liens d'amitié. À André Ho, Carol-Anne, Cindy, Maxime : mon parcours n'aurait pas été aussi stimulant sans vous, merci cher-ères collègues!

Sans le support de ma famille et de mes amis, je ne pense pas m'en être si bien sortie, c'est pour cela que j'en profite pour remercier mon amoureux, Med, mes adorables parents, Charles et Louise, et ma meilleure amie à vie Émili. Vraiment, la vie n'est pas la même sans vous. Vous m'avez permis d'être là où j'en suis aujourd'hui, c'est pour cela que je vous dédie ce mémoire. Merci d'être là, peu importe pourquoi!

Encore une fois, à vous tous-tes, un immense merci!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	3
1.1 État de la situation à Montréal	3
1.2 L'encadrement étatique de l'itinérance	6
1.3 L'itinérance comme catégorie sociologique.....	9
1.3.1 Quelques repères historiques de l'itinérance	10
1.3.2 L'itinérance en définition.....	13
1.3.3 Analyse « genrée » de l'itinérance.....	17
1.3.4 Approche féministe de l'itinérance.....	20
1.4 L'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance	22
1.4.1 Forums de la Table des groupes des femmes de Montréal	24
1.4.2 L'offre de service des maisons d'hébergement pour femmes.....	26
1.5 L'itinérance dite chronique	29
1.6 Les femmes et leur rapport à l'espace.....	32
1.7 Question de recherche	38
1.8 Pertinence de la recherche	40
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	43
2.1 L'arrangement des sexes d'Erving Goffman (1977).....	43
2.2 Pour une analyse de la géographie sociale de l'itinérance.....	46

2.3	Hypothèse géosociale de la socialisation marginalisée	47
2.3.1	Objectifs de recherche	50
CHAPITRE III		
CHOIX MÉTHODOLOGIQUES.....		
3.1	Une recherche inspirée de l'épistémologie féministe.....	53
3.2	Type de recherche.....	54
3.2.1	Approche qualitative.....	54
3.2.2	Style d'entrevue	56
3.2.3	Échantillon et recrutement	56
3.2.4	Procédure de collecte des données.....	60
3.2.5	Traitement des données.....	61
3.3	Limites de l'étude	62
3.4	Considérations éthiques.....	63
CHAPITRE IV		
LES PRATIQUES SPATIALES DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE.....		
4.1	Présentation des participantes	65
4.2	Des femmes en quête de tranquillité	68
4.2.1	Jasmine.....	68
4.2.2	Pamela.....	76
4.2.3	Sylvie	85
4.2.4	Jeannine	93
4.2.5	Aïcha.....	105
4.2.6	Josée.....	114
4.3	Synthèse analytique	125
CHAPITRE V		
DISCUSSION.....		
CONCLUSION		
APPENDICE A		
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....		

APPENDICE B	
GRILLE D'ENTREVUE	153
APPENDICE C	
AFFICHE DE RECRUTEMENT	156
BIBLIOGRAPHIE	159

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Caractéristiques des femmes constituant l'échantillon final.....	59
3.2 Indicateurs des variables dynamiques des pratiques spatiales de socialisation...	60
3.3 Indicateurs des variables stratégiques du potentiel transitionnel.....	61
3.4 Indicateurs des variables dynamiques de la gestion des usages urbains.....	61
4.1 Les modes de relations aux ressources d'hébergement des participantes.....	133

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Synthèse des indicateurs sociospatiaux.....	51

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les rapports d'identification aux lieux des femmes sans-abri fréquentant les maisons d'hébergement à Montréal. Pour ce faire, une méthodologie qualitative basée sur des entretiens non directifs mitigés s'inscrivant dans une perspective féministe, critique et interprétative a été choisie. Six femmes recrutées dans les maisons d'hébergement montréalaises ont participé à l'étude. C'est à l'aide de la théorie géosociale d'une socialisation marginalisée de Parazelli (1997) s'inscrivant dans une perspective de géographie sociale et d'interactionnisme symbolique (Goffman, 1977) que nous avons analysé les rapports d'identification aux lieux des femmes en situation d'itinérance. Dans cette recherche, il fut question d'interroger les femmes en situation d'itinérance fréquentant les maisons d'hébergement depuis plus de trois ans pour en arriver à mieux connaître leurs pratiques spatiales et leurs lieux d'ancrage. Nous avons porté une attention particulière aux pratiques spatiales des femmes en qualifiant le potentiel transitionnel de certains lieux. Les résultats de notre recherche démontrent que parmi les lieux fréquentés par les femmes en situation d'itinérance, les maisons d'hébergement sont les endroits où elles arrivent à s'ancrer le plus. Quoique variés, les modes de relation aux maisons d'hébergement identifiés expliquent cet ancrage notamment par la quête d'une nouvelle vie, une recherche d'apaisement, un désir d'isolement, pour se reposer et se ressourcer, etc. On observe également divers modes de gestion de l'espace dans ces ressources où on y retrouve des approches d'intervention plus souples et d'autres plus strictes. Les femmes nous informent que dans certaines ressources, leurs comportements doivent répondre aux attentes de la ressource sinon elles seront vite exposées à une menace d'éviction par exemple. De plus, plusieurs femmes sans-abri expriment un sentiment d'insécurité notamment la nuit au centre-ville de Montréal. On constate également que les participantes développent différentes stratégies dans leurs occupations des lieux publics lors de leurs déplacements dès la tombée du jour. Un deuxième enjeu identifié est celui de la reconnaissance, complémentaire à la théorie de Parazelli (1997), comme déterminant dans le développement de l'identité et la sortie de la rue permettant ainsi aux femmes de se considérer comme des sujets sociaux.

Mots-clés : femmes sans-abri, femmes en situation d'itinérance, pratiques spatiales, maisons d'hébergement, rapports d'identification.

INTRODUCTION

Ce projet de recherche a pris naissance peu à peu en travaillant en tant qu'intervenante dans les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté au Québec ainsi qu'au Nouveau-Brunswick. Ayant effectué une brève revue de la littérature, nous avons remarqué que peu d'études se sont intéressées au point de vue des femmes sur leur situation d'itinérance. L'itinérance féminine quoique peu visible, est un phénomène qui prend de l'ampleur à Montréal. En fait, nous en connaissons très peu sur la réalité et le quotidien des femmes en situation d'itinérance. Dans ce cas-ci, nous avons éclairci les pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance nous permettant alors d'identifier certains lieux où les femmes arrivent à s'identifier et s'émanciper. L'intérêt de cette recherche s'inscrit dans une perspective féministe parce que selon notre avis, étudier les femmes sans y examiner les relations patriarcales demeurerait incomplet.

Le premier chapitre, soit la problématique de l'étude servira à passer à travers l'état de la situation à Montréal ainsi que l'encadrement étatique de l'itinérance. Ensuite, nous enchaînerons sur une revue de littérature traitant de la construction de la catégorie sociologique des femmes en situation d'itinérance tout en portant une attention particulière aux femmes et à leurs relations à l'espace. Au chapitre II, nous proposerons un cadre d'analyse pouvant éclaircir certains aspects de l'itinérance féminine. Par la suite, au chapitre III, nous tenterons d'opérationnaliser la question de

recherche en proposant une méthodologie de recherche sur le terrain. Le chapitre IV traitera de la présentation des résultats et de l'analyse des données. Enfin, une discussion sur deux enjeux transversaux identifiés au moment de l'analyse ainsi qu'une exposition des implications pour l'intervention et la recherche suivra au chapitre V.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 État de la situation à Montréal

Le gouvernement canadien a annoncé l'an dernier son souhait de mettre en place un dénombrement ponctuel de la population itinérante (Canada, 2016). La dernière estimation de la population était en 2008, où le Secrétariat national des sans-abris du Canada évaluait le nombre de personnes en situation d'itinérance à 150 000 au Canada, dont 30 000 à Montréal (Canada, 2008). Parmi les 30 000 recensés par le Gouvernement du Canada (2008), le RAPSIM (2010) évaluait le nombre de femmes en situation d'itinérance à 6 000 à Montréal. Certains autres acteurs estiment que la population itinérante s'élèverait plutôt à 300 000 au Canada (Canada, 2008). Une donnée plus récente du *Canadian Homeless Research Network* (Gaetz *et al.*, 2014), un centre de recherche basé à Toronto, évalue le nombre de personnes itinérantes à 235 000. Selon ces auteurs, entre 13 000 et 33 000 personnes seraient en situation d'itinérance de type chronique. Encore plus récemment, la Ville de Montréal a planifié en vertu de son plan d'action une soirée de recensement en mars 2015 avec des bénévoles pour obtenir une estimation des personnes sans-abri sur l'île de Montréal (Montréal, 2014). Les résultats ont été diffusés l'été dernier et plusieurs organisations ont dénoncé le manque de rigueur quant à ce dénombrement (RAPSIM,

2016; Laurin-Desjardins, 2015; Table des groupes des femmes de Montréal, 2015). En fait, la Ville a comptabilisé 3 016 personnes en situation d'itinérance dont 24 % étant des femmes (Latimer *et al.*, 2015).

Notons qu'il y a presque 30 ans en 1988, le Conseil du statut de la femme estimait qu'à Montréal, les femmes représentaient au moins 40 % de la population des sans-abris (Racine, 1991). Fournier *et al.* (2001) rapporte que 22,8 % de la population québécoise itinérante dénombrée était des femmes et cette estimation exclut de facto les sans-abris qui ne fréquentent pas les ressources communautaires. Ces données sont tirées du dernier recensement de la population itinérante du Québec et cela date de 1996. Il est à noter que ces écarts ne sont pas surprenants. En effet, il est particulièrement difficile de produire des données exactes pour connaître l'ampleur du phénomène de l'itinérance au Québec. Les dénombrements ne sont que des estimations fournies à l'aide de certains indices du terrain. Il faut souligner que la population itinérante est difficilement dénombrable et pose problème au niveau méthodologique, car c'est une population constamment en mouvement et en changement (Roy cité dans Québec, 2012)¹.

Gaetz *et al.* (2014) souligne que depuis les années 1990, l'itinérance est devenue un problème social important qu'ils qualifient de crise. Le désinvestissement de l'état dans l'accès au logement abordable, la baisse des salaires, la réduction des prestations d'assistance sociale et de retraite et le manque de logements abordables rend plus de citoyens à risque d'itinérance.

¹De surcroît, le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ, 2008) souligne qu'il existe plusieurs formes d'itinérances cachées qui ne sont pas calculées dans les statistiques. Il s'agit des personnes habitant dans la rue, des personnes ayant des conditions précaires de logement, des femmes qui habitent avec des partenaires violents et enfin ceux qui louent une chambre d'hôtel à prix modique. En fait, il est quasi impossible de dénombrer ces formes d'itinérances puisque leur recension échappe à toutes enquêtes statistiques.

Dans les dernières années, les médias, les chercheurs, les institutions et les organismes communautaires (Corriveau, 2014; Montréal, 2014; Québec, 2012; Rue des femmes, 2015; Maison Marguerite, 2016; RSIQ, 2013; Duchaine, 2013; RAPSIM, 2010; Gélinau *et al.*, 2015) soulignent l'accroissement du taux de femmes en situation d'itinérance qui fréquentent les ressources d'hébergement. Autrement dit, il y aurait une augmentation en terme d'observations venant du terrain. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014) indique qu'à l'échelle nationale, le taux d'occupation dans les ressources pour femmes a été en moyenne de 103,9 % contre 85,7 % dans les ressources pour hommes. De plus, le service d'hébergement d'urgence (SHU) constate une augmentation de 27 % de la fréquentation des femmes dans les refuges d'urgence à l'hiver 2013-2014 (Despars, 2015). Le rapport annuel d'activité 2014-2015 de la Rue des femmes (2015) nous informe d'un taux d'occupation annuel record de 296 % des lits d'urgence. L'administration de la ressource est inquiète puisqu'elles ont servi plus de 50 000 repas et refusé 6 007 demandes d'hébergement par manque de places. Un autre refuge pour femmes en difficulté, La Maison Marguerite de Montréal (2016), a refusé 9 728 demandes d'hébergement au cours de l'année 2015 en raison d'un manque de places et avait un taux d'occupation de 150,8 %². Encore à la Maison Marguerite de Montréal (2013), la direction constate que 50 % des résidentes sont de type « chronique » c'est-à-dire que les femmes hébergées y font plusieurs séjours. Gaetz *et al.* (2013, p. 6) rapporte que :

[...] les sans-abris chroniques (à long terme) ou occasionnels (entrant et sortant de l'itinérance) forment un plus petit pourcentage de l'ensemble de la population itinérante, mais en même temps utilisent plus de la moitié de l'espace dans les refuges d'urgence au Canada, et sont souvent les plus grands usagers des systèmes publics.

²Le constat est le même pour l'Auberge Madeleine (2015) où le taux d'occupation est à 115 % avec 3 023 refus d'hébergement pour l'année 2015.

À Montréal, on compte plusieurs refuges qui accueillent les personnes en situation d'itinérance à court ou moyen terme. Les refuges pour hommes ont une capacité d'accueil de 600 lits et un peu plus en hiver tandis que les refuges pour femmes en comptent environ 70 (Québec, 2012). Selon le Gouvernement du Québec (2012), les lits disponibles pour les femmes sont occupés chaque soir. Parmi les ressources d'hébergement disponibles, on compte trois refuges, dix maisons d'hébergement à court et moyen terme, sept ressources d'hébergement à long terme et de logement de transition ainsi que sept ressources de logement social avec soutien communautaire (*Ibid.*)

1.2 L'encadrement étatique de l'itinérance

Les trois paliers gouvernementaux ont érigé des programmes et plans d'action en ce qui concerne le phénomène de l'itinérance. Au Québec, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui est le principal responsable du « dossier » de l'itinérance. Ce dernier ne revendique pas la totalité du dossier. Selon Grimard (2013), le gouvernement fédéral a longuement voulu s'impliquer auprès de cette population, mais étant donné que le département de la Santé et les services sociaux est de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral n'a jamais pu intervenir. Cependant, le gouvernement canadien a pu trouver une manière de contourner « les juridictions provinciales en créant un programme canadien de financement d'initiatives locales qui devait être affecté exclusivement à la suppression et à la future prévention du problème de l'itinérance » (*Ibid.*, p. 154). C'est en créant le programme de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) en 1990 que le gouvernement fédéral a pu venir en aide aux personnes en situation d'itinérance en offrant du financement aux organismes communautaires. Conséquemment, « de nombreuses structures d'accueil ont été construites et, de manière intangible, une nouvelle grammaire de l'intervention est apparue, de même

que de nouvelles pratiques d'intervention » (*Ibid.*, p. 155). Le 22 mars dernier, le nouveau gouvernement libéral annonçait un accroissement de 50 % sur deux ans du budget de la SPLI, dont 10 millions pour Montréal (RAPSIM, 2016a). Ce programme était menacé d'importantes compressions budgétaires sous le gouvernement conservateur au pouvoir en 2014 (RAPSIM, 2013) et ce budget n'avait pas été bonifié depuis 1999 (RAPSIM, 2016).

Au Québec, on retrouve deux plans d'action qui tentent de remédier au problème de l'itinérance au Québec. Le premier, le « Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 » a été mis en place par la Ville de Montréal en 2014. Il regroupe des propositions d'action en quatre orientations générales soit de : « partager les connaissances », de « renforcer l'exercice de la citoyenneté », d' « offrir des alternatives à l'itinérance » et de « réduire les problèmes de partage de l'espace urbain » (Montréal, 2014, p. 8-9). Deux engagements majeurs sont proposés dans ce plan d'action soit de procéder à un dénombrement de la population itinérante et de nommer un Protecteur de personnes itinérantes (*Ibid.*). De plus, les élus montréalais s'engagent à offrir des formations aux employés municipaux et gestionnaires ainsi que des activités de sensibilisation et d'information. Malgré certains efforts, Monastesse (2015), directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, s'interroge sur la prise en compte réelle des besoins et de la réalité des femmes par rapport à leur sécurité et à la reconnaissance de la violence conjugale comme un problème social.

Au niveau provincial, le gouvernement péquiste a mis en place une Politique nationale de lutte à l'itinérance en 2014 (Québec, 2014) et le gouvernement libéral, un plan d'action interministériel intitulé *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance : Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* (Québec, 2014a). La Politique comporte cinq axes d'interventions dont le logement, les services de santé et services sociaux, le revenu, l'éducation et les

enjeux autour de la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance et six principes directeurs : « reconnaître le pouvoir d'agir des personnes concernées et le renforcer », « considérer les personnes comme des citoyens et citoyennes à part entière », « se responsabiliser collectivement : une stratégie globale³ », « miser sur une approche d'accompagnement et de soutien », « reconnaître la diversité des visages, des parcours et des réponses » et « assurer un leadership interministériel et une concertation intersectorielle » (Québec, 2014, p.31-32). De surcroît, le plan d'action interministériel opérationnalise la Politique nationale. Avec une approche orientée vers la prévention, ce plan propose cinq grandes orientations visant à réduire l'itinérance soit « des actions ciblées pour éviter la rue », « des actions ciblées et rapides pour sortir de la rue », « des actions ciblées pour les Premières Nations et la population Inuit », « des actions réfléchies et concertées » et « l'implantation et le suivi du plan d'action ». En ce qui concerne la situation des femmes, le dernier plan d'action ne proposait aucune piste d'intervention⁴. Toutefois, dans le plan interministériel actuel, on constate quatre actions qui visent les femmes en situation d'itinérance :

- 1- Consolidation du financement d'un centre de jour servant les femmes autochtones en situation d'itinérance en vue de bonifier son offre (Québec, 2014a, p.27);

³En fait, à Montréal il y a des organismes qui prônent l'approche du Logement d'abord et d'autres qui proposent une approche plus large soit celle de l'approche globale. Un grand projet pancanadien nommé Logement d'Abord a été mis en place dans les dernières années dans cinq villes canadiennes (Gaetz *et al.*, 2013a). En 2013, le gouvernement conservateur a mis l'accent sur l'approche Logement d'abord. Les villes canadiennes devront dorénavant adopter l'approche Logement d'abord pour lutter contre l'itinérance (*Ibid.*). Cette approche est critiquée par des organismes militants en itinérance dont le RSIQ (2015) et le RAPSIM (2016b). À ce sujet, le RSIQ (2015, p.1) stipule qu'« une approche globale vise à prendre en compte les besoins de toutes les personnes vulnérables et ne privilégie pas une option d'intervention au détriment des autres. Le RSIQ considère qu'il doit revenir aux communautés de définir, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués, comment répondre aux différents besoins existants sur leurs territoires, besoins et réalités qui diffèrent d'une région à l'autre ».

⁴D'ailleurs, la Rue des femmes (2012) et Plante (2012) ont signalé que la dimension « genrée » n'était pas présente dans le plan d'action 2010-2013.

- 2- Réalisation d'une recherche visant à documenter l'itinérance chez les femmes dans une perspective d'amélioration des modes d'intervention (*Ibid.*, p. 30);
- 3- Assurer un continuum dans l'offre de logement qui tienne compte des besoins spécifiques de certaines personnes notamment les femmes, les personnes âgées ou celles présentant un trouble mental (*Ibid.*, p. 39);
- 4- Maintenir et renforcer les interventions destinées à prévenir la violence faite aux femmes (*Ibid.*, p. 40).

Enfin, au niveau provincial, on compte douze ministères impliqués dans le phénomène de l'itinérance.

1.3 L'itinérance comme catégorie sociologique

L'itinérance est un sujet considérable dans tous les territoires, dans sa conception du phénomène et dans sa façon d'y remédier. Il y a une abondance d'écrits scientifiques traitant de ce phénomène social. Les chercheurs qui se sont penchés sur le sujet proposent plusieurs interprétations. Nous commencerons par explorer les repères historiques de l'itinérance, et par la suite enchaîner sur les conceptualisations du phénomène. Ensuite, nous tenterons de définir l'itinérance telle que vécue par les femmes en recourant à une analyse féministe. De plus, nous nous interrogerons sur l'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance et l'offre de service des refuges sur le territoire montréalais. Finalement, nous porterons une attention particulière à l'itinérance dite chronique.

1.3.1 Quelques repères historiques de l'itinérance

La figure de l'itinérance commence à apparaître dans les écrits à partir de l'Antiquité avec les « gens de passage » (Moatti et Kaiser, 2007). Il s'agit alors de personnes qui voyagent d'un village à l'autre, qui ne possèdent aucun domicile fixe ou de point d'ancrage. À la même époque, le plus célèbre des itinérants est le philosophe Diogène de Sinope, qui est l'un des fondateurs de la philosophie cynique. Ce dernier vivait dans l'espace public à l'intérieur d'un tonneau.

Pour ce qui est de l'itinérance à l'époque du Moyen-Âge, Zeneidi-Henry (2002, p. 23) nous informe que :

Tout au long du Moyen-Âge dans un contexte social où la misère matérielle était une réalité quotidienne et générale, les vagabonds n'étaient pas dissociés de la masse des pauvres. [...] Les vagabonds étaient aussi des paysans jetés sur les routes par les guerres, les récoltes insuffisantes, des crises économiques et des changements touchant au statut de la propriété et du travail.

Selon la même auteure (2002), c'est en 1532 qu'émerge la première distinction entre les vagabonds et les bons pauvres avec une ordonnance interdisant aux vagabonds de bénéficier de l'assistance offerte aux bons pauvres. Bellot (2005) poursuit dans ce sens également en mentionnant que le vagabondage au Moyen-Âge était interprété, pour la première fois, comme une figure de marginalité, complètement hors-norme. De plus, en 1701, une autre ordonnance juridique apparut pour désigner et définir le vagabondage : « Déclarons vagabonds et gens sans aveu ceux qui n'ont ni profession, ni métier, ni domicile certain, ni lieu pour subsister et qui ne sont pas avoués et ne peuvent certifier de leurs bonnes vies et mœurs par personnes dignes de foi » (Vexliard cité dans Zeneidi-Henri, 2002, p. 24). Zeneidi-Henry (*Ibid.*, p. 24) ajoute que c'est à partir de ce moment que l'absence de travail et de domicile devient « les principes fondateurs de l'identité juridique du vagabond ».

C'est aussi à cette époque où émergea la norme sociale du travail et de la domiciliation (Bellot, 2005). Ces normes prévalent dans les sociétés occidentales depuis le Moyen-Âge. Bellot (2005) considère que l'enjeu de la logique normative logerait autour de l'absence du rapport spatial normal (par exemple, le travail et la domiciliation). Autrement dit, les gens ayant un domicile et un travail n'auraient pas les mêmes pratiques spatiales que les marginaux.

Aux États-Unis, les sans-abris au sens large sont apparus durant les premiers stades de la colonisation. On les appelait les indigents, les serviteurs sous contrat, les petits délinquants, les marins chômeurs et les « malades mentaux » (Borgatta et Montgomery, 2000). Ces derniers formaient un groupe à risque de vagabondage. Ils ont commencé à prendre des proportions importantes comme problème social aux États-Unis vers la fin du XIX^e siècle (*Ibid.*).

Au Québec, il y a eu plusieurs types d'itinérance. À l'époque, ils se promenaient de village en village et se faisaient appeler explorateurs, découvreurs, coureurs des bois et « quêteux » (Mercier *et al.*, 1994). Par ailleurs, la crise financière des années 1930 au Québec avec un pourcentage de chômage de 26,4 % a conduit les chercheurs à s'interroger sur l'influence des facteurs structurels comme cause de l'appauvrissement et de déclassification (*Ibid.*). De plus, « avec le clochard ou le "robineux", l'image bascule vers le pôle négatif. Celui-ci cumule l'absence de domicile fixe, la marginalité, la pauvreté, la dépendance, la désaffiliation et l'alcoolisme chronique » (Mercier *et al.*, 1994, p. 740).

Au cours du XIX^e siècle à Montréal, le nombre de personne en situation d'itinérance s'est considérablement amplifié (Aranguiz et Fecteau, 1998). Selon ces deux auteurs québécois (1998, p. 83), « le mode d'organisation économique, social et politique qui se met en place au XIX^e siècle établit les paramètres d'une fragilité sociale nouvelle ». À cet effet, la misère des vagabonds est perçue comme une carence personnelle temporaire qui se remédie (*Ibid.*). À cette époque, le phénomène est

interprété comme une socialisation négligée ou une éthique de travail déficiente. Pendant ce temps, les interventions de l'État visaient la répression des vagabonds en leur donnant des « peines infamantes » (le fouet, le carcan, le pilori, etc.) et en leur donnant du travail (Laberge dans Parazelli, 2002, p.321).

Au XX^e siècle, s'ajoute un besoin de réhabiliter, de rééduquer et de réinsérer les personnes marginalisées dans la société (Parazelli, 1997). Les refuges pour hommes font surface dans la ville vers les années 1830 (Aranguiz et Fecteau, 1998). Concernant les refuges pour femmes sans-abri, ils apparaissent plus tard : en 1977 pour la Maison Marguerite et 1984 pour l'Auberge Madeleine (Racine, 1993). Selon Racine (1993), le Chaînon a été fondé en 1932 pour venir en aide aux femmes en difficulté, mais il n'était pas un service spécifique aux femmes sans-abri. Dès les années 1980, on constate une diversité et une évolution de la population itinérante (Racine, 1991a). Autrement dit, les problématiques liées à l'itinérance sont plus complexes et plus lourdes (Mercier *et al.*, 1994). À une situation d'itinérance, ajoutons des problèmes de santé mentale, de polytoxicomanie, des problèmes financiers et juridiques, de criminalité, de faible employabilité, et de victimisation (*Ibid.*). Nous pouvons constater qu'au fil du temps, la figure et la terminologie du vagabond a changé. Nous sommes passés de la notion de « skidrow » à « hobo », au clochard, à l'itinérant, au sans-abri, etc. Peu importe comment on les nomme, la perception générale que les gens ont de cette forme de marginalité est négative. Par ailleurs, depuis les dernières années, les chercheurs remarquent une complexification des figures de l'itinérance au Canada et au Québec. À la lumière de ce que nous avons lu, nous pouvons considérer que l'itinérance est surtout un enjeu normatif et qu'il s'agit d'un phénomène qui se redéfinit constamment. Ayant fait un survol historique du phénomène de l'itinérance en Amérique et partiellement en Europe, voyons comment le concept de l'itinérance y est défini.

1.3.2 L'itinérance en définition

Comment définir l'itinérance? Plusieurs instances ont tenté de définir l'itinérance selon leur perception du phénomène. Nous avons retenu une définition québécoise, une britannique et celle d'un centre de recherche à Toronto. À Montréal, le Comité des sans-abris de la ville fut mis sur pied en 1987 lorsque les Nations Unies déclarèrent cette année celle de l'Année internationale du logement des sans-abris (Canada, 2008). Voici la définition adoptée par le Comité (*Ibid*) :

La personne qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable.

Une autre définition retenue est celle de la Chambre des communes en Angleterre :

« A person or household is homeless if they have no accommodation in England, Wales or Scotland or have no accommodation which they are legally entitled to occupy. The accommodation must be reasonable and it must be reasonable for the household to reside in it (Neale, 1997, p. 47) ».

Comme le constate Zeneidi-Henri (2002), ces définitions sont de type administratif et ne parlent aucunement des réalités subjectives des personnes en situation d'itinérance. Ces deux définitions administratives servent plutôt aux acteurs étatiques ainsi qu'au tiers secteur. Par exemple, les organismes communautaires les utilisent souvent pour définir leur offre de service et la population ciblée par leurs actions ainsi que pour recevoir du financement de l'État.

Gaetz, *et al.* (2013, p. 1) publient une définition plus subjective des réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance :

L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles

systemiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible.

Selon ces auteurs (*Ibid.*), les causes de l'itinérance seraient une interaction complexe entre des facteurs structurels (pauvreté, manque de logement abordable), des défaillances dans le système public (personnes psychiatisées, personnes judiciairisées ou recevant des services de la protection à l'enfance) et des facteurs individuels et psychosociaux (conflits familiaux, violence familiale et conjugale, santé mentale et accoutumance). L'itinérance serait « [...] le résultat et l'impact cumulatif de ces facteurs » (*Ibid.*, p. 3). Bref, nous pouvons en déduire que les chemins qui mènent à l'itinérance ne sont pas linéaires et uniformes. Le seul point en commun qu'ont les personnes en situation d'itinérance est qu'elles sont vulnérables et qu'elles « n'ont pas de logement ni de revenu adéquat, et ne disposent pas des soutiens nécessaires pour veiller à ce qu'ils restent logés » (*Ibid.*, p. 3).

Par ailleurs, Pichon *et al.* (2007) rapporte que les problèmes sociaux dépendent des contextes politiques et institutionnels d'où ils émergent. En fait, l'itinérance est un concept spécifique ancré dans l'histoire et la culture d'une société donnée (Watson, 1984). Qu'on soit au Québec, en Belgique ou en France, les termes utilisés pour souligner la réalité des personnes sans-abri diffèrent. Les Français utilisent le terme SDF pour définir les gens qui n'ont pas de domicile fixe. Au Canada et au Québec, nous parlerons plutôt d'itinérance⁵. Le concept sans-abri sera utilisé plus fréquemment en Belgique. Selon Pichon *et al.* (2007), les différentes expressions qui

⁵Lors de nos rencontres avec les organismes communautaires, un malaise nous a été rapporté quant à l'utilisation du terme « femmes en situation d'itinérance » puisque peu de femmes fréquentant les ressources d'hébergement se définissent comme tel. Partageant cette sensibilité, nous utiliserons davantage « femmes sans-abri » pour définir la population à l'étude. Femmes en situation d'itinérance sera utilisé pour varier le vocabulaire et pour situer l'étude au Québec.

définissent le même phénomène s'expliquent par différents contextes nationaux. Bref, à l'intérieur de ces trois concepts, il y a des similitudes et des différences. L'exercice de Pichon *et al.* (2007) fut de comparer SDF, sans-abri et itinérant dans les trois territoires francophones mentionnés ci-haut. En général, ces trois figures « révèlent les profondes mutations du capitalisme en Europe comme en Amérique du Nord et, plus généralement, une sensibilité accrue à la visibilité du dénuement conjugué à l'isolement social dans les grandes métropoles des pays riches » (*Ibid.*, p. 23). Ce qui contribue à la définition d'un problème social rendue publique dans un territoire donné est le jeu entre les acteurs politiques, médiatiques, associatifs et les chercheurs (*Ibid.*). La présence de militants associatifs et communautaires contribue largement à l'implication des gouvernements à l'aide à l'itinérance.

En réalité, plusieurs analyses peuvent être faites du phénomène de l'itinérance. Dépendamment de la définition du problème social, nous aurons des objectifs variés pour en venir à y remédier. Dans cette section, nous exposerons quatre visions de l'itinérance selon des sociologues, des urbanistes et des travailleurs sociaux. L'analyse épidémiologique, la désaffiliation sociale, l'exclusion sociale et la socialisation par la marge seront les quatre approches théoriques présentées ici.

Dans le *Traité des problèmes sociaux*, Mercier *et al.* (1994) offrent une analyse épidémiologique de l'itinérance. Les auteurs exposent les facteurs qui peuvent précipiter des individus en situation d'itinérance. Il y a le chômage, la perte subite de revenu, les difficultés conjugales, l'éclatement de la famille, l'incapacité de se loger à un coût raisonnable, l'érosion progressive des ressources personnelles (problème de santé physique ou mentale), sociales (pertes, deuils, ruptures) ou financières (inflation). De plus, selon le Gouvernement du Québec (2008) il existe trois types d'itinérance soit : l'itinérance chronique, cyclique et situationnelle. L'itinérance chronique est la plus visible; ce sont les personnes qui n'ont pas eu de logement pendant une longue période. Ensuite, l'itinérance cyclique désigne les cas où les gens

font un va-et-vient entre un logement et la rue. Enfin, lorsqu'une personne se trouve momentanément sans logement et qu'elle remonte rapidement la pente pour se trouver un endroit où habiter, nous parlons d'itinérance situationnelle.

Castel (1994) nomme une deuxième approche : la désaffiliation sociale. Le modèle sert à « interpréter le mode d'existence d'un certain nombre de groupes ou d'individus rejetés du circuit ordinaire des échanges sociaux » (*Ibid.*, p. 12). Le modèle se divise en deux axes (travail et réseau relationnel) et quatre zones (intégré, vulnérabilité, désaffiliation et assistance). Les individus issus de la zone intégrée ont un très bon réseau social et une grande sécurité à l'emploi. Selon Castel, ces derniers ne causent aucun problème. Pour ce qui est de la zone de vulnérabilité, il s'agit d'individus qui ont un travail précaire ou contractuel. Ceux-ci vivent une situation de vulnérabilité chronique et ils peuvent facilement balancer dans la zone de désaffiliation. La zone de désaffiliation est occupée par des gens qui sont aptes au travail, mais qui ne travaillent pas. De plus, ils n'ont pas un réseau de soutien relationnel. « C'est l'errant, l'étranger, qui ne peut être reconnu par personne et se trouve rejeté de partout » (*Ibid.*, p. 14). La zone d'assistance inclut les gens inaptes au travail. À cet effet, ils sont pris en charge par l'État. Les gens sous la zone désaffiliée seront plutôt rejetés de partout. À ce sujet,

[...] le vagabond qui est capable de travailler se trouve expulsé des réseaux familiaux de prise en charge, de la protection de proximité, et est complètement rejeté et stigmatisé. L'indigent incapable de travailler est tant bien que mal assisté, soit directement par la communauté (aumônes), soit sous des formes institutionnelles (hospitalisation, distribution régulière de secours) (*Ibid.*, p. 14-15).

Une autre approche est celle proposée par Roy (1995) qui emprunte le concept de l'exclusion sociale. Selon l'auteure, les personnes en situation d'itinérance vivent une forme extrême d'exclusion sociale. Pour cette sociologue à l'Université du Québec à Montréal, « les itinérants ont basculé dans un univers autre où les modes de vie et de fonctionnement, les normes et les habitudes de vie, les représentations et l'image de

soi, les symboles et les valeurs s'éloignent au maximum du modèle inverse, celui de l'insertion (sociale) » (*Ibid.*, p. 77). Autrement dit, les plus exclus de notre société ont vécu suffisamment de ruptures sociales et économiques ce qui fait en sorte qu'ils sont très loin de l'individu dit « normal ». Les gens normaux eux, sont des gens qui sont bien insérés socialement. Roy définit l'insertion sociale comme « l'entrée dans la vie active ou l'accès à un emploi stable; associé à sociale, l'insertion prend le sens d'adaptation à un environnement, à un milieu, à des normes » (*Ibid.*, p. 75). Les critères liés à l'insertion sont : l'autonomie, l'indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité et la citoyenneté. Tout ce qui s'éloigne de cela est signe de désinsertion sociale. En fait, selon cette perspective théorique, l'exclusion sociale se situerait au bout du processus de désinsertion sociale. En fait, le cumul des ruptures sociales et économiques déterminerait le niveau de progression dans le processus de la désinsertion sociale.

Remarquons que ces définitions et analyses n'intègrent pas de composantes « genrées » du phénomène. La prochaine section vise à préciser que la situation des femmes sans-abri est différente de celle vécue par les hommes.

1.3.3 Analyse « genrée » de l'itinérance

Les chercheurs commencent à s'intéresser aux femmes en situation d'itinérance au début des années 1980 (Mercier *et al.*, 1994). Bien que les femmes sans-abri existaient avant ce temps, aucun chercheur ne s'était penché spécifiquement sur la question de l'itinérance féminine (*Ibid.*). Bref, le phénomène n'était pas reconnu comme un problème social.

De tout temps, il y aurait eu à Montréal des femmes sans domicile fixe, même si elles étaient en moins grand nombre et même s'il n'existait pas alors de services reconnaissant explicitement cette réalité. Quand elles recevaient de l'aide des organismes de charité, c'était sous une étiquette autre que celle de

sans-abri ou d'itinérante (femme dans le besoin, mère célibataire, prostituée). (F.-R. Ouellet cité dans Mercier *et al.* 1994, p. 749-750)

Plusieurs auteurs (Racine, 1991b; Mercier *et al.*, 1994; Laberge *et al.*, 2000; Québec, 2008; Novac, 2006; Zeneidi-Henry, 2002; Gélinau *et al.*, 2015; Takahashi *et al.*, 2002; Whitzman, 2006; Klodawsky, 2006) font une analyse différenciée selon le genre au phénomène de l'itinérance, en tentant de montrer en quoi la situation d'itinérance des femmes est différente de celle vécue par les hommes. Mercier *et al.* (1994) constatent que les femmes ont recours à la prostitution pour être en mesure de payer leurs loyers. Certaines vont même jusqu'à tolérer des situations de violence pour éviter d'utiliser les refuges ou d'habiter dans la rue et certaines réduiront leurs dépenses liées à l'achat de nourriture, aux soins de santé ou à l'endettement pour éviter la rue (Québec, 2008). De surcroît, Mercier *et al.* (1994) considèrent les situations de violence conjugale comme étant une caractéristique exclusive aux femmes en situation d'itinérance. À ce sujet, deux recherches (Novac, 2006; Gaetz *et al.*, 2013) soulignent que la violence familiale constitue une des principales causes de l'itinérance féminine. Les victimes d'abus sexuels sont surreprésentées au sein des femmes itinérantes et beaucoup d'entre elles ont un passé de violence conjugale et/ou de mauvais traitement à l'enfance (Novac, 2006)⁶. Mercier *et al.* (1994) constatent que la problématique des femmes sans-abri se distingue de celle des hommes « par le fait qu'elle recoupe en partie celle des femmes victimes de violence. Ce recoupement complique l'évaluation de l'ampleur du phénomène de l'itinérance féminine » (*Ibid.*, p. 750). Les auteures ajoutent que la situation économique des femmes en général est plus précaire que celles des hommes et que les femmes ont moins accès au marché du travail. Gaetz *et al.* (2013, p. 6), soulignent que « la violence et la pauvreté sont les raisons principales de l'itinérance des femmes et des familles ». Zeneidi-Henry (2002, p. 9) rapporte au sujet des femmes que : « la rue est cruelle pour le sexe faible. Les femmes sont souvent sous la houlette d'hommes qui les protègent et les exploitent ».

⁶Lors du Forum sur l'itinérance féminine organisé par la Table des groupes de femmes qui eut lieu en mars 2012, les professionnels et les chercheurs présents ont fait le même constat.

Dans une étude californienne, Ruddick (1996 cité dans Takahashi *et al.*, 2002, p. 306) rapporte que certaines femmes prétendent avoir de sérieux problèmes psychiatriques pour éviter de se faire agresser.

Par ailleurs, les femmes ont plus tendance à être internées par l'État ou à fuir leur situation (par exemple, fuir une situation de violence conjugale, leurs parents, les institutions). « Dans tous ces cas, la fuite, donc l'errance, est perçue comme le choix le plus sain, la meilleure stratégie pour la personne dans une situation critique » (Mercier *et al.* 1994, p. 752). L'errance est identifiée ici comme une stratégie positive de survie (Koegel cité dans Mercier *et al.*, 1994). De plus, il semble important d'ajouter que les femmes en situation d'itinérance ne se définissent pas toutes comme telles (Laberge *et al.*, 2000; Racine 1991b; Takahashi *et al.*, 2002; Watson, 1988 dans Klodawsky, 2006; Cambrini, 2013). À cet effet, les femmes vont faire référence à leur « état » d'itinérance⁷ comme une situation de transition plutôt qu'une situation permanente (Racine, 1991). Enfin, contrairement aux femmes, les hommes sont généralement célibataires, ils vivent en maison de chambre et ils sont moins isolés que les femmes (Mercier *et al.*, 1994).

Parallèlement, Novac (2006), Québec (2008) ainsi que le Conseil du statut de la femme (Québec, 2012) divisent l'itinérance féminine en deux catégories, soit : l'itinérance visible et l'itinérance cachée. L'itinérance visible réfère aux femmes : « qui sont hébergées dans des foyers et des abris d'urgence et celles qui vivent l'expérience difficile de dormir dans des endroits inadéquats pour les personnes, comme les parcs et les fossés, les entrées de porte, les véhicules et les édifices désaffectés » (Québec, 2012, p. 5).

Lorsqu'il s'agit de l'itinérance cachée, les auteurs se réfèrent aux femmes qui développent des stratégies pour ne pas se retrouver à la rue (*Ibid.*). Par exemple, les femmes qui continuent à habiter dans des milieux où elles vivent des conflits

⁷D'ailleurs, la Rue des femmes définissent la situation des femmes comme un « état d'itinérance ».

familiaux et de la violence, parce qu'elles n'ont nulle part où se réfugier font partie de ce groupe (*Ibid.*). Les femmes qui consacrent une large partie de leurs revenus au logement (au point qu'elles ne puissent plus satisfaire à leurs autres besoins indispensables) ou celles qui sont à risque de se faire expulser de leur logement (sans pouvoir se reloger) ou encore celles qui habitent à l'intérieur d'édifices illégaux, non sécuritaires ou surpeuplés font partie de l'itinérance cachée (*Ibid.*). Enfin, les femmes ont une manière différente d'occuper l'espace public. Selon le Conseil du statut de la femme (Québec, 2012), la relation que les femmes ont avec l'espace explique bien les rapports sociaux de genre actuels. Elles se font plus discrètes donc moins visibles (*Ibid.*). À cet effet, l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance fait que leur situation semble moins considérée, voire moins connue.

1.3.4 Approche féministe de l'itinérance

Comprendre l'itinérance féminine sans y ajouter une compréhension féministe nous semble impensable. Selon l'analyse « genrée » du phénomène de l'itinérance (différentes situations de violence, besoin d'être invisible pour cacher ses vulnérabilités, etc.), la situation vécue par les femmes en situation d'itinérance découle d'inégalités de genre. Pour en venir à mieux comprendre l'itinérance féminine, il est pertinent d'étudier les relations patriarcales qui sont toujours omniprésentes dans nos sociétés. En fait, les femmes occupent encore aujourd'hui une position subordonnée et défavorisée.

D'ailleurs, deux auteures féministes britanniques (Watson et Austerberry, 1986) offrent une analyse spécifique de l'itinérance féminine. Elles soulignent que cette forme d'itinérance repose sur une variété de déficits sociaux, matériels et émotionnels et ils sont directement en lien avec les rôles familiaux qu'occupent les femmes. À cela, les auteures ajoutent le rapport particulier des femmes avec la sphère privée (le

domicile par exemple). Autrement dit, depuis longtemps, les femmes sont davantage confinées aux espaces privés. Elles affirment que toute analyse adéquate du phénomène doit expliquer comment les relations patriarcales, la division sexuelle du travail et le modèle familial dominant viennent marginaliser les femmes dans le domaine du logement dans une société capitaliste. Le Gouvernement du Québec (2012) ajoute que les femmes qui ne répondent pas aux normes du modèle normatif sociétal sont marginalisées. De plus, les conditions de vie des femmes font en sorte qu'elles sont plus susceptibles de subir des inégalités. En fait, les mesures d'austérité touchent davantage les milieux d'emploi féminins (Gélineau *et al.*, 2015). Conséquemment, les femmes sont plus durement touchées quand il s'agit d'itinérance et les auteurs européens Edgar et Doherty (2001) remarquent qu'en examinant les désavantages structurels des femmes, nous pouvons en venir à mieux comprendre, en partie, les causes de l'itinérance féminine. Par exemple, la position des femmes dans le marché du travail qui est particulièrement importante pour leur accès à un logis. Nous exposerons l'argumentaire de ces auteurs dans les lignes qui suivent.

On constate l'apparition d'un nouveau phénomène qu'Edgar et Doherty (2001) appellent la « féminisation de la pauvreté », c'est-à-dire la précarisation des femmes dans le marché du travail et le manque de logement abordable pour ces dernières. Un nombre croissant de femmes est de plus en plus à risque d'itinérance et cela serait en lien avec leur capacité de former et de stabiliser leur domiciliation de façon autonome. Selon ces auteurs, cette capacité dépend de l'accès aux femmes à des ressources économiques, que ce soit par un travail offrant un salaire décent ou par des programmes sociaux du gouvernement. Traditionnellement, les femmes avaient accès au domicile grâce à l'homme qui accomplissait un travail rémunéré tandis qu'elles se voyaient contraintes à donner leur force de travail gratuitement en demeurant à domicile, dans l'espace privé⁸. Aujourd'hui, cette configuration a changé. La femme

⁸Selon le FRAPRU (2015, p. 3), encore à ce jour les femmes « demeurent en première ligne pour le travail domestique, les activités parentales et les responsabilités de proches aidants », ce qui explique

est de plus en plus autonome pour vivre, mais les auteures constatent que les femmes demeurent marginalisées sur le marché du travail. En fait, il y aurait un niveau élevé de ségrégation professionnelle entre les sexes et cela contribuerait à l'appauvrissement des femmes et augmenterait le risque de se trouver à la rue. La participation des femmes dans le marché du travail se trouve plutôt dans le secteur des services – où les emplois sont à temps partiels ou temporaires avec des salaires qui ne sont pas suffisants. Au Québec, le revenu médian des femmes représente 68 % du salaire des hommes, c'est-à-dire 22 900 \$ contre 33 800 \$ de salaire annuel (FRAPRU, 2015).

Dans une ère néolibérale où la dérégulation et la privatisation du marché financier qui inclut le marché immobilier, l'accès au logement abordable s'avère difficile pour les femmes. Bref, il semblerait que l'idée de la famille nucléaire demeure encore le modèle dominant et qu'avec le prix croissant des maisons ou des condos, il est quasi impossible d'acheter une propriété lorsqu'on est seule. De plus, la conciliation travail-famille dans une époque de flexibilisation du marché du travail devient une tâche ardue, car les femmes travaillent parfois de soir, parfois de jour – ce qui fait en sorte qu'une femme seule peut avoir de la difficulté à assumer ses tâches parentales comme elle le souhaiterait.

1.4 L'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance

Rappelons que nous nous intéressons aux rapports que les femmes entretiennent avec les refuges pour femmes en difficulté. C'est pourquoi nous avons fait une revue de la littérature scientifique sur la perception qu'ont les intervenantes des refuges des femmes en situation d'itinérance. Nous avons trouvé une étude exploratoire effectuée

en partie la pauvreté des femmes puisqu'elles consacrent une grande partie de leur quotidien à du travail non rémunéré.

par Harper et Boisvert (2009) qui ont analysé vingt-sept dossiers de femmes sans-abri ayant fait de multiples séjours dans des refuges temporaires pour femmes. Des focus-groupes ont été organisés pour discuter des dossiers avec les intervenantes travaillant dans différents hébergements pour femmes en difficulté au Québec. Les résultats démontrent qu'entre les séjours, la vie des femmes reste marquée par l'extrême pauvreté, l'instabilité résidentielle, la violence ou des problèmes judiciaires (*Ibid.*). De plus, elles continuent de vivre avec des problèmes de santé mentale et physique, de toxicomanie ou avec une souffrance associée au placement de leurs enfants (*Ibid.*). Bref, ces conditions de vie rendent difficile la réinsertion en logement. Une autre recherche démontre que les maisons d'hébergement pour femmes sans-abri signifient plus qu'un toit aux utilisatrices (Racine, 1991). En effet, les résidences servent aussi de ressources sociales aux résidentes. Cette chercheuse considère que ces services d'hébergement doivent être considérés comme des partenaires importants dans l'organisation des plans de services, entre autres pour les femmes sans-abri qui ont des atteintes au niveau de la santé mentale.

Suite à une recherche d'intervention de type clinique, Racine et Sévigny (2000) ont centralisé les forces et les habiletés des femmes sans-abri en trois types : (1) leur désir de se débrouiller seule; (2) leur capacité à évaluer et mobiliser leurs ressources; et (3) leur capacité à aider les autres. De plus, elles constatent que pour s'en sortir, les femmes utiliseront différentes stratégies de survie soit : la négociation, la confrontation et l'évitement (*Ibid.*). Parallèlement, le Conseil du statut de la femme (Québec, 2012) mentionne une stratégie de survie radicale utilisée par les femmes : quand elles laissent leur allure physique se détériorer au point de les rendre repoussantes et ainsi réduire les risques d'agressions. D'autres adoptent l'agressivité comme moyen de défense pour éloigner autrui.

Quelques éléments de la recherche ethnographique de Bridgman (2002) s'avèrent pertinents dans le cadre de cette revue de la littérature. En étudiant des femmes en

situation d'itinérance de type chronique nouvellement hébergées dans une maison d'hébergement à long terme, l'auteur souligne la surveillance et le contrôle véhiculés dans les maisons d'hébergement. De plus, les femmes ressentent le besoin que les intervenantes reconnaissent leurs tactiques de survie au moment où elles étaient à la rue. Une autre enquête méritant d'être soulignée est celle de Whitzman (2006). Cette chercheuse s'est intéressée à l'accès des femmes sans-abri aux services de santé dans la banlieue de Toronto. Au total, 40 femmes sans-abri ont participé aux focus-groupes et un constat important qui émerge de sa recherche est le souhait des femmes de recourir à des méthodes d'intervention holistiques en santé, c'est-à-dire la prise en compte de leur aspect physique, émotionnel et spirituel. Ces femmes aspirent également à une approche empathique, flexible et prônant la réduction des méfaits. À ce sujet, une participante demande aux intervenantes de: « *show consideration, show empathy, give us choices, make it so we can get ahead and out of this situation* » (*Ibid.*, p. 395). Jusqu'ici, nous avons présenté plusieurs recherches traitant de l'itinérance et de l'itinérance féminine. Qu'est-ce que les organismes communautaires travaillant auprès des femmes sans-abri ont à dire à ce sujet? La prochaine section développera cet aspect.

1.4.1 Forums de la Table des groupes des femmes de Montréal

Les différents intervenants du réseau communautaire et public se réunissent parfois sous le même toit avec des chercheurs et militants pour partager leurs réalités. En 2012 et 2015, la Table du groupe des femmes de Montréal organisa deux forums publics traitant de l'itinérance féminine au Québec. Ce fut un moment idéal pour les acteurs des différents milieux de partager leurs constats et de développer de nouvelles connaissances sur le terrain. Cette section fait état de la situation de l'itinérance des femmes en difficulté selon les participantes du forum (composé de professionnelles,

d'étudiantes, de chercheuses et de militantes). Nous résumerons quelques constats qui ont émergé lors du forum dans cette section.

Lors du forum 2012, les participantes ont partagé leurs perceptions des femmes en situation d'itinérance. Elles constatent que les femmes itinérantes sont plus sujettes à vivre de la violence, qu'elles ont un plus grand besoin d'autonomie (que les hommes) et qu'elles fréquentent moins l'espace public. Elles soulignent les facteurs de fragilisation qui peuvent mener les femmes à la rue soit : la violence vécue, la consommation, la judiciarisation, les problèmes de santé, avoir été aidante naturelle, avoir été « placée » par la DPJ. S'ajoute à cela les causes structurelles : la pauvreté et l'appauvrissement de la population, la condition des femmes marquée par les rapports patriarcaux et les rôles sociaux de sexe, l'affaiblissement du filet social et la crise du lien social (Plante, 2012). Elles vont ajouter une situation d'itinérance qui n'est pas présente dans la littérature scientifique qui est l'itinérance organisationnelle : « l'itinérance organisationnelle est celle des femmes qui utilisent les différentes ressources d'hébergement ou qui vivent dans différentes institutions pour ne pas être dans la rue. Elle n'est principalement visible que par les intervenants de ce réseau (*Ibid.*)

Par ailleurs, les femmes seraient plus sensibles à l'injonction de la responsabilisation individuelle, ce discours social qui est bien ancré dans nos sociétés. En fait, cette nouvelle norme sociale serait bien intégrée dans le discours des femmes. Cela aurait comme conséquence d'amplifier le sentiment de honte et de dévalorisation des femmes qui ne parviennent pas à se débrouiller seules ou à s'en sortir (*Ibid.*). Un dernier constat des participantes est que l'itinérance féminine a désormais plusieurs visages. Les ressources soulignent le rajeunissement ainsi que le vieillissement des femmes qui sont dans la rue. Il y a de plus en plus de mères avec des enfants, des femmes immigrantes, des autochtones, des femmes en situation de handicap, avec des problèmes de santé mentale et/ou physique, etc. (*Ibid.*). Bien évidemment, cela a un

impact sur l'offre de services des ressources d'hébergement en plus que sur les approches d'intervention à utiliser avec ces femmes.

Environ 70 % des actrices du milieu de l'itinérance féminine participant au sondage diffusé par la Table des groupes des femmes de Montréal en 2015 ont exprimé leur besoin de mieux connaître le portrait de l'itinérance des femmes et 76,6 % souhaiteraient mieux connaître les ressources disponibles (Lépine, 2015). Il importe de préciser que certains chercheurs ont souligné que « les services en itinérance sont organisés en action compartimentée (en « silo ») et inscrits dans une temporalité à court terme, soit le traitement des situations d'urgence (Roy *et al.*, 2006). Lors du forum 2015 (Lépine, 2015), les intervenantes du milieu rapportent le manque de concertation et de réseautage au sujet de l'itinérance féminine. Cette absence d'arrimage donne lieu à des pratiques de renvoi (phénomène de la porte tournante) qui viennent invalider le travail d'intervention (Roy et Hurtubise, 2007). Le manque de temps est l'enjeu principal au manque de participation et de réseautage des organismes (Lépine, 2015).

1.4.2 L'offre de service des maisons d'hébergement pour femmes

Comme nous l'avons vu précédemment, le travail militant des organismes communautaires venant à la défense des personnes en situation d'itinérance a pu contribuer à la mise en place de plusieurs programmes en ce qui a trait au logement social, à la lutte à la pauvreté, au profilage social, etc. C'est en grande partie grâce à eux que l'État se mobilise à la question de l'itinérance et y accorde une certaine somme d'argent. En plus de militer, plusieurs organismes communautaires pour femmes en difficulté offrent un endroit temporaire aux femmes pour se loger. L'offre de service des maisons d'hébergement pour femmes a été grandement inspirée par le mouvement féministe des années 70 et 80 (Bridgman, 2002). Chacun des organismes

définit leur population selon leur mandat et leur philosophie. La durée de séjour varie d'une ressource à l'autre. La majorité des organismes a un mandat d'accueil inconditionnel, c'est-à-dire, peu importe la façon dont une femme se comporte (qu'elle soit agressive, intoxiquée, etc.) et peu importe sa problématique, elle sera hébergée. La Maison Marguerite de Montréal a le mandat suivant : « Accueillir et donner des services d'hébergement temporaire, nourrir et généralement aider et assister de toutes les manières, la réinsertion sociale des femmes seules, des femmes sans-abri, des femmes violentées et en difficulté. L'accueil inconditionnel demeure au cœur de toutes les décisions prises et de tous les gestes posés à La Maison Marguerite. » (Maison Marguerite, 2015, p. 5). Une autre maison, l'Auberge Madeleine, situé au centre-ville de Montréal a comme mission : « d'offrir un milieu de vie sécuritaire à des femmes seules de 18 ans et plus qui se retrouvent sans-abri ou en difficulté pour des raisons diverses. L'Auberge Madeleine a une capacité d'accueil de 19 femmes pour des séjours à court terme selon l'évaluation des besoins spécifiques de chacune » (Auberge Madeleine, 2013).

En plus de ces deux ressources, il y a Le Chaînon, L'Abri de l'espoir ainsi que la Rue des femmes qui accueillent les femmes temporairement. Leur mandat est similaire à ceux mentionnés ci-haut. Chaque ressource offre une définition des femmes sans-abri qu'elles accueillent.

À la Maison Marguerite de Montréal, les femmes qui font une demande d'hébergement temporaire sont considérées comme des femmes sans-abri en situation de crise psychosociale. Elles ont des difficultés situationnelles (violence conjugale ou familiale, perte d'emploi et/ou logement, etc.) ou en situation d'itinérance cyclique (femmes n'ayant aucun réseau social, passé avec abus de toutes sortes), ou encore des femmes sans-abri avec difficultés chronique (avec problématique lourde et coexistante comme la santé mentale, la toxicomanie, la prostitution, etc.) (Maison Marguerite, 2012). Cette ressource communautaire considère que toutes les femmes

sont isolées et qu'elles vivent de l'exclusion sociale. De surcroît, ces femmes n'ont aucune source de revenus, aucun plan pour améliorer leur situation de vie et elles ont parfois perdu tout espoir de « remonter la pente ». La Rue des femmes, un autre organisme œuvrant auprès des femmes sans-abri définit ses participantes comme suit :

Elles sont constamment en proie à la faim, au froid, au manque d'hygiène, au vol, au viol, aux coups, à l'exclusion, aux préjugés, à la consommation de substances, à la prostitution de survie, et pour beaucoup, pas ou peu de soins médicaux et pas de médicaments. Un toit et le soutien approprié pour ces femmes sont synonymes de survie, et à long terme, de vie (Rue des femmes, 2012, p. 1)

Un article récemment publié (Gélineau *et al.*, 2015) mentionne quelques enjeux identifiés par les femmes utilisatrices des ressources d'hébergement. En premier lieu, « le fait de révéler son histoire, comme condition à l'utilisation de certains services, est aussi relevé comme frein à la fréquentation des ressources, ou encore de devoir démontrer son engagement et sa volonté de s'en sortir » (*Ibid.*, p. 52). Il y a également la peur que la ressource effectue un signalement à la protection de la jeunesse pour les mères en situation d'itinérance. Des enjeux au niveau de la logistique sont observés entre autres par rapport à la coordination des rendez-vous et des distances à parcourir entre les ressources (*Ibid.*). Enfin, certaines femmes « quitteraient prématurément les ressources notamment en raison d'une structure rigide des services, faisant en sorte que certaines n'y trouvent pas leur place » (*Ibid.*, p. 52).

Par ailleurs, la Rue des femmes (2010) a publié sur son site internet un document d'analyse différencié selon le genre qui nous apparaît pertinent pour ce projet de recherche. N'exposant pas leur source d'information, les auteurs remarquent deux aspects principaux qui contribuent au schisme entre l'itinérance féminine et l'itinérance masculine soit : (1) « les femmes ne désirent pas être dans la rue et font tout pour ne pas y arriver » et (2) « la violence de la rue fracture l'identité féminine »

(Rue des femmes, 2010, p. 3). À cet effet, les auteures élaborent une série de treize éléments de la réalité quotidienne des femmes sans-abri.

En premier lieu, les femmes seraient plus sujettes à subir de la violence dans la rue. Les femmes sans-abri sont beaucoup plus à risque d'attaque que les hommes sans-abri. De surcroît, elles sont plus vulnérables que les autres femmes à se faire agresser. « La rue représente pour elles la terreur. C'est vraiment après avoir épuisé toutes leurs ressources qu'elles aboutissent à la rue » (Rue des femmes, 2010, p. 4).

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les femmes en situation d'itinérance ont un lourd passé d'abus. Il faut savoir que plusieurs femmes sont soit mères ou grands-mères. En fait, se retrouver à la rue peut impliquer le placement de son enfant dès sa naissance, car elles ne sont pas dans un état ni dans une situation pour assumer leur rôle de mère. Une autre particularité à l'itinérance féminine est le besoin d'hygiène et d'intimité des femmes. Par exemple, leur cycle de menstruation vient imposer un minimum de soins d'hygiène en plus du souci des femmes à la dignité et à l'invisibilité (*Ibid.*). Selon les auteures du document, les femmes sans-abri ont un réel souci vestimentaire, elles tiennent à se vêtir convenablement sans être démodées. Cette caractéristique est comprise comme un besoin des femmes à cacher leur vulnérabilité tel un « instinct de survie ». D'autres caractéristiques propres aux femmes sont : une alimentation équilibrée, une tendance à s'isoler, une plus grande ouverture à suivre une thérapie, maintenir une autonomie financière, se trouver un appartement et non une chambre, l'invisibilité, etc. (Rue des femmes, 2010).

1.5 L'itinérance dite chronique

Comme nous l'avons vu précédemment, l'itinérance dite chronique nous intéresse, car elle peut révéler un mode spécifique d'appropriation de l'espace. Nous présenterons trois visions que nous avons trouvées dans la littérature scientifique et

qui nous aideront à éclaircir le phénomène de l'itinérance dite chronique. Nous résumerons le syndrome de la porte tournante, le « *shelterization* » et l'ancrage.

Dans un rapport de la Chambre des communes d'Angleterre (2005), le « syndrome de la porte tournante » est identifié comme un facteur explicatif de l'itinérance dite chronique et cyclique. Généralement, le terme « syndrome de la porte tournante » est utilisé en psychiatrie pour décrire les personnes atteintes de santé mentale qui se présentent régulièrement à l'urgence des hôpitaux pour des soins psychiatriques (Dorvil, 1987). Dans son article, Dorvil (1987) mentionne qu'à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, les réadmissions comptent pour 72,39 % de toutes les admissions. Il y aurait des facteurs psychosociaux à considérer, associés à l'intervention dans la communauté, afin de faciliter la réinsertion sociale des personnes atteintes de santé mentale soit : le support aux familles hébergeant les personnes atteintes de santé mentale à la maison, la surveillance dans la prise de médication, les programmes communautaires éducationnels et récréatifs, ainsi que les équipes mobiles compétentes pour des consultations immédiates aux résidences ou pour traiter des crises aiguës dans des lieux spécifiques (Dorvil, 1987). Compte tenu de ce qui précède, le « syndrome de la porte tournante » est transposable aux femmes en situation d'itinérance.

De surcroît, Schutt (2003), un anthropologue américain de l'Université du Massachusetts propose le concept de « *shelterization* » pour en venir à expliquer les retours constants des sans-abris aux refuges. Il définit le concept comme suit : « *shelterization occurs when an individual residing in a shelter neglects or does not identify long term personal objectives and immerses him – or herself in shelter routines* » (Schutt, 2003, p. 4). Selon Schutt, ce concept s'apparente à celui de l'institutionnalisation. Par exemple, lorsque les « patients » perçoivent le refuge comme une bouée de sauvetage. D'ailleurs, ces derniers dépendent sur le personnel de l'institution et manifestent des comportements typiques des personnes atteintes de

maladies mentales chroniques. En revanche, les refuges pour personnes en situation d'itinérance vont dire qu'ils favorisent une philosophie et une atmosphère de soins et de respect ainsi qu'un environnement dans lequel les gens conservent leur dignité en tant qu'individus autonomes.

Grimard (2013) suggère un idéal type en ce qui concerne l'itinérance à Montréal, soit l'ancrage pour qualifier l'itinérance de type chronique. En fait, « cette installation dans les refuges témoigne d'un certain confort, d'une relative satisfaction des services offerts, voire de l'identification d'un certain nombre d'avantages associés à la vie en refuge » (*Ibid.*, p. 157). Ces individus adoptent le refuge comme un lieu de vie. L'usage continu des refuges peut faire en sorte que certaines personnes perdent leurs habiletés sociales. De ce fait, « on note alors que la prise en charge des hommes de manière globale, c'est-à-dire à travers une offre de gîte, nourriture, vêtements, avec un fonctionnement où l'horaire est précis, les règles strictes, les routines bien réglées entraînent progressivement une perte d'autonomie » (*Ibid.*, p. 158). En ce qui concerne les programmes offerts pour sortie de la rue, il y a une faible fréquentation des gens bien « ancrés ». De plus, ce même groupe de gens aurait de la difficulté à se projeter dans une « vie normale ». Ce qui caractérise cette figure d'ancrage est d'importants problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme, de pauvreté ou de santé physique et/ou mentale. On peut identifier ces problèmes comme « des éléments qui bloquent une mobilisation de soi et donc, qui compromettent ou rendent illusoire une éventuelle sortie de la rue » (*Ibid.*, p. 159). Malgré le fait que les refuges soient envisagés comme un accommodement temporaire, les refuges représentent la seule solution pour cet idéal type. Ayant présenté tous les éléments relatifs à l'itinérance et la situation particulière des femmes sans abri, il sera question dans les prochaines sections d'examiner la pertinence de l'angle spatial pour notre étude, ainsi que la présentation de notre question de recherche et l'apport social de cette étude.

1.6 Les femmes et leur rapport à l'espace

C'est en effectuant la revue de la littérature que nous sommes arrivés à réfléchir à la pertinence d'approfondir l'angle spatial pour notre recherche auprès des femmes en situation d'itinérance. Bellot (2005) et Zeneidi-Henri (2002) le mentionnent, la différence de rapport à l'espace notamment en ce qui concerne la domiciliation et le travail est ce qui pose problème avec les personnes sans-abri. Ces derniers passent leurs journées à fréquenter les espaces publics, ils sont visibles et l'image qu'ils renvoient à la société pour certain est une image de passivité (Zeneidi-Henry, 2008), d'inexpérience et d'incapacité (Takahashi *et al.*, 2002), etc. Plusieurs études recensées traitent de la stigmatisation et de l'exclusion spatiale des personnes en situation d'itinérance dans les espaces publics (Parazelli, 2013; Takahashi *et al.*, 2002; Bridgman, 2002; Harter *et al.*, 2005; et Radley *et al.*, 2006 dans Casey *et al.*, 2007).

En fait, les personnes en situation d'itinérance vivent quotidiennement de la répression et de l'exclusion dans les espaces publics de la part des pratiques de tolérance zéro de la police et des agents de sécurité (Bellot, 2005). Les sans-abris reçoivent des contraventions sous la réglementation municipale en lien avec leur fréquentation de l'espace public pour consommation d'alcool, d'ébriété publique, d'entrave à la circulation, leur « présence dans les parcs en dehors des heures d'ouverture », etc. (Bellot, 2005, p. 9-10). En ce qui concerne la situation des femmes en situation d'itinérance, plusieurs auteurs rapportent que ces dernières n'ont pas le même rapport aux espaces publics que les hommes (Coutras, 1987; Séguin et Villeneuve, 1987; Gilbert et Rose, 1987; Rose, 2010; Di Méo, 2012; Raibaud, 2012; Whitzman, 2006; Rowe et Wolch, 1990; Cinq-Mars et Perraton, 1989). Selon eux, les hommes sont privilégiés lorsqu'ils viennent à fréquenter l'espace public. Sweeney (dans Bridgman, 2002, p. 65) souligne que la présence des femmes sans-abri dans les espaces publics est doublement stigmatisée puisqu'à prime abord la présence des

femmes dans ces espaces demeure inconfortable. D'un côté elles vivent de la répression par les autorités parce qu'elles sont sans-abri et de l'autre elles sont stigmatisées par leur genre. À cet effet, il est plausible de se questionner sur les lieux fréquentés des femmes sans-abri. Les paragraphes qui suivent traiteront de ces aspects en premier temps avec les femmes en situation d'itinérance et par la suite au sujet des femmes en général.

Un constat qui émerge de la revue de littérature ainsi que les organismes communautaires est qu'une partie des femmes sans-abri est invisible. Whitzman (2006), une auteure ontarienne, considère que l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance se réfère à une exclusion spatiale des espaces publics. Tel que mentionné précédemment, plusieurs d'entre elles cachent leurs vulnérabilités en se rendant invisibles pour éviter des agressions⁹.

Cambrini (2013) le souligne dans son mémoire de maîtrise, la prise en compte de l'espace en intervention auprès des femmes s'avère une piste intéressante pour comprendre le rapport des femmes à la ville et à son état d'itinérance. Nous exposerons brièvement les résultats de sa recherche. C'est en utilisant une méthodologie de recherche originale que Cambrini s'est intéressé aux espaces significatifs des femmes en situation d'itinérance. C'est en donnant des caméras aux femmes fréquentant les maisons d'hébergement et en leur demandant de photographier des lieux significatifs pour elles qu'elle arrive à en faire un projet de recherche. Elle a regroupé ses résultats en cinq thèmes de lieux significatifs soit : des lieux pour répondre aux besoins élémentaires, des lieux relationnels (avec la famille ou les intervenantes des ressources), des lieux considérées comme des havres de paix, des lieux où se passe divers repères temporels (passé, présent et futur) ainsi que des lieux divers dont entre autres des endroits où les femmes ont du plaisir et d'autres qu'elles utilisent pour se déplacer d'un endroit à l'autre. De surcroit, Cambrini émet

⁹Malgré le caractère invisible des femmes, il y a également des femmes sans-abri dans les espaces publics qui demeurent très visibles par leur apparence (Casey *et al.*, 2007).

des éléments complémentaires à cette analyse. D'abord, elle observe qu'il y a quelques femmes qui lui ont partagé leurs enjeux de sécurité alors qu'elles dormaient « à la dure » (*Ibid.*, p. 106), elles auraient subi des agressions. Puis, Cambrini (*Ibid.*) démontre que certaines femmes s'entraident pour répondre à leurs besoins alimentaires et qu'elles parviennent à se trouver des endroits où elles peuvent être en relation avec soi.

Nous avons trouvé quelques écrits qui traitaient de la marginalité, des femmes et de leur rapport à l'espace et/ou leurs pratiques spatiales. Les prochains paragraphes traiteront des recherches de certains auteurs américains et britanniques traitant du rapport des femmes sans-abri à l'espace (Takahashi *et al.*, 2002; Passaro, 1996; Casey *et al.*, 2007).

Après avoir rencontré huit femmes sans-abri dans la région d'Orange County, une chercheuse californienne, Takahashi *et al.* (2002, p. 301), stipule: « *in addition to the material deprivation of poverty, the sociospatial stigmatization of homeless women constitutes a primary obstacle to their re-entry into mainstream, domiciled society* ». De plus, la famille, les amis, les employeurs ainsi que les services sociaux californiens renforcent ce stigma spatial des femmes en étant « *continually reminded of their devalued social position* » (*Ibid.*, p. 309). Les limites sociospatiales identifiées sont un confinement géographique dans des « *central city skidrows* » (*Ibid.*, p. 304) ainsi que dans le marché du travail. L'auteure a constaté des pratiques de résistances de la part des femmes en tentant de rompre avec ces limites spatiales entre autres en niant leur statut de sans-abri à l'entourage et à leurs collègues de travail. Quoique cette étude traite des femmes en situation d'itinérance avec enfants, ces constats demeurent à notre avis toujours valides pour les femmes en situation d'itinérance sans enfants.

Une anthropologue new-yorkaise, Joanne Passaro (1996) a effectué une étude ethnographique dans les années 1990 sur des personnes en situation d'itinérance dont

202 hommes et 178 femmes. Certains résultats ont été retenus dans le cadre de cette recherche. Selon l'auteure, les femmes sans-abri seraient davantage confinées dans les espaces privés. Elle explique cette situation par le renforcement toujours existant du modèle de la famille nucléaire. Au moment de sa recherche, il y avait un grand nombre de signalement à New York d'hommes sans-abri attaquant et traquant les femmes sans-abri. De plus, elle observe que la nuit, les femmes se montrent moins féminine pour éviter des attaques alors que pendant le jour elles exagèrent leur féminité afin d'avoir l'empathie du public pour avoir de l'argent lorsqu'elles quêtent. Aussi, Passaro (1996) constate que la nuit, la moitié des femmes présente le jour ne fréquentent plus les espaces publics. L'auteure ajoute que dans les campements à l'extérieur des personnes en situation d'itinérance, très peu de femmes étaient célibataires. Elles étaient plutôt accompagnées par un homme et s'identifiaient comme leur copine, leur fiancée ou leur conjointe.

Une étude britannique de Casey *et al.*, (2007) vient contredire ce qui a été présenté précédemment quant à la présence des femmes sans-abri dans les espaces publics. Leur conclusion principale stipule que les femmes SDF sont présentes dans les espaces publics et que leur fréquentation de ces espaces sont des actes de résistances : « [...] *by occupying these spaces homeless women are challenging the rules governing public places which render them unwelcome there; and they are resisting a shift of identity arising from their homeless status* » (*Ibid.*, p. 90). Un total de 144 femmes en situation d'itinérance en Angleterre a participé à l'enquête et 44 femmes ont été rencontrées pour des entretiens approfondis. Leurs résultats indiquent que les femmes sans-abri étudiées étaient des utilisatrices régulières des espaces publics, utilisant ces espaces pour répondre à leurs besoins : « *They slept in these spaces, they ate, washed, rested, sheltered from harsh weather, laundered and changed their clothes, charged their mobile phones, and engaged in leisure activities (reading, listening to music)* » (*Ibid.*, p. 93). Les espaces publics sont perçus par ces femmes comme des lieux positifs et préférables aux ressources d'hébergement du secteur. Les

femmes ont mentionné avoir subi des actes de violence dans ces ressources ou encore s'être senties menacées dans ces milieux dominés par des hommes¹⁰. Bref, les auteurs en concluent que l'utilisation des espaces publics est un acte de résistance et ils y identifient deux formes. La première forme est celle d'une réclamation de leur droit d'occuper l'espace public malgré les limites géographiques « genrées » établies. Cette réclamation s'exprime par l'utilisation quotidienne des espaces publics par les femmes. Leur invisibilité dans les espaces publics est la deuxième forme de résistance. Plusieurs femmes se trouvent des endroits cachés pour dormir pour des mesures de sécurité et demeurent propres et présentables. Les auteurs y voient une résistance à leur identité d'itinérante. Il s'agit de la seule recherche trouvée qui mettait en contradiction les constats des chercheurs précédents.

Cette recherche est pertinente puisqu'elle soulève que malgré les structures écrasantes, certaines femmes ne demeurent pas passives dans les espaces publics et développent certaines stratégies. Cela n'exclut pas que ces dernières peuvent vivre au quotidien de la stigmatisation, de la violence ou de l'exclusion. Bref, selon cette étude elles arrivent à réduire l'impact des structures sur elles et d'agir malgré le contexte. Par ailleurs, lors de nos recherches dans les bases de données scientifiques, nous avons également trouvé des écrits sur l'exclusion (ou la marginalisation) des femmes en général dans leur rapport à l'espace. Il sera question dans les paragraphes qui suivent des recherches féministes traitant du rapport aux femmes à l'espace en général.

Quelques auteurs féministes, dont Lieber (2008) et Guillaumin (1992) ont fait état du rapport des femmes à l'espace. Cette section synthétisera leurs propos. Dans son texte intitulé « Le corps construit », Colette Guillaumin (1992) une féministe française matérialiste, s'intéresse à la place des femmes dans l'espace public. En premier lieu, elle concentre son analyse aux jeux d'enfants qui, selon elle, sont de bons révélateurs

¹⁰Les auteurs ne précisent pas si ces ressources sont mixtes ou non, mais cela serait un élément à clarifier puisqu'à Montréal, aucune ressource n'est mixte.

des usages de la corporalité, de l'espace et du temps. Selon l'auteure, les garçons disposent de plus amples libertés en matière d'espace, de temps et de mouvement que les filles. De plus, ces dernières font l'objet d'une plus grande surveillance de la part des adultes (Guillaumin, 1992). De plus, l'auteure observe que les femmes sont peu présentes dans la sphère publique. Leur circulation dans l'espace à l'extérieur se résume bien à des déplacements d'un point A à un point B et elles vont s'empêcher d'errer dans les espaces publics. Bref, l'intériorisation des normes sexuées a des conséquences sur les relations sociales, les représentations et les pratiques des femmes, notamment dans la sphère publique. Les femmes sont moins à l'aise que les hommes quand elles doivent s'exprimer face à un public et circuler dans l'espace public (*Ibid.*).

De surcroit, Marilène Lieber (2008), auteure féministe matérialiste française, articule son analyse sur le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public. Dans sa thèse doctorale, elle s'appuie sur l'enquête d'Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), qui montre que les femmes ont des inquiétudes importantes par rapport à leurs déplacements nocturnes au centre-ville. Par exemple, elles éviteront certains quartiers ou trajets lors de leurs sorties. Selon l'enquête, près d'une femme sur cinq a subi au moins un type de violence à l'extérieur de son domicile en 1999. De surcroit, les femmes se perçoivent comme plus vulnérables, plus faibles et moins rapides que les hommes. D'ailleurs, 39,8 % des femmes évitent de sortir seules la nuit et parmi les 60 % des femmes qui sont sorties la nuit, 40 % affirment avoir eu peur de le faire (Lieber, 2008). Considérant le tout, Lieber se demande pourquoi les femmes ont toujours peur de l'espace public, tandis que celles-ci ont gagné beaucoup plus d'autonomie dans les lieux publics. Sommes-nous encore face au schisme « femme-privé et homme-public »? Lieber croit qu'il y a toujours une ségrégation « genrée » dans l'espace.

En ce qui concerne l'État, Lieber rapporte l'implication du gouvernement français face à la problématique du sentiment d'insécurité des femmes. Le ministère de l'Intérieur a préparé une fiche-conseil qui propose aux femmes de « prendre des précautions élémentaires » (*Ibid.*, p. 14) lors de leurs sorties. Par exemple, de « marcher toujours d'un pas énergique et assuré » et « si seules, ne pas donner l'impression d'avoir peur » (*Ibid.*, p. 14). L'auteure considère que le gouvernement français ne s'attaque pas au problème de fond et ne fait qu'atténuer les « symptômes ».

Cette dernière section a soulevé la pertinence d'ajouter un apport spatial à l'étude des femmes en situation d'itinérance. D'une part, il est intéressant de retenir que les femmes entretiennent un rapport particulier à l'espace public et d'autre part les stratégies utilisées par les femmes sans-abri dans ces mêmes espaces. Dans ce chapitre, nous avons également présenté les études principales traitant de l'itinérance en général, son encadrement étatique, ses définitions ainsi que les aspects particuliers aux femmes en y exposant une compréhension féministe du phénomène de l'itinérance.

1.7 Question de recherche

Comme l'étude des rapports à l'espace peut nous éclairer sur les modes de relation que les femmes en situation d'itinérance ont pu établir avec les ressources d'hébergement, notre question de recherche devra être formulée en ce sens.

Les recherches féministes qui ont travaillé sur l'espace et l'attention que ces chercheuses ont portée sur les rapports à l'espace démontrent des inégalités entre les différentes identités de genre. De surcroît, cela a un impact sur la construction identitaire des femmes et sur leur façon de s'approprier l'espace. Bref, l'analyse de

l'itinérance féminine découle aussi d'une analyse identitaire de genre et de l'analyse des structures de pouvoir.

Nous avons pu voir avec McDowell (1999, p. 30), une géographe féministe britannique que l'espace « [...] *is not inert, not merely a container for social action, but is a significant element in the constitution of identity* ». Concernant l'identité des personnes en situation d'itinérance, Zeneidi-Henry (2002, p. 11) répond : « qui sont ces SDF? La réponse est sur le terrain. L'identité est révélée par les pratiques spatiales. Ce sont en effet les lieux qui font l'identité ». Nous argumentons que les rapports aux lieux sont « genrés » étant donné que les relations spatiales et la construction identitaire sont en co-construction. La construction identitaire des femmes et leur façon de s'approprier l'espace sont problématiques considérant que nous faisons encore face à une ségrégation « genrée » de l'espace.

À la lumière de ce que nous avons pu voir dans la littérature scientifique, nous avons pu constater que les maisons d'hébergement représentent plus qu'un toit pour les femmes en situation d'itinérance. Pour ce qui est des femmes en situation d'itinérance dite chronique, est-ce qu'elles trouvent un ancrage dans ces ressources? Qu'en est-il de la construction identitaire chez les femmes en situation d'itinérance? Quelles sont les pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance? Quels rapports les femmes entretiennent avec les maisons? Comment les femmes définissent-elles leur situation dans ces lieux? C'est pourquoi nous souhaitons explorer les rapports d'identification des femmes aux ressources et aux autres lieux fréquentés.

Les conclusions de la thèse doctorale de Parazelli (1997) démontrent que l'identification et la construction de soi ne sont pas absentes chez les jeunes de la rue. Les jeunes tentent de trouver des façons de s'émanciper malgré leur vie de rue. Le modèle d'analyse qui découle de la thèse s'avère une piste intéressante pour notre recherche. Ce chercheur établit que c'est par l'analyse des significations

sociosymboliques investies dans les lieux occupés qu'on peut rendre compte des processus d'identification.

De surcroît, on voit que les rapports à l'espace peuvent nous aider à révéler les processus d'identification en terme d'investissements ou de répulsion par rapport à des désirs d'appartenance ou de rejet. Cela aurait comme effet de nous donner des indices sur les rapports que les femmes en situation d'itinérance entretiennent avec les ressources d'hébergement. Quel est le processus d'identification qui est à l'œuvre chez les femmes sans-abri pour qu'elles puissent aménager ou ménager une place sociale en regard de leur situation? Est-ce qu'elles ont des espaces qu'elles peuvent s'approprier? Comment les femmes sans-abri arrivent-elles à s'identifier à des lieux?

À la lumière de la recension d'écrits et de ces dernières considérations, nous formulons la question de recherche de la façon suivante :

Quels sont les rapports d'identification que les femmes en situation d'itinérance établissent envers les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté parmi les autres lieux fréquentés?

Il sera question de rencontrer des femmes fréquentant les maisons d'hébergement depuis plusieurs années afin d'avoir des données plus riches quant aux liens établis aux lieux. Avant de passer au cadre théorique de l'étude, la prochaine section traitera de la pertinence sociale de l'étude.

1.8 Pertinence de la recherche

Nous avons présenté l'état de la situation dans une section précédente et un constat qui émerge est que la population féminine en situation d'itinérance ne cesse d'augmenter à Montréal. Malgré cette hausse, très peu de recherches se penchent sur

le sujet des femmes sans-abri à Montréal. De ce fait, il y a peu de nouvelles connaissances sur la particularité des femmes sans-abri et encore moins traitant du rapport à l'espace des femmes. Cambrini (2013), qui a mené une étude très pertinente, a examiné les espaces significatifs aux femmes, mais n'a pas traité des espaces qui ne sont pas significatifs. Dans le cadre de cette recherche, il sera question d'explorer autant les espaces significatifs que les espaces que les femmes évitent. Nous tenterons aussi de comprendre pourquoi. Parallèlement, la recherche permettra de développer de nouvelles connaissances sur les pratiques d'intervention en maison d'hébergement. Cet aspect est judicieux puisque de plus en plus de femmes fréquentent ces lieux sans compter que la population des femmes sans-abri se diversifie (Plante, 2012). Laisser un espace de parole pour les utilisatrices de ces ressources pour s'exprimer au sujet de leur expérience en maison d'hébergement nous permettra de mieux saisir leurs enjeux et les éléments facilitant au quotidien.

De surcroît, toute recherche en travail social vise un changement social. Malgré la petitesse de notre échantillon, nous souhaitons conscientiser les femmes sur ce que peut révéler sur le plan identitaire leurs choix de déplacements dans l'espace (que ces choix de trajets soient inconscients ou conscients). Aussi, une fois la rédaction terminée, nous comptons assurer un suivi auprès des organismes communautaires concernés pour discuter des résultats de cette recherche. Il sera question de leur offrir des nouveaux éléments de conscientisation auprès des intervenantes du milieu sur la réalité sociale et spatiale des femmes en situation d'itinérance.

Cette recherche est grandement inspirée de l'approche féministe. À ce sujet, Ollivier et Tremblay (2000, p. 39) considèrent que la recherche féministe veut :

[...] favoriser chez les femmes – non seulement chez les femmes qu'elle rejoint directement par sa démarche, mais aussi chez les autres qui prendront connaissance des résultats de l'étude – une prise de conscience au fait que leurs expériences de vie sont structurées par des dynamiques où interagissent

genre et pouvoir; autrement dit, ces expériences ne sont pas naturelles, mais sociales et politiques et, conséquemment, elles peuvent être changées.

De ce fait, nous examinerons également les relations de pouvoir à l'intérieur des vies des femmes en situation d'itinérance. Le prochain chapitre exposera les éléments théoriques qui guideront nos interprétations des entrevues avec les femmes en situation d'itinérance. Il sera question par la suite de l'opérationnalisation de notre démarche de recherche.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Afin de répondre à la question de recherche, un cadre d'analyse qui s'appuie principalement sur des travaux constructivistes et phénoménologiques a été retenu. Nous orientons notre analyse du phénomène à l'étude à partir d'une théorie de géographie sociale et plus particulièrement, celle proposée par Michel Parazelli dans son étude doctorale auprès des jeunes de la rue. D'autre part, nous mettrons en lumière une analyse féministe. Pour ce faire, une œuvre de Goffman a aussi été mise à contribution. Exposons d'abord la théorie que propose Goffman sur l'arrangement des sexes pour enchaîner sur la pertinence de la géographie sociale et féministe à notre étude et pour ensuite décrire le modèle d'analyse que propose Parazelli (1997) dans son étude doctorale sur les jeunes de la rue.

2.1 *L'arrangement des sexes* d'Erving Goffman (1977)

Un des fondateurs du courant de l'interactionnisme symbolique, Erving Goffman, offre une analyse de l'espace de manière « genrée » dans son œuvre *L'arrangement des sexes* (1977). Dans l'introduction du livre, Zaidman dit au sujet de l'auteur qu'il « offre une pensée riche sur la construction sociale du masculin et du féminin, la

construction du système de genre à partir de l'observation des interactions entre hommes et femmes, dans diverses situations, dans une société donnée » (*Ibid.*, p. 14). En fait, Goffman souhaite décrire les microconfigurations spatiales qui arrangent les interactions sociales. Selon ce dernier, les comportements de genre s'adaptent suivant un équilibre structurel et précaire. Ce texte nous offre une théorie du genre et de « fortes indications méthodologiques pour analyser l'agencement des rapports entre les sexes qui restent valides et même étonnamment modernes » (*Ibid.*, p. 13)

Goffman (1977) observe que les comportements des hommes et des femmes diffèrent et qu'ils et qu'elles semblent savoir comment se comporter dans des situations spécifiques à l'intérieur d'un espace social mixte selon leur genre (ex. dans l'espace public, des réunions privées, lieu de travail ou de plaisir, vie familiale, etc.). Il semble y avoir une « mise en œuvre permanente d'un "savoir-être" social » (*Ibid.*, p. 9).

Dans la société industrielle moderne, comme, semble-t-il, dans toutes les autres, le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales, code qui soutient également les conceptions que se font les individus de ce qui fonde leur nature humaine authentique (*Ibid.*, p. 41).

C'est ainsi que débute l'analyse de Goffman. À l'aide d'une étude constructiviste de l'identité de genre qu'il définit par « sexe social », Goffman considère qu'il y a des inégalités de genre dans des situations sociales¹¹. Plus particulièrement, il y a des différences sexuelles innées qui ont des conséquences sociales sur les femmes et les institutions sociales rendent acceptables ces arrangements. En fait, il existe une vision normative de ce qu'est la masculinité et la féminité. En examinant les traits, les attributs et les pratiques des enfants au terrain de jeu, on peut dès lors observer des différences. Dans les sociétés, il y a des rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes. Dans cette organisation, les femmes se voient attribuées un rang et un

¹¹Goffman définit une situation sociale comme : « un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence immédiate d'une ou plusieurs personnes » (*Ibid.*, p. 42)

pouvoir moindre, ce qui « apporte des restrictions à l'usage qu'elles peuvent faire de l'espace public, les exclut de la guerre et de la chasse, et souvent des fonctions religieuses et politiques; et que, plus que les hommes, les femmes voient leur vie centrée sur les tâches domestiques » (*Ibid.*, p. 55). Selon Goffman, ce mode de configuration est observable dans l'ensemble des sociétés. C'est en analysant la division sexuelle du travail, la socialisation de genre, les pratiques relatives aux toilettes, l'apparence et la sélection à l'embauche et notre système d'identification (soit masculin ou féminin) que Goffman confirme les stéréotypes de genre et « les formes dominantes d'arrangements entre les sexes » (*Ibid.*, p. 89). Toutes les observations et inégalités ramènent aux différences biologiques entre les sexes : « en particulier en matière de différence de taille, de force et de potentiel physique d'affrontement » (*Ibid.*, p. 89).

Ensuite, Goffman développe deux types de risques dans l'espace public, dont les risques impersonnels (le feu, la chute d'objets, la collision accidentelle, etc.) et les risques sociaux (produit d'une intention malfaisante). Puis, il nous donne plusieurs exemples de risques sociaux : les agressions physiques, les vols avec violence, les violences sexuelles, le kidnapping, les obstacles de passage, les manquements aux règles de conversation, les insultes verbales et les importunités. En fait, « la caractéristique habituelle de toute vie publique – en particulier de celle qui se produit chaque fois que des individus qui ne se connaissent pas se trouvent mis en présence immédiate les uns des autres – est que le penchant à exploiter la vulnérabilité immédiate des autres est refoulé, si ce n'est pas réprimé » (*Ibid.*, p. 109).

De plus, le manque de confiance envers la loi et/ou l'autorité accentue la peur d'agression dans l'espace public et/ou facilite l'agresseur à passer à un acte violent. La conséquence de cela est le sentiment d'insécurité.

L'auteur observe qu'il « est manifeste que les hommes et les femmes ont des rapports très différents à la vie publique, ses imprévus étant bien plus importants pour les

femmes que pour les hommes, et ce, pour des raisons structurelles profondes » (*Ibid.*, p. 115). Goffman considère que tant que la société aura une vision biologique des sexes, nous ne pourrons pas nous défaire des inégalités de sexe dans les espaces. Conséquemment, nous demeurerons dans le schisme privé/public. Les femmes auront la perception qu'elles sont trop vulnérables pour sortir en public seule. De ce fait, elles auront peur à se déplacer dans l'espace.

2.2 Pour une analyse de la géographie sociale de l'itinérance

Émergeant de la géographie sociale, la géographie féministe étudie la construction sociale de l'espace en examinant les rapports sociaux de genre à l'intérieur d'un dit espace ou endroit, que ce soit dans les espaces publics ou privés. McDowell (1999, p. 90) souligne les rapports de genre dans l'espace comme « *the ways in which hierarchical gender relations are both affected by and reflected in the spatial structure of society* ». Il suffit de penser à l'espace urbain possédant plusieurs dimensions soit : sa dimension matérielle, idéale et sociopolitique.

D'abord, la matérialité de la ville nous renvoie aux questions d'aménagement et de services ainsi qu'à la capacité des actrices d'y intervenir, alors que l'aspect idéal interpelle les représentations sociospatiales qu'entretiennent ces mêmes actrices et qui témoignent d'un rapport particulier à l'espace. La dimension sociopolitique implique les relations sociales et les rapports de force qui se dessinent entre les groupes de femmes et les acteurs municipaux (Béchar, 2008, p. 53).

En fait, la ville est un construit social où les acteurs s'approprient l'espace en l'habituant, le pensant, le définissant et en le gérant (*Ibid.*). De plus, ceux qui s'approprient un territoire s'inscrivent aussi dans des rapports sociaux et dans des relations de pouvoir (*Ibid.*). En s'appropriant ces espaces, ces mêmes acteurs déposent leurs identités, leurs besoins et leurs préoccupations sur le territoire (*Ibid.*). Selon la même auteure, le territoire est composé d'une entité matérielle et d'une autre

immatérielle qui sont en interaction l'une avec l'autre. Ces deux attributs s'influencent mutuellement, ne peuvent exister de manière autonome et leur relation est de type dialectique (*Ibid.*). Porteur de codes sociaux et d'idéologies définis par les acteurs, l'espace idéal a une influence sur la présence des personnes marginalisées et des femmes. En ce qui concerne les femmes, l'espace reproduirait et maintiendrait les inégalités de genre. Autrement dit, les hommes et les femmes n'ont pas « le même pouvoir sur l'espace et dans l'espace, traduisant la marginalisation socioéconomique et politique des femmes spatialement » (Béchar, 2008, p. 60). À ce sujet, la thèse doctorale de Parazelli (1997) entre en complémentarité avec les éléments que nous venons de présenter. Dans la prochaine section, il sera question de présenter la théorie proposée par Parazelli (*Ibid.*).

2.3 Hypothèse géosociale de la socialisation marginalisée

Dans sa thèse doctorale, Parazelli (1997) s'intéresse aux pratiques spatiales des jeunes de la rue à Montréal. Il tente de formaliser la construction identitaire des jeunes de la rue à travers les dynamiques d'appropriation de l'espace. C'est en percevant les jeunes de la rue en tant que porteurs et acteurs/sujets de leur propre histoire qu'il interroge la construction identitaire chez eux.

C'est en décodant les pratiques sociospatiales des jeunes à partir de leur propre système de représentation et leurs relations à leur famille qu'il s'y prend pour répondre à sa question de recherche principale (Zeneidi-Henry, 2003). La rue procure aux jeunes marginaux un espace transitionnel en référant à la théorie de Winnicott (1975). Parazelli (1997) développe le concept de la « socialisation marginalisée ». Nous aborderons certains éléments de son travail théorique dans cette section, ceux qui ont servi pour notre recherche.

Parazelli (1997) s'inspire en grande partie de la *théorie sur la forme urbaine* de Ritchot et Mercier (1992). De surcroît, l'auteur y ajoute des éléments de la psychanalyse et de la géographie structurale pour élaborer sa proposition théorique. Il établit des liens entre l'inconscient, la topologie et l'identité humaine. « Considérant que l'espace et l'identité humaine relèvent d'une « structure morphologique abstraite » dont le corps propre constituerait à l'origine le schéma a priori de son organisation topologique » (Parazelli, 1997, p. 122). En utilisant l'hypothèse du psychanalyste anglais Donald Woods Winnicott sur l'espace transitionnel, Parazelli élabore un cadre théorique permettant d'analyser le potentiel de construction identitaire des jeunes de la rue dans certains espaces urbains : « [...] il n'y a pas de sujet sans activité symbolique et il n'y a pas d'activité symbolique sans un mouvement d'appropriation d'un objet transitionnel » (Parazelli, 1997, p. 138). À partir de la théorie de Winnicott, Parazelli identifie trois conditions de possibilité de l'espace transitionnel : il faut une « réciprocité des relations », « confiance et fiabilité » et un « aspect informel ». Les investissements symboliques réfléchis mutuellement (aire de jeu partagé) se réfèrent à l'idée de la **réciprocité des relations**. Autrement dit, c'est la « capacité [d'un acteur] d'établir des relations [qui] s'inscrit dans un mouvement d'appropriation mutuelle de l'activité symbolique dans le jeu créatif » (Parazelli, 2002, p. 151). Quant à la **confiance et fiabilité**, c'est « toute menace à la liberté des sujets [acteurs présents qui] handicape ces derniers dans leur capacité à s'approprier cet acte social » (Parazelli, 2002, p. 151). Finalement, l'aspect informel se réfère à un espace neutre où les acteurs « disposent d'un certain **potentiel d'indétermination des règles du jeu** ». Cet « aspect informel de l'espace transitionnel rend possible l'appropriation de règles du jeu par la création (pour jouer, il faut des règles) » (Parazelli, 2002, p. 152).

De surcroît, Winnicott énonce deux types de rapport à l'espace soit : le mode de relation à l'objet et son mode d'utilisation. Parazelli considère que ces rapports sont « de précieux indicateurs empiriques pour observer le phénomène de structuration

d'espaces de socialisation des jeunes de la rue » (*Ibid.*, p. 152). Dans sa thèse, Parazelli (1997) ajoute un troisième type de rapport qui est le mode d'occupation sociospatial (selon la régulation politique de l'appropriation). À ce sujet, l'auteur ajoute que « la représentation topologique permet à l'être humain de percevoir géographiquement les éléments hétérogènes du monde extérieur en identifiant des relations de position dans l'espace » (*Ibid.*, p. 153). L'appropriation de l'espace s'inscrit d'ailleurs dans la perspective théorique de Mendel (1992) concernant le concept d'appropriation de l'acte : « le mouvement d'appropriation de l'acte serait une constante dynamique de la structuration de l'identité humaine et de l'acquisition d'une certaine autonomie sociale » (Parazelli, 1997, p. 142).

Dans sa thèse, Parazelli (2002, p. 148) démontre qu'il y a bien des « contextes d'interaction associés à l'appropriation collective de lieux par les jeunes de la rue [qui] renvoient au concept "d'espace transitionnel" du psychanalyste et pédiatre Winnicott ». En utilisant le modèle proposé par Parazelli, nous pourrions examiner les pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance.

L'auteur en vient à créer un modèle de synthèse des indicateurs sociospatiaux (voir Figure 2.1). Les actes **d'appartenance aux lieux** ayant comme indicateurs les modes de relation au lieu, d'utilisation du lieu et d'occupation d'un lieu. De bons indicateurs pour le mode de relation aux lieux seraient l'investissement sociosymbolique à un lieu donné ainsi que l'affect lié à ce lieu. En deuxième temps, le mode d'utilisation aux lieux se réfère aux activités pratiquées dans un lieu précis. La durée et le rythme de fréquentation d'un endroit sont des indicateurs clés pour le mode d'occupation. Ces actes sont regroupés en *facteurs anthropologiques* qui servent à déterminer les actes d'appartenances aux lieux. On retrouve également les **actes d'attribution aux lieux** qui regroupe trois indicateurs (la programmation, l'accessibilité, le contrôle et la surveillance) que Parazelli attribue à des *facteurs sociopolitiques*. Ces derniers déterminent la marge de manœuvre qu'un individu possède pour s'attribuer un lieu ou

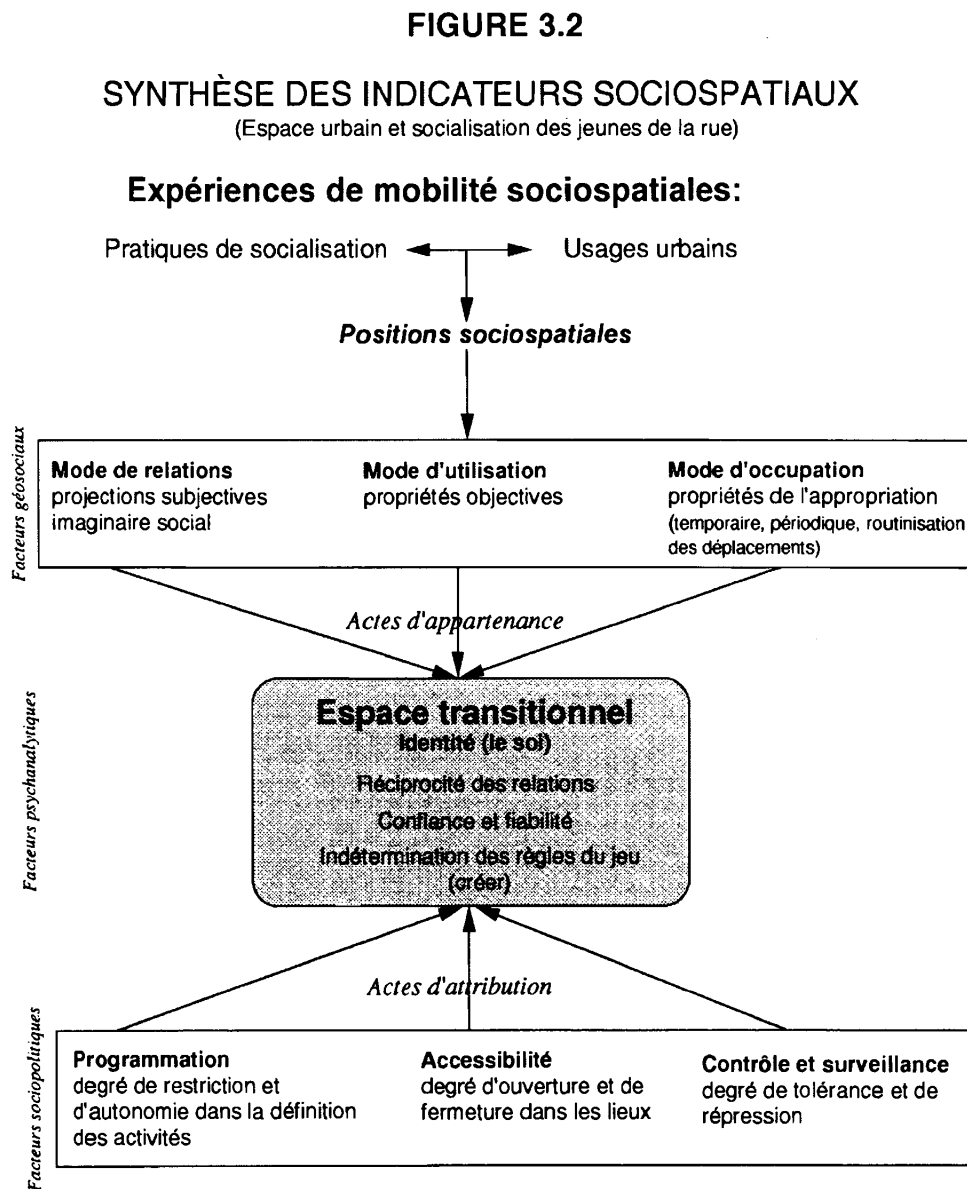
pas. Par exemple, le degré de tolérance et de répression dans un lieu ou encore le degré de liberté et de restriction dans un lieu. Enfin, il y a les **conditions de l'espace transitionnel** (indicateurs expliqués ci-haut : réciprocité des relations, confiance et fiabilité, potentiel d'indétermination des règles du jeu) qui sont les « facteurs psychanalytiques des fondements de la construction identitaire appelés processus de socialisation » (Parazelli, 2002, p. 161). Enfin, pour évaluer le potentiel transitionnel d'un lieu donné, il suffit d'analyser : « [...] les conditions relationnelles du contexte d'interactions sociales entre les individus dans un lieu donné » (Parazelli, 2002, p. 159). Par ailleurs, ces jeunes « chercheraient » alors des lieux qui potentialisent des contextes d'interaction où il serait possible de se construire en tant que sujets sociaux » (Parazelli, 2002, p. 157).

Il importe de préciser qu'il ne suffit pas de vouloir s'approprier des lieux d'identification attractifs, mais aussi de pouvoir obtenir le contrôle de sa mobilité (endorégulé) face aux forces d'exorégulation (police, hommes menaçants, attribution d'une chambre, etc.) pour occuper le lieu convoité.

2.3.1 Objectifs de recherche

À l'aide des indicateurs mentionnés ci-haut, l'objectif principal de cette recherche a été d'identifier le potentiel transitionnel des maisons d'hébergement en contraste avec les autres lieux en identifiant les indicateurs sociospatiaux des corpus d'entrevue. Il a été question également de mettre en lumière les actes d'appartenance aux lieux ainsi que les actes d'attributions aux lieux. Ayant exposé le cadre théorique, la prochaine section traitera de l'opérationnalisation de la recherche auprès des femmes.

Figure 2.1 : Synthèse des indicateurs sociospatiaux (Parazelli, 1997).



CHAPITRE III

CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Notre démarche méthodologique qualitative s'inscrit dans une perspective féministe et cohérente avec la vision des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté. Dans un premier temps, l'ancrage de la recherche dans une méthodologie féministe sera abordé. Ensuite, nous détaillerons les aspects qualitatifs de la recherche : la technique d'entrevue, l'échantillonnage, le déroulement des entrevues ainsi que l'organisation et l'analyse des données. Il sera question par la suite d'élaborer sur les limites de la recherche et les considérations éthiques.

3.1 Une recherche inspirée de l'épistémologie féministe

Comme nous avons pu le voir précédemment, les rapports de pouvoir de genre dans l'espace existent. Les femmes en situation d'itinérance sont-elles touchées par ces dynamiques? C'est en partie ce que nous avons examiné dans le cadre de cette recherche. Bref, notre étude s'inspire de l'épistémologie féministe à partir d'un ouvrage sur la méthodologie rédigée par deux chercheuses canadiennes. Selon ces

auteures, la recherche féministe repose sur une critique de l'androcentrisme du savoir scientifique :

Les critiques féministes du savoir scientifique ont ainsi montré que loin d'être neutre et objectif, le savoir produit par les sciences humaines et sociales s'est construit à partir d'une perspective androcentrique qui néglige, invente ou infériorise (Mura, 1991) de nombreux aspects de la vie des femmes et naturalise les sources de leurs oppressions » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 68).

Selon Ollivier et Tremblay (2000), c'est à l'aide d'une méthodologie qualitative que nous pouvons mieux réaliser une recherche féministe. Les auteures justifient leur raisonnement en utilisant les propos de Smith et Vickers (cité dans *Ibid.*, p.23) :

Ce que revendiquent Smith (1981, 1987) en sociologie, ou Vickers (1997) pour les sciences politiques, c'est que la recherche parte de là où les femmes sont sujets, qu'elle émerge de situations quotidiennes jugées problématiques par les femmes. Cela implique de valoriser les expériences et le vécu des femmes comme point de départ de la recherche, de considérer « l'ordinaire » comme important » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 23).

3.2 Type de recherche

3.2.1 Approche qualitative

Nous avons choisi une approche qualitative à la fois de type interprétatif et critique, tel que catégorisé par Anadon (2006). La recherche interprétative s'intéresse à « comprendre les significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences » (*Ibid.*, p. 15). Une recherche ayant cette orientation « met en valeur la subjectivité dans la compréhension et l'interprétation des conduites humaines et sociales » (*Ibid.*, p. 15). L'autre approche méthodologique est de type critique, inspirée du courant de la théorie critique, soit du matérialisme historique de l'École de Francfort (*Ibid.*). Cette école défend l'idée que « la recherche doit permettre une

critique radicale des aspects politiques, sociaux et culturels de la société afin de provoquer un changement social » (*Ibid.*, p. 16).

Ainsi,

Les recherches féministes, préoccupées par les rapports de domination homme-femme, ainsi que d'autres recherches voulant rendre compte des rapports de domination dans l'ensemble social (race, genre, etc.) ou encore de la situation sociale des groupes subalternes de la société (chômeurs, détenus, marginaux, minorités, etc.) prennent racine dans ce courant sociocritique. Les questions de pouvoir, d'oppression et de hiérarchies sociales sont le centre des préoccupations. (*Ibid.*, p. 16)

Au chapitre précédent, nous avons fait appel à des théories de type interprétatif, car comme le souligne Anadon (2006, p. 11), ces théories « partagent l'objectif de donner la parole aux différentes voix, personnes et groupes sociaux afin de les amener à prendre la place qui leur revient au sein de la société ». L'auteure ajoute par la suite que « la recherche vise, d'abord et avant tout, la mise au jour des inégalités sociales et systémiques et vise ultimement, l'émancipation et l'*empowerment*¹² des populations ciblées par le partage du savoir engendré par la recherche » (*Ibid.*, p. 11).

Par ailleurs, nous proposons une recherche de type phénoménologique telle que décrite dans le texte d'Anadon (2006). Ce type de recherche inspirée de la phénoménologie d'Husserl, du début du XX^e siècle, vise à étudier la conscience humaine. Autrement dit, une méthodologie phénoménologique met l'accent sur le vécu de l'individu et sur l'expérience subjective. Anadon (2006, p. 19) considère que « la phénoménologie se questionne sur l'essence même des phénomènes avec l'objectif de révéler les structures significatives internes au monde vécu ». C'est

¹² Dans la présente recherche, l'effet potentiel d'empowerment résiderait dans le travail de conscientisation que les entrevues avec les femmes amorceraient, en mettant à jour le sens qu'elles donnent elles-mêmes à leurs pratiques spatiales. C'est donc sur le plan de la réflexivité que cette recherche a pu possiblement contribuer à améliorer leur situation. Mais nous ne pouvons rien affirmer en ce sens faute d'avoir pu l'évaluer.

pourquoi nous nous intéresserons à l'analyse des discours des femmes, et de ce qu'elles vivent au quotidien afin de comprendre le phénomène de l'intérieur.

3.2.2 Style d'entrevue

En ce qui concerne le style d'entrevue, l'entretien non directif mitigé a été choisi tel qu'utilisé dans la thèse doctorale de Parazelli (1997). Ce chercheur québécois a pratiqué ce style d'entrevue et appuie son choix en se servant de la définition de Daunais (cité dans Parazelli, 1997, p. 179) :

L'entretien non directif mitigé se distingue de l'entretien strictement non directif par le fait qu'il implique un usage nuancé de la non-directivité : ainsi, à certains moments, une même entrevue peut devenir hautement structurée pour recueillir des renseignements très précis et, à d'autres, elle peut être totalement non directive pour explorer des états affectifs, des valeurs, etc.

En fait, selon Parazelli (1997), l'entretien non directif mitigé est intéressant, car il permet une souplesse d'expression en offrant au sujet la possibilité de fournir de nouvelles interprétations auxquelles le chercheur n'avait pas pensées avant. L'auteur considère que ce type d'entretien diffère du récit de vie, car le chercheur a préalablement identifié les sous-thèmes qu'il désire explorer. Conséquemment, l'interviewé n'est pas en plein contrôle de l'entretien comme cela se produit dans le récit de vie (*Ibid.*).

3.2.3 Échantillon et recrutement

Mongeau (2008, p. 90) définit la population et l'échantillon ainsi : « la population correspond à l'ensemble des unités (personnes ou objets) auquel on s'intéresse. [...] quant à l'échantillon, il représente une fraction de cette population. L'échantillon correspond à la partie de la population qui est réellement étudiée ». La population à l'étude représente les femmes en situation d'itinérance qui fréquentent les maisons

d'hébergement pour femmes en difficulté depuis plusieurs années sur l'île de Montréal. La population sera constituée d'un « échantillonnage typique » tel que décrit par Angers (1996) :

Dans l'échantillonnage typique, les éléments choisis pour faire partie de l'échantillon apparaissent comme des modèles de la population à l'étude. On recherche un ou des éléments considérés comme des portraits types de la population dont ils proviennent. [...] on ne peut qu'espérer que les éléments de l'échantillon posséderont les traits typiques correspondant à la population, tout comme on ne peut qu'espérer que les erreurs inévitables dans la sélection se neutraliseront.

Initialement, nous voulions, pour favoriser un lien de confiance, mentionner aux femmes que nous avons déjà travaillé pendant quatre ans dans les maisons d'hébergement pour femmes en difficultés à Montréal. À la recommandation du SCAE (Sous-comité d'admission et d'évaluation) de l'École de travail social, nous n'avons pas procédé tel que prévu. Par contre, au moment des visites dans les maisons d'hébergement, la majorité des femmes nous ont reconnu, nous identifiant comme une « ancienne intervenante ». Nous avons donc pu créer un bon lien de confiance avec les femmes interrogées. Concernant la création d'un lien de confiance, Ollivier et Tremblay (2000) mentionnent que créer des liens de proximité entre la chercheuse et les participantes n'est pas vu comme négatif dans le cadre d'une recherche féministe étant donné que cela contribue à mettre en place un climat de convivialité et un dialogue basé sur l'intersubjectivité.

Les femmes ont été choisies selon ces critères (critère inclusion) :

- Âgées de 18 ans et plus (les maisons pour femmes en difficulté n'acceptent que les femmes majeures);
- Qu'elles fréquentent une ressource d'hébergement pour femmes en difficulté, et ce, depuis au moins trois ans.

En ce qui a trait aux critères d'exclusion, nous n'avons pas accepté les femmes qui ont fréquenté les maisons d'hébergement pour moins de trois ans et qui étaient sous l'effet de la drogue ou l'alcool au moment de l'entretien.

Concernant les modalités de recrutement des participantes, il a été convenu avec les coordinatrices cliniques de deux maisons d'hébergement qu'elles nous aideraient à recruter des femmes selon nos critères d'inclusion. L'aide des ressources communautaires a été cruciale pour nous aider à recruter les candidates. De plus, des affiches ont été posées sur le babillard des ressources d'hébergement. Nous avons pu recruter des femmes de cette façon également.

De prime abord, nous souhaitions rencontrer huit à dix candidates. Finalement, nous avons rencontré six femmes puisqu'après ces entrevues nous croyions avoir suffisamment d'informations pour procéder à l'analyse et aucune autre femme ne nous a contactée pour une entrevue. La moyenne d'âge des femmes rencontrées est de 47 ans (consulter Tableau 1 pour les données sociodémographiques). Comme le souligne Mongeau (2008, p. 91) : « l'échantillon d'une recherche poursuivant des objectifs de nature plus qualitative peut être relativement petit, car l'objectif n'est pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène ». Nous avons dû refuser trois femmes intéressées à participer à l'entrevue en raison des critères d'inclusion et de procédure. La première femme a refusé de signer quoi que ce soit (dont le questionnaire d'entrevue) et ne voulait pas que nous enregistrions son consentement verbal. La deuxième candidate n'a pas pu être acceptée puisqu'elle habite en appartement et elle utilise les ressources d'hébergement pour des petits répits de dix jours lorsqu'elle est en crise. La dernière était dans un état particulier lorsque nous l'avons rencontrée, au moment où nous commençons à lui expliquer la recherche, des intervenants sociaux du service « Urgence psychosociale justice » sont venus pour évaluer son état mental. Nous avons invité cette dernière à nous recontacter, mais elle ne l'a pas fait.

Lors du recrutement, il était important d'avoir un échantillon diversifié au niveau du type de personne. Quivy et Campenhoudt (2011) soulignent plusieurs critères à prendre en compte : l'âge, la situation familiale, le genre, l'occupation, la condition socio-économique et l'origine culturelle. Ce faisant, nous avons eu plus de chance d'avoir des réactions variées et contrastées. Cela nous a permis d'avoir une meilleure représentation de la population des femmes en situation d'itinérance. Afin de remercier les femmes pour leur participation, une somme symbolique de 20 dollars leur a été donnée. À cet effet, beaucoup d'appels ont été reçus à la fin du mois (moment où les femmes prestataires de la sécurité du revenu ont moins d'argent) et quelques candidates ont manifesté leur intérêt sur place lorsque nous étions à la ressource pour rencontrer une femme.

Les entrevues ont duré en moyenne une heure. Nous considérons également qu'une heure fut suffisante pour passer à travers du corpus d'entrevue. Les femmes ont eu l'occasion de choisir le lieu de l'entrevue. Toutes celles interrogées ont préféré des rencontres dans une petite salle de la ressource d'hébergement où elles pouvaient s'exprimer en toute tranquillité. Enfin, toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites textuellement pour favoriser l'analyse des données.

Tableau 3.1 – Caractéristiques des femmes constituant l'échantillon final.

Femme	Âge	Dernier domicile	# d'années dans la rue	Durée de l'entrevue
Jasmine	40	2009	14 ans	50 min
Sylvie	42	2008	9 ans	56 min
Pamela	44	2006	9 ans	66 min
Jeannine	51	2010	6 ans	55 min
Josée	52	2012	10 ans	75 min
Aïcha	54	2013	24 ans	62 min

3.2.4 Procédure de collecte des données

Nous avons conçu un guide d'entretien correspondant à la problématique des femmes en situation d'itinérance chronique. Selon Combessie (1999, p. 25), le guide d'entretien est un « memento » soit une « liste des thèmes ou des aspects du thème qui devront avoir été abordés avant la fin de l'entretien ». Notre guide d'entretien contient d'abord des questions générales liées à des données sociodémographiques telles que l'âge, la durée de fréquentation des ressources d'hébergement, etc. De surcroît, en utilisant le schéma conceptuel à Parazelli (Figure 2.1) et en lien avec le cadre théorique, neuf indicateurs ont été identifiés et intégrés dans le guide d'entretien. Ils ont été définis dans le chapitre précédent. Il s'agit des facteurs géosociaux (Tableau 3.2), des facteurs psychanalytiques (Tableau 3.3) ainsi que les facteurs sociopolitiques des lieux (Tableau 3.4). Des sous-questions ont été préparées pour approfondir la discussion avec les femmes, soit : « pourquoi tu penses que c'est ainsi? », « comment tu comprends cela? », etc. Le guide d'entretien pour l'étude a été grandement inspiré de celui de Parazelli (1997).

Tableau 3.2 : Indicateurs des variables dynamiques des pratiques spatiales de socialisation (Parazelli, 1997, p. 189).

VARIABLES DYNAMIQUES

	Modes de relation (MR)	Modes d'utilisation (MU)	Modes d'occupation (MO)
INDICATEURS	perception esthétique	activités pratiques	localisation des pratiques
	leurs affects	stratégies d'action	durée et rythme
	investissement sociosymbolique	appropriation des usages urbains	routinisation

Tableau 3.3 : Indicateurs des variables stratégiques du potentiel transitionnel (Parazelli, 1997, p.190).

VARIABLES STRATÉGIQUES

	Réciprocité des relations (RR)	Potentiel d'indétermination des règles du jeu (PI)	Confiance et fiabilité (CF)
INDICATEURS	investissement symbolique mutuel	aspect informel de l'aire intermédiaire	absence de menace à la liberté
	mouvement d'appropriation de l'acte social	créativité <i>playing</i>	sécurité affective

Tableau 3.4 : Indicateurs des variables dynamiques de la gestion des usages urbains (Parazelli, 1997, p. 190).

VARIABLES DYNAMIQUES

	Programmation (P)	Accessibilité (A)	Contrôle et surveillance (CS)
INDICATEURS	degré de restriction et de liberté dans la définition des types d'usages	degré d'ouverture et de fermeture des lieux	degré de tolérance et de répression

3.2.5 Traitement des données

L'analyse des données a été effectuée à l'aide d'une grille d'analyse et à travers une analyse du contenu des récits portant principalement sur le thème des pratiques spatiales. Les enregistrements effectués ont permis de ne pas omettre de détails qui ne semblaient pas importants de prime abord. L'enregistrement nous a donné accès à une analyse plus distanciée et plus objective des données. En fonction des thèmes choisis

préalablement par l'entremise de notre cadre théorique (analyse de contenu), nous avons pu procéder à l'étude des propos des femmes en situation d'itinérance (Quivy et Van Campenhoudt, 2011). Par exemple, afin d'étudier les pratiques spatiales des femmes sans-abri, nous avons créé une rubrique que nous avons nommée « Lieux fréquentés ». En dessous nous avons inséré des thèmes variés dont « Activité » (pour identifier le mode d'utilisation) et « Fréquence » (pour étudier le mode d'occupation). Des extraits d'entrevues ont été codés dans un dossier Excel en respect aux rubriques et thèmes identifiés. Cela nous a permis d'identifier rapidement nos indicateurs théoriques au moment de l'analyse.

3.3 Limites de l'étude

Certaines limites possibles que nous pouvons attribuer aux caractéristiques de l'échantillon ont pu s'imposer à cette recherche. Hérard (2009, p. 52), dont la recherche s'intéressait aux personnes en situation d'itinérance à Montréal a identifié une limite à son étude qui pourrait s'appliquer à la nôtre :

Le fait que les participants présentent des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie puisse changer la manière qu'ils ont d'interpréter le monde et leurs expériences. Est-ce que cela peut altérer la conscience à un point qu'elle devienne dépréciée, voire dénigrée? Personnellement je ne le crois pas. Au contraire, puisque c'est la perception des personnes itinérantes en situation d'auto-exclusion que je veux saisir, ces considérations si présentes dans l'univers de ces personnes s'avèrent fondamentales.

Avec notre expérience d'intervention auprès des femmes en difficulté, les problèmes reliés à la consommation ainsi que les troubles de santé mentale font partie de la vie de plusieurs femmes en situation d'itinérance. Nous nous sommes assurées que lors des entrevues, les femmes n'aient pas consommé de drogue et/ou d'alcool.

De plus, il importe de préciser que les résultats de la recherche ne peuvent pas être considérés comme exemplaires vu la petitesse de l'échantillon puisque d'autres femmes pourraient vivre des situations différentes. Chaque femme rencontrée vit une réalité qui lui est propre et complexe, ce qui en fait un échantillon varié et hétérogène, tout comme la population itinérante en général puisque l'itinérance s'articule sur des aspects individuels, psychosociaux et structurels (Gaetz *et al.*, 2013).

De plus, tout au long du processus de recrutement, une attention particulière a été portée à rencontrer des femmes de différentes générations. Nous considérons que notre échantillon n'est pas représentatif des femmes sans-abri puisque toutes les candidates ayant participé à la recherche avaient plus de 40 ans. On peut débattre que notre intérêt particulier pour les femmes étant en situation d'itinérance depuis plusieurs années a contribué à cette moyenne d'âge élevée. Aussi, le nombre d'années passées en situation d'itinérance de nos participantes était élevé et très au-delà de nos critères d'inclusion (3 ans). La participante ayant le plus petit nombre d'années en situation d'itinérance est Jeannine, qui est sans-abri depuis six ans.

3.4 Considérations éthiques

Nous prendrons les mesures suivantes afin de veiller à l'anonymat et au consentement libre des participantes. De prime abord, ce sont les personnes intéressées qui nous ont contactées pour prendre part à notre recherche et non le contraire. Les participantes ont été informées des objectifs et des modalités de la recherche ainsi que de l'utilisation que nous ferons des données recueillies. Un formulaire de consentement a été signé par les deux parties garantissant les engagements respectifs. Ce fut une façon d'assurer le consentement libre et la candidate a été informée de la possibilité de mettre fin à l'entrevue en tout temps. Ces dernières ont été avisées qu'il n'y aura aucun nom réel cité dans les documents. À ce sujet, des noms fictifs ont été choisis

pour identifier les répondantes. Finalement, les entrevues ont été transcrites par nous-mêmes et tout le matériel sera protégé et détruit après le dépôt final du mémoire.

Nous avons pris en considération qu'il pourrait y avoir eu un certain malaise lié à la participation à l'entrevue. Pendant ou après l'entrevue, la personne interviewée aurait pu vivre un inconfort psychologique en discutant de sujets très personnels. Afin d'éviter une désorganisation chez les femmes après l'entrevue, nous nous sommes assurés de la disponibilité d'une intervenante de la ressource pour du soutien post-entrevue.

De plus, comme le souligne très bien Crête (cité dans Hérard, 2009, p. 59) l'intérêt du chercheur universitaire envers les personnes marginalisées soulève quelques interrogations :

Il faut bien reconnaître que les chercheurs sont presque forcément des gens très scolarisés et d'un niveau économique relativement élevé, ainsi doit-on se demander s'ils ont tendance à étudier des gens pauvres, malades, délinquants ou des notables, des riches, des patrons ou autres catégories privilégiées de notre société? Il faut convenir que c'est souvent commode d'étudier les gens désavantagés; ils sont peu mobiles, moins avares de leur temps et apprécient peut-être davantage le fait d'être l'objet de l'attention de gens savants. Ces sujets étudiés retirent-ils quelques bénéfices, au moins équivalents aux frais encourus? Ce sont là des questions que le chercheur doit se poser tout en poursuivant ses objectifs scientifiques.

Cela dit, nous sommes demeurés sensibles à l'interprétation qu'une personne en situation de marginalité peut avoir de l'intervieweur. Nous avons tenté d'apaiser le stress que peuvent susciter les entretiens en créant un espace convivial et confortable.

CHAPITRE IV

LES PRATIQUES SPATIALES DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

4.1 Présentation des participantes

Jasmine

Jasmine fréquente les maisons d'hébergement de manière régulière depuis 1990. Pendant ce temps, elle a eu des épisodes en appartement. Son dernier appartement date de 2009 et elle l'a quitté pour aller suivre une thérapie en toxicomanie qui fut un échec selon elle. Depuis son retour de thérapie, elle fréquente au quotidien les maisons d'hébergements pour femmes ainsi que les ressources communautaires en toxicomanie. Elle vient d'une famille « straight » et ses parents mènent un bon train de vie. Dans le passé, Jasmine a travaillé comme animatrice et elle s'est promenée beaucoup au Québec. Elle pense avoir des problèmes de santé mentale parce qu'elle ne peut pas comprendre comment elle peut consommer autant. Elle a eu recours au travail du sexe dans le passé. Maintenant, elle a un copain, elle fréquente les lits d'urgence d'une ressource d'hébergement et elle souhaiterait gagner la confiance des intervenantes pour avoir sa chambre dans cette ressource. Au moment de l'entrevue, Jasmine a 40 ans et elle consomme du crack une fois par semaine. « Qu'est-ce qui n'est pas facile pour moi? Ce n'est pas facile tout court. Ce qui n'est pas facile c'est

se faire dire qu'on n'a pas de place. Qu'est-ce qui est facile pour moi? C'est de retourner à la même place, c'est que je retourne toujours à la même place... »

Pamela

À 35 ans, Pamela s'est retrouvée à la rue après une faillite personnelle en donnant de l'argent aux membres de sa famille. Neuf ans plus tard, Pamela a 44 ans et elle fréquente les maisons d'hébergements. Pour elle, la maison qu'elle fréquente est un lieu de développement personnel et elle dit être plus heureuse qu'elle ne l'a jamais été. Elle est abstinente de drogue et d'alcool depuis un peu plus d'un an. Pamela est une ancienne entrepreneure dans le domaine du service à la clientèle. Elle a fait de la prison dans les années 1980, un séjour qu'elle qualifie de « pire cauchemar de sa vie ». Elle a fréquenté toutes les maisons sur l'île de Montréal. Elle a habité à l'extérieur de la région métropolitaine dont la Gaspésie et le Centre du Québec. Quoique méfiante, elle entretient toujours des liens avec sa famille. Pamela aime aider les gens autour d'elle, surtout les personnes en difficulté dans la rue.

Jeannine

Jeannine, 51 ans, est sans-abri depuis 6 ans. Elle a aussi eu des épisodes en appartement, mais ne sachant pas pourquoi, la vie en appartement ne fonctionne pas. Elle considère que ses problèmes de santé mentale et de dépendance sont les raisons de ses retours en maison d'hébergement. Mère de plusieurs enfants et aussi grand-mère, elle préfère fréquenter les maisons d'hébergement qu'aller vivre chez ses enfants – elle craint de les déranger. Elle aime passer du temps au centre-ville et avec les jeunes en situation de marginalité. Jeannine consomme parfois de la marijuana à la place Émilie-Gamelin, mais ne consomme plus de drogues fortes depuis un bout de temps. Au moment de l'entrevue, elle a eu une offre pour aller vivre dans un appartement, cela lui fait peur, nous dit-elle, car elle craint de retomber dans la « désorganisation » et la dépendance.

Sylvie

Sylvie fréquente régulièrement les maisons d'hébergement depuis 2005 suite à une hospitalisation en psychiatrie. D'ailleurs, elle préfère se promener dans les maisons d'hébergement au lieu de se faire interner. Elle se sent plus libre en maison d'hébergement. Sylvie est alcoolique et « gambleuse », son quotidien tourne autour de la consommation d'alcool et « jouer aux machines ». Elle n'a pas d'autres intérêts, nous dit-elle. Elle fréquente les bars au centre-ville, elle s'y sent libre et parfois, pour économiser de l'argent, elle boit de l'alcool dans les ruelles près des maisons d'hébergements. Elle a été escorte pendant une partie de sa vie. Elle a eu des épisodes en appartement, mais sans succès. Elle accueillait des femmes en difficulté chez elle, mais elles ne payaient pas leur moitié de loyer. De plus, Sylvie a eu des problèmes avec ses voisins. Tout cela l'a mené à se faire évincer de ses logements. Lors de l'entrevue, Sylvie répond à nos questions sans trop développer et nous paraît timide.

Aïcha

Aïcha est une femme d'origine franco-maghrébine dans la cinquantaine commençant à se trouver « vieille » à recourir au réseau des maisons d'hébergement. Sa situation financière actuelle et son style de vie font en sorte qu'elle ne peut pas garder un logement très longtemps malgré qu'elle aimerait bien être plus stable. Aïcha nous dit avoir une schizophrénie qu'elle traite bien avec de la médication. Elle se dit elle-même alcoolique et « gambleuse » et elle a beaucoup de dettes avec son « shylock ». Aïcha nous dit qu'elle a eu la vie difficile, mais que malgré tout, elle garde le sourire. Elle aime passer ses journées à se promener au centre-ville ou au Plateau Mont-Royal et elle adore la lecture, elle lit plusieurs livres par semaine. Aïcha n'a aucune idée de ce que les gens pensent d'elle. Elle aimerait vivre à Montréal-Nord, car c'est la première place où elle a vécu quand elle a immigré au Canada.

Josée

Josée, 52 ans, passe ses journées à se battre pour avoir accès à un plus grand revenu. Elle dit avoir des problèmes de santé physique importants qui l'empêchent de travailler à temps plein et souhaiterait être reconnue « invalide ». Elle ne considère pas qu'une personne puisse vivre avec 600 \$ par mois dans un logement décent (elle dit avoir vécu dans des trous à rats et à coquerelles). De plus, au quotidien, elle se promène au centre-ville en faisant signer une pétition pour améliorer la situation des femmes sans-abri en militant pour le logement social. Quand elle quête de l'argent, on lui dit qu'elle est trop propre ou trop belle pour faire cela. Elle mentionne avoir tout eu dans sa vie, une maison, un mari, une auto et c'est suite à une séparation qu'elle s'est retrouvée à la rue. Elle ne consomme plus depuis 20 ans. Très croyante, elle aime bien se recueillir dans un couvent de sœur ou dans une église au centre-ville. Elle se considère comme une « personne oubliée ».

4.2 Des femmes en quête de tranquillité

4.2.1 Jasmine

Lorsque nous avons rencontré Jasmine, elle nous a dit que ce sont ses problèmes de consommation de drogue qui l'ont menée à la rue. Bien qu'elle ait eu quelques moments en appartement, elle est sans-abri depuis l'an 2000. « On est en 2014, pis on survit comme si on était au début des temps. On était comme, d'aller chasser pour manger. On est en survie, mais on a toute alentour de nous. Y a quelque chose qui ne marche pas dans ma tête ». Voilà comment Jasmine comprend sa situation d'itinérance et celle des autres.

Des lieux où elle se sent bien et des lieux plus sombres

Pour elle, les maisons d'hébergement sont des lieux de réinsertion, pour évoluer comme personne et pour les fréquenter, il faut vouloir changer. En général, parmi les lieux qu'elle fréquente, elle ne se sent pas considérée comme une personne à part entière sauf à la ressource X où les intervenantes traitent les femmes comme des êtres humains. Elle y sent que c'est l'endroit où elle a le plus de liberté d'agir et d'ailleurs les activités qu'elle fait à la ressource lui permettent de se connaître davantage.

Je ne sais pas pourquoi parce que dans le fond ils nous laissent être nous autres même. Ils veulent qu'on se réalise, qu'on s'exprime... fait que dans la mesure de l'acceptable (...) y'a la salle d'activité en bas, la salle de jour, des pièces en arrière (...) ils veulent qu'on s'exprime, s'exprimer par les arts, par la liberté d'expression c'est ça. J pense qu'ici c'est une des meilleures places et y'a de la place pour ça et j'ai une psychothérapeute qui va s'occuper de moi, qui va m'écouter pis tsé j'ai beaucoup de travail à faire sur moi-même, c'est pas super le fun ce que je vais commencer ici là tsé.

Y font mes sandwiches le matin, y servent mes repas. Bien c'est la seule affaire qu'ils font dans le fond pour nous autres, mais le reste c'est à nous à faire les choses. Si je ne sais pas ce que j'ai à faire si j'arrête pas de consommer, si je ne vais pas à mes rendez-vous chez le médecin tsé je veux dire c'est sûr qu'il n'y a pas de place pour moi le soir. Y'a pas de lit d'urgence y'a pas de chance pour prendre...

Jasmine a été « barrée » de certaines maisons d'hébergement et ressources communautaires parce qu'elle y arrivait intoxiquée. Elle a déjà été escortée par la police à l'extérieur d'une ressource. Jasmine décrit cet épisode comme un moment très houleux de sa vie. Elle considère que les intervenantes ont des attentes envers elle et elles auront une place pour elle à dormir si elle se comporte bien. Par exemple, si elle arrive intoxiquée, on ne lui offrira pas une place. À ce sujet, Jasmine veut réduire sa consommation de drogue pour avoir la confiance des intervenantes dans les ressources d'hébergement. À la maison d'hébergement X qu'elle fréquente, elle nous dit que c'est l'endroit où elle se sent le mieux. Elle ne sent pas qu'il y a des barrières entre elle et les intervenantes, elle sent que c'est sa place. À la maison

d'hébergement, lorsqu'elle veut être seule, une intervenante lui donne accès à une salle où elle peut avoir un moment de solitude. Toutefois, Jasmine mentionne qu'il y a des ressources d'hébergement qu'elle n'aime pas et lorsque nous lui demandons pourquoi, elle dit qu'elle ne veut pas parler négativement des ressources qui viennent en aide aux femmes. Par contre, elle nous parle d'une ressource qu'elle n'aime pas parce qu'ils ne laissent pas les femmes dormir comme elles veulent et par l'approche d'intervention préconisée dans ce lieu : « Les intervenants ne sont pas avec les gens qui sont dans la pauvreté, ils sont en arrière dans leur bulle, c'est la politique de la place ».

Pour ce qui est des espaces à l'extérieur de la ressource d'hébergement, elle fréquente quelques ressources communautaires en toxicomanie et le CLSC.

[...] mais je vais dans les places qui sont presque comme moi tsé. Fait que faut que j'aille dans les places pour m'aider. Je vais chez organisme en toxicomanie X à l'organisme en toxicomanie Y, je fais des projets de recherche aussi avec eux. Avec organisme en toxicomanie X je m'implique... tsé je m'implique pour consommer est je vais à organisme en toxicomanie Z [...] j'me fais suivre aussi pour mon hépatite, moi c'est surtout parce que j'suis malade que j'suis tanné d'être en marge de la société. J'suis malade de l'hépatite C [...] des fois, des fois, une fois par semaine, juste une fois par semaine que j'consomme, c'est vrai ce que j'te dis, une fois par semaine, une fois, une fois je vais me geler parce que la façon à moé d'arrêter de consommer, c'est pas drastiquement, mais c'est plutôt lentement mais sûrement.

Elle se sent bien dans ces ressources, nous dit-elle. Dans une ressource, elle fait des sorties de groupe, bref ils font des activités que « le monde font dans la vie ». Entre eux, ils discutent et échangent sur leurs besoins, leurs expériences, leurs malheurs, leurs bonheurs, leurs appréhensions et leurs rêves. Dans l'autre ressource en toxicomanie, elle écrit, lit et danse.

Je jase avec les gens, puis je fais de la prévention tsé, réduction des méfaits, je fais ça avec eux. J'essaye de faire juste remarquer que ça c'est un choix, mais avec ton choix tu as l'envers du décor. Chaque chose que tu peux acheter dans

un « *package deal* », tu as des choses moins intéressantes que d'autres, tu l'auras avec ton *package deal* c'est la même chose pour moi aussi.

Une fois par semaine, Jasmine va « à la piaule » dans Hochelaga-Maisonneuve consommer du crack.

J'consomme dans piaule, pignon sur rue. Une fois par semaine, je consomme. Puis eux autres là, vu que je suis sensible et pas trop tannante, ils m'endurent dans la piaule. J'suis pas tannante je les aide, pis j'les vole pas pis j'les écoeure pas il ne faut pas leur demander rien non plus sinon ils vont me crisser dehors. Les tannantes ils les crissent dehors c'est partout pareil astheure [...] pis dans piaule, je paranoïe, tu comprends-tu? J'reste pas là longtemps *rire* bien non c'est des esti de tannantes. Moi j'suis pas tannante esti.

En ce qui concerne les espaces publics, Jasmine ne les occupe pas. Lorsque nous lui demandons pourquoi, elle répond :

Moé j'trouve que les lieux publics c'est vrai que c'est pas faite pour dormir... c'est vrai que ce n'est pas fait pour mettre des seringues dans les carrés de sable, ok? Moi là j'suis une ancienne junkie pis m'a te dire de quoi, ça me fâche quand je vois des seringues dans le carré dans le sable.

Au sujet de sa fréquentation des parcs, elle ajoute : « ah non nonnon, même pas, même pas. Je me suis assez tenue dans les parcs...Je trouve que les parcs c'est pour les enfants, tu comprends-tu? C'est pour le monde qui promène leur chien, c'est pas pour du monde qui n'est pas du monde comme moé? Tu comprends-tu? Il faut arrêter de mêler toutes les affaires là tsé ». Par ailleurs, elle considère que le centre-ville de Montréal est un lieu sombre : « bien oui, je peux pas rester ici [centre-ville] dans le sombre, en dessous des nuages, tu comprends? »

Les autres femmes dans les maisons

En ressource d'hébergement, il n'y a pas de femmes avec qui Jasmine a des liens significatifs. Elle mentionne aimer les autres résidentes, mais ses relations amicales sont plutôt à l'extérieur de la ressource.

Famille, amour, amitiés

Pour ce qui est des liens familiaux, Jasmine rapporte que ses parents ont peur d'elle, qu'ils la craignent parce qu'ils pensent que sa « vie est dangereuse comme dans un film d'Hollywood ». Elle dit ne pas avoir de soutien de sa famille, ils ne l'aident pas et ne lui donne pas d'argent. Depuis quelques temps, Jasmine a un copain, ancien toxicomane, qui l'aide à s'en sortir et elle a quelques copines qui ne consomment pas, qui sont positives pour elles. Comme mentionné ci-haut, Jasmine côtoie des gens à la « piaule », mais il s'agirait davantage de connaissances.

Non j'penserais pas que c'est des amis à la piaule, c'est des connaissances. J'ai peut-être deux amis là-dedans, mais c'est pas des amis que j'veux vraiment fréquenter parce qu'ils consomment accotés eux autres là. Moé j'consomme pas accoté, j'consomme une fois par semaine pis moé là j'suis plus forte qu'eux autres, tu comprends-tu? J'suis meilleure qu'eux autres je suis capable d'avoir un nom, capable de souffler. Je suis capable d'avoir plus qu'eux autres. Eux autres quand ils vont tomber ils vont brailler comme des bébés pour avoir de la roche. Moi j'pleurerai pu parce que je vais avoir eu l'air assez d'une pioche tsé. S'pas grave moi j'ai confiance en moé, j'ai pas confiance en eux par exemple pour leur succès.

Par ailleurs, Jasmine a appris que pour arriver à ses fins, il faut être gentille avec les gens. En fait, cela aura comme effet d'augmenter ses chances entre autres d'avoir une place où dormir le soir.

Si je mets de l'eau dans mon vin, si j'aime pas la face à la femme ou au bonhomme devant moé, il m'énarve, il me fait chier, c'est d'être gentille avec lui tsé. Parce que ça, ça va m'aider à... avoir une plus grande ouverture (...) Il faut être gentil avec tout le monde c'est important d'être poli et d'être gentil. Pis avec ça là tu te donnes plus de chance d'avoir une place pour coucher le soir.

Les autres lieux

En plus des autres lieux mentionnés précédemment, Jasmine fréquente sur une base régulière une piscine sur le Plateau Mont-Royal : « je vais nager, si je veux avoir la

paix je vais nager, les piscines, je vais à la piscine sur le Plateau. Je vais où je peux, je fais tout ce que je peux pour m'améliorer ». De plus, lorsqu'elle a besoin de se recueillir et être seule, Jasmine va dans la nature avec son copain.

[...] j'appelle [nom de son copain] vient me porter à telle place, y'a un gros truck. : j'me promène dans nature, je vais sur le boulevard, on fait des *rides*, des parcs nature qui existent à Pierrefonds tsé. Oui ça me ressource, ça me fait du bien ça me remet en paix... juste respirer ça me remet en paix avec moi-même [...] moi quand j'suis dans nature, c'est pas plus, c'est pas moins ça me fait du bien. Moé ce qui me fait du bien c'est le contact avec la nature.

Son image de soi

Tout au long de l'entrevue avec Jasmine, nous constatons qu'elle a une perception négative de sa personne. Elle se rabaisse, dit qu'elle ne peut pas bien expliquer ses pensées parce qu'elle n'est pas allée à l'école longtemps. Aussi, elle dit se dégrader en vivant dans la rue, ce qu'elle accepte pour le moment. Pour elle, l'itinérance ce sont des trous dans le cœur et pas des trous dans le portefeuille.

Quand tu choisis d'être en marge de la société là bien t'acceptes ce qui va avec tout le reste. J'ai pas grands choix là hein? Tsé quand tu veux pu rien faire dans vie, tu te gèles? C'est ça. Tu veux pas te loger, tu veux pas comprendre, bien un moment donné on baisse les bras. Les autres aussi baissent les bras. C'est vrai qu'on a eu beaucoup de chances dans la vie pis on les a pas pris tsé. Moi je les ai pas pris quand c'était le temps. Il faut pas je blâme tout le temps.

De plus, sa situation d'itinérance est un moment de solitude pour elle. À ce sujet, elle dit : « bien oui, je suis tout le temps toute seule à toutes les places, j' fais mon petit bonhomme de chemin dans mon dos j'me déplace toute seule, je fais mes affaires ». En ce qui a trait à sa perception de l'itinérance, elle ne considère pas cela comme une liberté, au contraire :

L'itinérance c'est une autre béquille ça aussi là, c'est pas une liberté être itinérant là on pense quand on est dans la rue on est libre, on n'est pas libre pantoute, on a le droit de rien faire, qu'est-ce qui est libre là-dedans? J'suis

pas libre d'être dans rue, j'suis pognée bien raide j'aime autant mieux être en prison.

Cheminer vers une guérison

Au moment de l'entrevue, Jasmine dit être « tannée » de vivre à la marge de la société et qu'elle veut changer. « Moi je m'en vais vers une guérison. Bien oui, sti moi je crois en moi, je crois en moi ». Elle veut guérir de son hépatite, faire des présentations dans les écoles et être paire aidante dans une ressource en toxicomanie. En fait, elle aimerait avoir des responsabilités pour se reprendre en main et avancer.

On est peut-être des exclus, mais on ne veut pas nécessairement rester toute notre vie exclue tu comprends. Moi j'rêve d'être bien, pas survivre, mais d'être capable de vivre. Survivre c'est quelque chose (...) j'ai besoin de calme, j'ai besoin d'appui, j'ai besoin d'amis, j'ai besoin de dormir ici *rire*, j'ai besoin des madames ici qui sont super gentilles.

Dans le même ordre d'idée, Jasmine cherche la stabilité. Elle pense que c'est ça qui lui permettra d'avancer « lentement et sûrement ». Elle trouve qu'elle avance en âge et qu'elle n'a plus autant de débrouillardise, en plus qu'elle n'a pas l'énergie pour se battre davantage. Elle veut évoluer avec les gens et participer au meilleur du monde.

En route vers une nouvelle vie

En concordance avec le cadre théorique à l'étude, soit celui de Parazelli (1997), un des indicateurs clé dans l'interprétation est le mode de relation (MR) aux lieux des participantes à l'étude. Le mode de relation (MR) de Jasmine aux lieux nous apparaît être la quête d'une nouvelle vie. En fait, les lieux qu'elle fréquente quotidiennement (MO), qui sont entre autres les ressources d'hébergement et les ressources en toxicomanie, pourraient appuyer cette interprétation. Malgré qu'elle nous le mentionne clairement, son mode d'utilisation (parle aux femmes, écrit, lit, danse, etc.) et d'occupation (s'y rend quotidiennement) des lieux démontre ainsi qu'elle tente de spatialiser ses aspirations par des formes d'expression au sein des organismes

communautaires et des maisons d'hébergement. Autrement dit, les lieux qu'elle fréquente régulièrement sont des lieux qui lui permettent de communiquer avec les autres son désir de renouveler sa vie en société. Jasmine nous mentionne à plusieurs reprises qu'elle en a assez de vivre en marge de la société et qu'elle veut être comme la majorité des gens. Se réinsérer pour elle, c'est de contribuer d'une façon quelconque à la société.

Nous avons identifié la ressource X comme le lieu ayant le plus fort potentiel transitionnel¹³. En se référant à la théorie de Parazelli (1997), pour qu'il y ait potentiel transitionnel, il faut que ces trois conditions soient réunies : réciprocité des relations, confiance et fiabilité, potentiel d'indétermination des règles du jeu. Concernant le premier indicateur, nous constatons que Jasmine trouve son compte à la maison d'hébergement. Elle sent que les intervenantes la traitent comme un être humain et c'est l'endroit où elle se sent le mieux. La « confiance et fiabilité » est satisfaite également parce que Jasmine mentionne qu'elle se sent bien à la ressource. Concernant le potentiel d'indétermination des règles du jeu, Jasmine dit que la Rue des femmes est l'endroit où elle se sent le plus libre et elle peut même apprendre de nouveaux aspects de sa personne.

Par ailleurs, elle remarque que les gens qui la croisent dans la rue la considèrent comme une criminelle. Elle ajoute :

Moé c'est un ou l'autre. Sur la drogue ils ont plus peur de moi *rire* ils ont peur ils me craignent, parce que je les déjoue tout le temps j'suis vite. Pis sinon ils se collent tout sur moi parce que j'suis un rayon de soleil contagieux. J'ai un sourire et ils m'aiment toute, même dans la rue je leur fais des sourires, ils sont émerveillés.

Jasmine semble avoir intériorisé une certaine moralité concernant ses comportements. En fait, lorsqu'elle est sous l'effet des drogues, elle semble y comprendre que ses comportements sont négatifs et quand elle est sobre, elle considère ses agissements

¹³Pour une définition de ce concept, voir le chapitre traitant du cadre théorique.

comme excellents et même valorisants. Cela concorde avec sa fréquentation des lieux (mis à part une fois par semaine à la Piaule) Jasmine ne fréquente aucun lieu (parcs, piqueries, etc.) considérés comme des endroits pour consommer de la drogue, ce qui va de pair avec son mode de relation aux lieux. Finalement, les maisons d'hébergement semblent aider Jasmine à apprendre à bien se comporter.

Si je ne fais pas ce que j'ai à faire si j'arrête pas de consommer, si je ne vais pas à mes rendez-vous chez le médecin tsé je veux dire c'est sûr qu'il n'y a pas de place pour moi le soir. Y'a pas de lit d'urgence y'a pas de chance [...] Ici là, c'est comme une place de réinsertion pour ceux qui veulent changer. Moi je veux changer, je suis écoeuré d'être dans la marge de la société, j'suis tannée d'avoir l'air d'une (inaudible) sur le bord de la rue. Pis... de me dégrader, de... stagner là comme j'sais pas quoi dire d'autre, c'est pas une vie en tout cas. Puis c'est pas valorisant pour ainsi dire, c'est pas valorisant.

4.2.2 Pamela

Rappelons que Pamela nous a dit être en situation d'itinérance pour avoir été trop généreuse au moment où elle était active sur le marché du travail et qu'elle était à l'aise financièrement. La violence familiale a fait également partie de sa vie. Elle l'explique bien dans cet extrait d'entrevue:

Euh... l'intolérance à mes parents, ouais, pis euh j'ai été beaucoup utilisée dans ma vie, mais je suis un être humain assez gentil, j'ai la « couenne » dure aujourd'hui, sauf que, j'ai assez étudié sur moi j'ai assez investi dans la psychologie pour savoir que y'a des gens qui peuvent être foncièrement méchant avec toi, même si tu es très gentil avec eux autres, même si c'est un membre de ta famille. Des fois c'est dur à croire.

Un lourd passé familial

Pamela nous parle de sa famille avec qui elle semble avoir une dynamique conflictuelle. Elle rapporte avoir été bien élevée, mais a vécu de la violence familiale au courant de sa jeunesse. Son père aurait pris avantage de la générosité de Pamela

qui lui a donné beaucoup d'argent. Son père utilisait sa carte de crédit régulièrement et elle s'est rendu compte qu'elle avait 75 000 \$ de dettes sur sa carte. Dans ce passage, Pamela nous décrit sa famille :

Mon frère c't'un explosif tsé comme le TNT, j'ai un frère il est né en 75 pis ma soeur Joanne qui est née en 66 et moi en 69. Mon père c'est pas le vrai père de ma soeur, il voulait avoir un gars quand je suis arrivé et il y a mon frère tsé fait que, j'ai été bien élevé, j'pourrais tu dire que j'ai su en profiter pis que dans vie tu grandis, mais c'est pas, tes parents te donnent des valeurs pis après c'est toi qui continue là. Parce que tsé, j'ai renié ma mère et mon père tsé... mais j'pense que tsé après avec un recul, bien tsé, quand des gens t'ont fait beaucoup de mal, que ça sera physiquement, moralement ou mentalement, tu es attaqué par ça. Tsé tu, comment je pourrais dire, ma mère était très méchante, très très. Mon père à peu près la même chose. Mais quand j'ai découvert ce qui s'était passé, c'est en février l'an passé [exploitation financière envers sa grand-mère] quand je suis parti de Drummondville, je voulais toute les tuer.

Pamela décrit sa mère comme une femme alcoolique et toxicomane qui peut être lourde pour elle encore à ce jour. Pamela a décidé de mettre de côté ses parents parce que c'est trop difficile pour elle. C'est également sa façon de mettre ses limites avec eux. Toutefois, elle maintient des liens forts avec son frère et sa sœur ainsi qu'avec ses neveux et ses nièces. Lorsqu'elle va sur la Rive-Sud où sa famille habite, son téléphone n'arrête pas de sonner, nous dit-elle.

(au sujet de sa mère) [...] elle a 67 ans, elle boit, elle consomme, ma mère est alcoolique toxicomane ça fait des années. Je suis partie d'avec elle, je suis allé la chercher à St-Jérôme je l'ai amené avec moi où est-ce que j'étais à Drummondville, quand je suis arrivé ici au mois de février c'était fini, je ne peux plus me le permettre. Je ne peux plus me permettre de, de, d'avoir, d'avoir cette pesanteur-là, parce que je tirai jamais ce poids-là parce que c'est ma mère je l'adore. Il faut aimer ses parents sauf que, j'ai tassé tout ce monde-là, je suis super *friend* avec mon frère et ma soeur j'ai pas de problème avec eux autres, ni ma mère ni mon père sauf que je mets mes conditions et mes limites. Je ne dis pas là là asteure, mais...

Bref, dans sa vie, Pamela nous indique avoir toujours été entourée de gens. Elle dit connaître beaucoup de personnes issues de différentes classes sociales et avoir

beaucoup d'amis. Avoir une copine n'est pas une priorité pour elle à l'instant, elle préfère travailler sur sa personne avant de s'engager intimement avec une femme.

Des lieux significatifs

Pamela considère les maisons d'hébergement comme un lieu pour faire sa vie autrement, pour arriver à s'en sortir. Elle utilise les ressources d'hébergement en situation de crise pour prendre soin d'elle et grandir. Pour elle, les ressources d'hébergement ne sont pas des lieux de « vacances¹⁴ », mais demeurent des services essentiels pour la communauté féminine. À la ressource qu'elle fréquente, elle utilise cet endroit pour décompresser, écouter de la musique, regarder la télévision, méditer, suivre un cours d'art thérapie et profiter d'un suivi social avec son intervenante. Cette ressource demeure sa préférée parce que selon elle, il s'agit de la résidence qui se rapproche le plus de ce qu'elle est. Elle souligne qu'il se peut que la maison qu'elle apprécie le plus ne soit peut-être pas la préférée des autres. Pour elle, une ressource d'hébergement ce n'est pas un lieu de fréquentation éternelle, il faut éventuellement s'en sortir.

[...] comme moi j'ai fait, j'ai eu la chance de pouvoir avoir une chambre ici, j'avais déjà eu la chance, mais je n'étais pas rendue à la même place qu'aujourd'hui, j'ai déjà chialée tout ça je pourrais te dire qu'aujourd'hui avec un recul je m'aperçois que si je n'avais pas eu ça, je serais peut-être morte [...] j pense que je suis, grâce à ces maisons-là j'ai été capable de grandir, ce que ce que j pense aujourd'hui ce n'est pas ce que je pense il y a 6 ans, euh, ça m'a donné, euh, pour moi personnellement, la chance de pouvoir m'occuper de moi-même.

¹⁴Il y a cette tendance dans les médias québécois comme quoi les sans-abris sont des vacanciers, qu'ils sont des paresseux (Elkouri, 2014). Un refuge pour hommes à Montréal a souligné son souhait de « ne pas offrir trop de 'confort' aux sans-abri pour éviter qu'ils prennent goût et que l'itinérance devienne un 'style de vie' » (*ibid*). Le commentaire de la participante pourrait être une réponse à ce type de vision réduisant de la situation des sans-abris.

De plus, elle ne se sent pas jugée à la ressource d'hébergement X et c'est un facteur important pour elle. Dans ce passage de l'entrevue, Pamela décrit les différents endroits de la ressource :

C'était tellement, comment je pourrais dire ça, euh, apaisant, y'a des coins dans la maison qui sont effrayant, tsé, y'a des coins que tu peux avoir réellement la paix même quand y'a beaucoup beaucoup de bruit. Ma chambre, je l'adore, j'ai une belle vue, une belle grande chambre de bain tsé y'a beaucoup de respect, non, j'aime ça. C'est propre aussi tu peux manger à terre, la bouffe est bonne, le monde sont fin. Puis en terme d'intervenants là tsé ils ont la crème des intervenantes [concernant le jardin extérieur] c'est tibétain ça. J'aime beaucoup ça, je je ah ouais ouais ouais ça m'apporte une paix que je n'ai pas ailleurs pis si tu remarques en avant tu entends les pompiers quand tu t'en vas dans la cour, tu entends rien [...] parce que tu as toute dans un. Tu as tout dans un tsé le confort, l'habillement, la nourriture, les intervenantes, la place, c'est quelque chose, beaucoup là c'est vraiment quelque chose tsé. Tu as tout dans un noyau comme tsé pis st'une, je ne sais pas euh on dirait que la place a été choisie tsé.

Malgré qu'elle ait eu de bonnes expériences avec les maisons d'hébergement en général, Pamela maintient un mauvais souvenir d'une ressource :

Après j'ai connu [ressource d'hébergement Z]. Ah mon Dieu... ouais c'est une place dégueulasse, c'est pas le fun, je pense que j'l'ai même pas nommé dans mes choix pis non c'est une place que les humains ne devraient pas aller [...] c'est dégueulasse comme place, ils te traitent en armée, tu es pointé du doigt.

Plus précisément, ce qu'elle n'apprécie pas de la part de cette ressource est la façon dont les intervenantes interagissent avec les femmes.

Les filles (intervenantes) sont dans des cages elles ne s'assoient pas à côté de toé ils ont de la misère à te toucher du bout du doigt tu as l'air d'un numéro ah je déteste cette place-là. Ça fait quand même 4 ans. Ouais ouais, quelqu'un me donnerait un demi-million et je n'irais même pas là.

En ce qui concerne ses fréquentations des espaces publics, Pamela descend la rue Ste-Catherine, va discuter avec les hommes à l'extérieur d'une ressource de nuit au centre-ville, se rend au parc Viger et à Berri-UQAM pour donner des vêtements

chauds aux nécessiteux et à l'extérieur du Palais des congrès pour venir en aide à un SDF qui y squatte. Elle ne se rend plus au Palais des congrès depuis qu'elle a retrouvé son ami mort l'an dernier. Dans ce passage, Pamela explique comment elle vient en aide aux gens dans la rue :

[...] je les ai aidés beaucoup, parce que moi je me suis trouvé cette job là quand j'ai fait ma grosse dépression. J'ai pris un sac à la [ressource d'hébergement Y], à la [ressource d'hébergement Y] ils nous donnaient des foulards, des tuques, des affaires, pis je passais ça dans rue avec des grosses oranges, des pommes, des soupes, tsé, fait que euh, tu me demandais où j'allais, bien ça c'est intéressant parce que le matin je commençais au [ressource d'hébergement W] quand les filles sortaient je savais qu'elles sortaient, mettons de 7 h à 10 h pis les femmes qui sortaient, bien je leur demandais si elles avaient une autre ressource, quand elles sortent de là elles ont un lunch, fait que je partais de là, je montais ça jusqu'à Mont-Royal, au métro Mont-Royal je transférais à Berri UQAM, je sortais de là, après ça j'essayais de pogner les filles sur une « fly » ou les gars ou les adolescentes, j'en ai eu beaucoup des petites filles de 14-15 ans. [...] criss dans misère là. C'est la misère, pis après ça je m'en allais au parc Viger tabarnack c'est effrayant ça, c'est effrayant pis les numéros je les ai toutes dans tête [des ressources pour femmes].

L'importance d'être solidaire en résidence

Entretenir des liens avec les autres résidentes de la ressource est important pour Pamela. En fait, elle a des liens d'amitié avec plusieurs autres résidentes. De plus, elle nous indique qu'elle porte une attention particulière aux femmes dans la résidence qui ont un caractère particulier. Les femmes se confient à elle et Pamela se sent très bien dans cette dynamique. Les autres résidentes lui demandent parfois comment elle arrive à créer des liens avec les femmes qui sont les plus réservées de la maison. « Hier j'ai su que [nom d'une résidente difficile], elle aimait Lise Dion. Pis que tsé, là je disais, tsé tu aimerais tu ça venir voir un spectacle. Mais après elle m'a dit, 'ah je me ferais belle pour y aller, pis je serais tranquille tsé. T'es fine t'es fine' ». Nous avons été témoin de l'empathie de Pamela envers les autres résidentes pendant

l'entrevue lorsqu'une femme s'est mise à crier très fort. Au moment où elle entend la résidente (qui est connue pour être une femme difficile) elle commente :

Ah [nom de la résidente difficile], est pas contente, s'correct ça. Ça fait partie d'elle, elle ne me dérange pas moi. C'est plate de dire ça, mais elle me fascine ouais. Des fois j'aimerais ça être dans leur tête pour être capable de voir leur vision, as-tu vu elle a fait une photo, elle a peinturé, quelle peinture! C'est effrayant comme c'est beau. Une dame, avec comme une grande cape, pas de visage avec un voile.

Au centre-ville

Au quotidien, Pamela aime fréquenter le Complexe Guy-Favreau pour y observer les gens et les oiseaux qui y entrent. De plus, elle aime s'entraîner au YMCA à côté du quartier chinois pour se remettre en forme et perdre du poids. Quoiqu'elle n'y aille pas tous les jours, Pamela aime bien les bars du Village gai, elle s'y sent bien parce qu'elle ne se sent pas jugée dans ces lieux considérant qu'elle est homosexuelle : « peut-être parce qu'on est mieux accepté parce que je me fais moins pointer du doigt et regarder ». Enfin, Pamela aime aller dans le Vieux-Montréal, le visiter lui suscite de la fierté:

Une grosse page de notre histoire montréalaise qui fait qu'aux petites calèches, aux petits cailloux, petite roche pis euh, le symbolisme, le patrimoine, l'architecture le, ouais. [...] la fierté. Quand je regarde la Commission Charbonneau je suis assez déprimée que quand je check ça, je m'encourage!

Dans les années 1980, Pamela est allé en prison pendant cinq ans pour des raisons qu'elle ne nous a pas mentionnées. Ce fut des moments très difficiles, elle n'a pas aimé son séjour en prison. En fait, elle vit du dégoût quand elle pense à cette époque. Elle nous rapporte qu'elle en fait toujours des cauchemars. Elle n'aime plus le Complexe Desjardins depuis qu'elle a été impliquée dans un « hold up » où elle a dû être couchée au sol pendant 90 minutes. D'autre part, elle ne se sent pas à l'aise dans les vestiaires des femmes au centre de conditionnement qu'elle fréquente : « J'aime moins le vestiaire des filles, que les filles elles se parlent de leurs affaires toutes nues

là, bien moi j'avais passé par le vestiaire des gars ils m'ont averti que je ne pouvais pas. J'aime pas ça là, mais euh, ouais, [le gym] c'est super le fun ».

La sainte paix

Lors de l'entrevue, Pamela mentionne qu'elle n'aurait pas parlé de sa vie comme cela à n'importe qui. Le fait qu'elle avait déjà vu l'intervieweuse dans le passé dans les maisons d'hébergement lui a donné confiance. Elle trouve entre autres que certaines personnes ne l'appellent que pour de l'argent.

Les mauvaises nouvelles, le monde m'appelle pour avoir de l'argent. J'en n'ai pu, j'en ai pas, je veux juste avoir l'ostie de paix, la tranquillité.

Dans cet extrait, Pamela exprime qu'elle préfère être seule si c'est pour la déranger en lui demandant de l'argent. Malgré qu'elle dit être bien entourée, elle considère être toujours seule dans les lieux qu'elle fréquente. Fréquenter des maisons d'hébergement lui permet en fait d'avoir ses moments de solitude et d'ailleurs il y a des salles dans la ressource où elle peut être seule. Pour elle, cela lui apporte une paix intérieure. Malgré qu'elle ait eu des périodes de détresse psychologique où elle préférerait mourir au début de son arrivée à la rue, maintenant Pamela se sent mieux que jamais. En fait, elle se considère plus heureuse que les gens qui vivent en appartement : « sauf que j'ai regardé pis ils sont pires que moi, je suis plus stable que des gens qui sont chez eux depuis longtemps ».

Faire autrement

Pour le futur, elle souhaite mettre fin à ses souffrances. Par ailleurs, au moment de l'entrevue, elle avait une rencontre de planifiée avec un organisme qui offre des logements à 25 % du revenu sur le Plateau Mont-Royal. En fait, Pamela aime beaucoup le Plateau, elle a beaucoup d'amis-es qui y habitent et elle aimerait s'y installer.

Comme je t'ai dit tantôt je sais ce que je veux, je sais ce que je ne veux plus, je sais ou je m'en vais, pis euh, j'pense que j'ai pris les moyens pour être capable de m'en sortir, mais tsé, tu ne peux pas, c'est quasiment impossible sacrement de le faire tout seul.

Enfin, Pamela aimerait poursuivre son objectif de mise en forme. Elle a gagné pas mal de poids depuis qu'elle a arrêté de consommer de la drogue et de l'alcool, nous dit-elle. Un jour, elle souhaiterait déménager en Gaspésie avec la femme qu'elle aime. En ce qui a trait aux situations d'itinérance : « Oui c'est bien beau que tu sois dans la rue, un moment donné tu peux t'en sortir, de faire autrement. C'est le but de tout ça tsé ».

S'apaiser pour mieux repartir

Le mode de relation (MR) de Pamela aux lieux semble être une recherche d'apaisement après un vécu assez difficile. En fait, les lieux qu'elle fréquente lui servent à établir d'autres rapports, à réparer les blessures du passé. Considérant qu'elle a grandi dans une famille où il y avait abus et toxicomanie et qu'elle-même a sombré dans la toxicomanie et a remarqué qu'il ne s'agissait pas de la bonne façon de faire pour elle, elle décide de faire sa vie autrement, sans consommation et sans violence. Malgré qu'elle ait été une femme entrepreneure avec beaucoup de succès, sa générosité l'a menée dans la rue. Nous avons eu l'impression lorsqu'elle nous parlait de sa vie au moment de l'entrevue, qu'elle s'est dirigée vers Montréal pour fuir sa famille et se sentir mieux.

Les maisons d'hébergement pour elle sont des lieux pour grandir et changer son mode de vie (MR). Pamela est à la recherche d'apaisement entre autres, pour arriver à grandir et travailler sur sa personne pour éventuellement être assez solide. Lorsqu'elle aura franchi cette étape, elle pourra poursuivre avec son deuxième objectif qui est de former un couple avec une femme. Pamela porte une grande importance aux ressources d'hébergement qu'elle apprécie. La ressource d'hébergement X est sa maison préférée et c'est pour elle un lieu enveloppant et

sécuritaire. Ce lieu est très significatif pour elle et elle semble l'idéaliser. Nous observons que la ressource d'hébergement X a un potentiel transitionnel pour cette participante. En fait, pour ce qui est de l'indicateur « réciprocité des relations », Pamela arrive à avoir des liens significatifs avec les résidentes et entretient des liens forts avec les intervenantes. De plus, les femmes les plus difficiles d'approche se confient à elle. Concernant le deuxième indicateur, la « confiance et fiabilité », elle mentionne qu'elle ne se sent pas jugée et est à l'aise. Elle nous indique également qu'il y a beaucoup de respect dans cette ressource de la part des intervenantes. Enfin, le troisième indicateur, soit celui de « l'indétermination des règles du jeu », Pamela mentionne que cette ressource lui permet de grandir en tant qu'individu et qu'elle arrive à prendre soin d'elle. Selon elle, cette ressource se rapproche le plus de sa personne. Autrement dit, Pamela arrive à s'identifier à ce lieu dans le contexte actuel de sa trajectoire biographique.

Par ailleurs, nous constatons que Pamela arrive à combler son besoin d'apaisement, également son mode de relation aux lieux, dans les places qu'elle fréquente quotidiennement. Peu importe l'endroit qu'elle occupe, son utilisation des lieux le démontre clairement. Par exemple, les activités (MU) qu'elle fait à la ressource qui l'héberge (écouter de la musique, regarder la télévision, méditer, faire de l'art thérapie et bénéficier d'un suivi psychosocial). Nous considérons que les activités pratiquées par Pamela à la maison d'hébergement participent à son apaisement. La maison d'hébergement est un lieu où elle peut spatialiser son besoin de paix. Il y a aussi le Complexe Guy-Favreau, lorsqu'elle s'assoit et observe les alentours (MU), qui pourrait s'avérer un lieu où elle peut s'apaiser.

D'autre part, Pamela aime les lieux où elle ne se sent pas jugée entre autres au Village gai et dans les ressources d'hébergement. Elle aime également fréquenter les lieux où il y a des personnes en difficulté pour leur porter assistance au centre-ville. Elle démontre une attitude empathique avec les autres résidentes et elle essaye le plus

possible d'aider les personnes dans le besoin. Lorsqu'elle croise les gens dans la rue, Pamela croit qu'ils ont peur d'elle, mais s'ils la connaissaient ils n'auraient pas peur.

Selon ce que Pamela nous décrit, elle est plus apaisée dans les maisons d'hébergement que dans les espaces publics. Une hypothèse possible pour comprendre le sens de son mode de relation associé à l'apaisement serait que son rapport aux maisons d'hébergement lui permettrait de s'éloigner de sa détresse, et de s'ancrer dans des lieux où elle se sent protégée. Pour elle, les maisons d'hébergement pourraient l'aider à guérir ses blessures du passé. En ce qui concerne la rue, elle s'en sert pour soutenir les autres pour possiblement se rendre utile ou encore pour se valoriser.

4.2.3 Sylvie

Rappelons que Sylvie est sans-abri depuis environ neuf ans et qu'elle a commencé à fréquenter les maisons d'hébergement après une longue hospitalisation en psychiatrie suite à une peine d'amour et des problèmes avec des colocataires. Au moment de l'entrevue, Sylvie nous semble très timide et réservée. En fait, elle nous parle très peu de ses sentiments. Elle dit apprécier la solitude et n'aime pas trop interagir avec les gens en général que ce soit au bar ou à la résidence.

À ses débuts, elle consommait de l'alcool et de la drogue régulièrement et pratiquait également le travail du sexe. Sur sa situation, elle ajoute : « c'est parce que je me suis ramassé à l'hôpital psychiatrique pis, euh, je savais pas qu'il y avait des hébergements, c'est l'hôpital qui m'a envoyé en taxi en hébergement pis c'est depuis ce temps-là que... Moi j'me dis que c'est mieux qu'en psychiatrie, en hébergement parce qu'au moins j'ai ma liberté tsé ».

Entre les maisons d'hébergement et l'aile psychiatrique

Comme elle le mentionne dans le passage précédent, Sylvie se sent plus en liberté en maison d'hébergement qu'en aile psychiatrique. Elle apprécie d'ailleurs les maisons d'hébergement parce qu'elle arrive à bien vivre avec son revenu mensuel, ce qui ne serait pas le cas en appartement. Elle l'explique dans cet extrait : « quand on est habitué en hébergement, d'avoir toute les trois repas inclus pis tout ce qu'on a à s'inquiéter c'est d'avoir nos cigarettes pour le mois pis c'est pas facile de retourner en logement là après ça avec 100 \$ par semaine là tsé ».

La ressource qu'elle fréquente présentement est une de ses ressources préférées parce que les intervenantes lui donnent moins de conditions et elle peut boire de l'alcool comme elle veut. De plus, elle aime cette ressource parce qu'ils ont des chambres individuelles et comme elle a déjà eu des problèmes avec ses co-chambreuses elle préfère être seule.

Bien jusqu'à présent je n'ai pas de conditions là pis, euh, c'est arrivé que j'étais vraiment en boisson là pis, euh, elles m'ont aidé à aller dans ma chambre pis ça. Elles m'ont pas rien dit c'est les autres femmes qui m'ont dit ça, les autres résidentes. "Ah tu étais drôle, on t'a vu" les intervenantes m'ont pas averti rien je l'ai su par les autres filles.

Il y a une autre maison d'hébergement qu'elle apprécie parce qu'elle aime la nourriture préparée. Il y a des maisons d'hébergement qu'elle n'aime pas entre autres parce qu'ils ne laissent pas les femmes fumer la nuit. Le temps est long lorsqu'elle ne peut pas fumer, nous dit-elle. De plus, dans un dortoir qu'elle fréquente, elle n'aime plus ça maintenant parce qu'il y a plus de femmes qui fréquentent la ressource et elle a moins de temps à faire sa toilette le matin avant de quitter. En fait, Sylvie remarque que depuis 2005, il y a une augmentation de la population féminine dans les ressources d'hébergement. Elle constate que les intervenantes ont commencé à changer leur comportement avec elle depuis qu'elles ont perçues qu'elle est alcoolique. Selon Sylvie, elle trouve que les maisons d'hébergement sont plus sévères

avec les femmes qui ont des problèmes de dépendance à l'alcool. Malgré cela, Sylvie considère qu'elle entretient de bons liens avec les intervenantes : « Ouais, ouaisouais, mais c'est que la plupart connaissent mon problème d'alcool pis, euh, y'a beaucoup de personnes comme des intervenantes que j'aimais avant que j'aime moins là comme euh, pis que je préfère un autre comme ç'a beaucoup changé ».

Par contre, Sylvie indique que certaines maisons d'hébergement qui ne tolèrent pas l'état d'ébriété ont des règles plus souples pour « découcher ». Cela permet aux femmes de ne pas perdre leur chambre à la ressource. De plus, elle considère que les intervenantes ont des attentes envers les résidentes, par exemple d'effectuer des démarches au moment du séjour, ne serait-ce que pour trouver un logis ou un emploi. En maison d'hébergement, Sylvie ne participe à aucune activité parce qu'elle n'a pas d'intérêt: « Ouais parce que la seule activité à laquelle je participais ici c'était le bingo pis là il n'y en a plus de bingo, pis les autres hébergements, je ne participe pas aux activités pis ici non plus puis, euh, c'est ça là je n'ai pas tellement de centres d'intérêt là, c'est ça ».

Pour ce qui est des espaces publics, Sylvie fréquente parfois la ruelle seule à côté de la ressource d'hébergement pour boire parce que c'est plus économique. En fait, Sylvie se dit « gambleuse » et lorsqu'elle boit dans la ruelle, cela lui évite de dépenser beaucoup d'argent dans les machines à « poker ». Dans le même ordre d'idée, Sylvie rapporte qu'elle ne fréquente pas les espaces publics, elle préfère aller dans les bars du centre-ville. La nuit, quand il n'y a plus de place dans les ressources d'hébergement, elle s'installe au Tim Horton au centre-ville. Elle ne se promène pas dans la rue la nuit, parce qu'elle ne se sent pas en sécurité, nous dit-elle. Elle nous explique pourquoi dans ce passage : « Bien y'a du monde bizarre la nuit là, pis y'a des fois, il peut y avoir des mouffettes, des ratons laveurs... Ça ne me tente pas de tomber sur, je ne sais pas, toute sorte de... Et il y a toute sorte de monde ». Enfin, Sylvie va

au CLSC tous les mois pour des injections. Elle fréquente également un centre de jour pour femmes en difficulté au centre-ville pour manger.

Les autres : que des problèmes...

En maison d'hébergement, Sylvie mentionne qu'elle a des liens avec les résidentes et parfois elles se confient à elle. Toutefois, Sylvie nous indique que ces liens ne sont pas forts. Elle considère que ces femmes ne sont que des connaissances. Il lui est également arrivé de ne pas bien s'entendre avec des femmes dans la ressource : « Bien parce que des fois c'est pas toujours évident euh, y'en a qui sont vraiment euh, y'a des femmes qui C'est pas toujours évident partager aussi avec elles, pis euh, y'a pas toujours une affinité, pis des fois ça ne clique pas toujours c'est ça ».

Aussi, dans les moments où elle partageait une chambre, certaines femmes se sont plaintes aux intervenantes qu'elle ronflait trop fort quand elle consommait et certaines résidences l'empêchent de consommer de l'alcool pour cette raison. Elle a tenté de boire pendant le jour et faire la sieste par la suite pour ne pas déranger ses co-chambreuses la nuit. Malgré ces efforts ses co-chambreuses se sont plaintes quand même.

Peu de liens significatifs

En général, Sylvie semble avoir peu de liens significatifs. En fait, lorsqu'elle parle des autres, qu'il s'agisse des femmes dans les ressources ou des gens qu'elle côtoie régulièrement au bar, elle ne parle pas positivement d'eux. On l'a vu plus haut, Sylvie a eu plusieurs problèmes avec les résidentes dans les ressources. Concernant les femmes dans les ressources, elle dit : « Ouais, mais j'ai eu un paquet de problèmes là. Non, à plusieurs reprises là elles m'ont apporté des problèmes là ». De plus, elle trouve que les personnes qu'elle voit habituellement dans des bars qu'elle fréquente sont aigries. Elle ajoute : « Je ne sais pas, j'ai pas aimé ça au Midway parce qu'y'avait du monde qui arrivait là cassé. Tu ne vas pas au bar cassé, pis ils

essayaient de me téter pour que je leur achète une bière, ou à chaque fois j'allais fumer, je me faisais quêter des cigarettes pis euh dans le fond même si c'est fermé c'est pour le mieux là ».

Sylvie ne nous parle pas du tout de sa famille. Nous n'avons aucune donnée à cet effet. Considérant que notre questionnaire n'a aucune question directe sur la famille, nous n'avons pas insisté pour connaître sa situation familiale.

Par ailleurs, elle trouve difficile de rencontrer des hommes dans le Village gai, quartier qu'elle fréquente couramment puisqu'il y a rarement des hétérosexuels dans le coin. Elle nous rapporte qu'elle aime rencontrer des hommes riches. Ces derniers lui parlent quand elle est plus mince, nous dit-elle : « Des fois je pogne des hommes riches c'est quand je suis en état d'ébriété parce que je suis moins gênée pis des fois en allant fumer à l'extérieur du bar je vais fumer une cigarette pis des fois je vais parler avec des hommes qui marchent sur la rue ».

Elle rapporte avoir habité en appartement avec des femmes qu'elle a connu dans les maisons d'hébergement dans le passé et ça s'est mal terminé. Elle dit que ces femmes sont responsables de sa dernière hospitalisation : « Non mais c'est juste que je me suis privée à cause de ces personnes-là là, c'est moi qui j'ai voulu leur rendre service pis c'est moi qui me suis privée là... ».

Où il y a de l'alcool...

Les lieux fréquentés par Sylvie s'orientent autour de la consommation d'alcool. L'alcool est son seul intérêt, nous dit-elle. Quotidiennement, elle fréquente les bars et terrasses du centre-ville. Elle se rend au Club Date sur la rue Ste-Catherine dans le Village gai parce qu'ils ont des bons prix. L'été, ce bar ouvre la terrasse et Sylvie apprécie cet endroit parce que la rue est piétonne dans ce secteur. Lorsqu'elle est sur la terrasse, elle regarde les gens passer et elle joue dans les machines de « poker ». Quand elle gagne aux machines, elle achète une ronde de bières aux gens. De plus, au

bar, elle écoute les conversations des gens sans intervenir et elle écoute de la musique. Dans ce passage, elle explique pourquoi elle ne veut pas interagir avec les autres au bar :

Je ne veux pas déranger là, parce que moi je suis alcoolique je ne suis pas une buveuse occasionnelle pis je ne veux pas « taper » sur les nerfs du monde là qui vont dire : « Ah bien celle-là elle a trop bu pis euh pis elle ne sait pas de quoi elle parle ou elle est frustrée et elle est en hébergement pis c'est une frustrée de la vie »... des affaires comme ça, je ne sais pas tsé.

C'est lorsqu'elle est dans les bars qu'elle est la plus heureuse. Elle aime beaucoup les terrasses du centre-ville. Quoiqu'elle n'y aille pas souvent et ne spécifiant pas pourquoi, elle aime se retrouver sur le bord de l'eau. L'endroit qu'elle aime le moins est le Tim Horton au centre-ville. Elle explique pourquoi dans ce passage de l'entrevue :

Tsé quand on n'a pas de place en hébergement, on a juste ça à faire se promener et aller au Tim Horton pour aller se réchauffer pis tout ça [...] Bien c'est sûr que je trouve ça long au Tim Horton. C'est peut-être l'affaire que je n'aime pas dans la question des places que je n'aime pas aller c'est [...] au Tim Horton parce que ça ne passe pas vite là tsé pis on est obligé de consommer quelque chose pis tsé quand ça fait, tu viens de prendre cinq cafés là tu viens que tu es écoeurée du café. [...] quand j'ai une place en hébergement ça ne me tente pas d'aller me promener parce qu'on a juste ça à faire quand on est dans la rue là.

Sylvie n'aime pas non plus les maisons de chambre, elle a déjà habité dans ces milieux. À ce sujet, elle nous dit : « c'est toute du monde qui euh, j'ai déjà habité dans des maisons de chambre, pis j'ai pas vraiment aimé ça là, pis c'est sale, malpropre pis c'est tout du monde, euh, sur la drogue là ». Aussi, Sylvie a fréquenté plusieurs logements supervisés, elle rapporte que ce fut une mauvaise expérience parce qu'ils ne la laissaient pas consommer. Elle nous rapporte également qu'elle dort parfois dans les hôtels du centre-ville lorsqu'elle est hébergée dans une maison qui ne tolère pas la consommation.

Dans la ville, elle se déplace à pied pour économiser de l'argent et parfois en taxi lorsqu'elle est trop intoxiquée pour rentrer à pied. Sylvie nous dit être seule dans tous les lieux qu'elle fréquente à l'extérieur de la maison d'hébergement et c'est ce qu'elle préfère : « Ouais bien c'est parce que c'est normal dans les hébergements on voit toujours du monde hein, fait que ça fait du bien d'être toute seule, tsé surtout quand ça fait plusieurs années qu'on fait le tour des hébergements c'est le fun être toute seule là de temps en temps tsé ».

Quoiqu'elle aimerait retourner en appartement, Sylvie trouve difficile de sortir du réseau des maisons d'hébergement. Elle considère le « marché » du logement très difficile à s'y insérer lorsque tu n'as pas un bon crédit : « Parce que c'est pas facile d'arriver pis souvent ils vont demander des références pour un logement, ils vont faire des enquêtes de crédit ils vont demander des références pis euh je ne passe pas au crédit et je n'ai pas de références fait que ce n'est pas évident, même juste le budget là ».

De plus, elle souhaiterait trouver un endroit où découcher quand elle est trop intoxiquée pour économiser un peu d'argent parce que les hôtels coûtent cher. Mis à part cette aspiration d'aller en logement, Sylvie nous dit qu'elle n'a aucun autre intérêt ou projet : « Bien d'abord moi je suis alcoolique. À part l'alcool j'ai pas, j'ai pas grand-chose qui m'intéresse là ».

L'isolement avant tout

Le mode de relation de Sylvie aux lieux se situe autour d'un désir d'isolement. Les lieux qu'elle côtoie quotidiennement sont des bars au centre-ville pour consommer de l'alcool jusqu'à ce qu'elle soit saouïe. Au moment de l'entrevue, nous n'avons pas été en mesure de comprendre la raison pour laquelle Sylvie cherche la solitude. Toutefois, avec l'information que nous avons recueillie, on comprend que la vie en maison d'hébergement est parfois difficile pour elle et le fait d'être constamment

entourée de gens dans les ressources la presse de se trouver des moments seule. De plus, lorsqu'elle est au bar, elle ne socialise pas avec les usagers et les habitués de la place (MU). Sylvie ne semble entretenir que peu de liens significatifs avec son entourage – la seule relation positive qu'elle nous dit avoir c'est avec les intervenantes à la maison d'hébergement qu'elle fréquente. Elle dit les apprécier parce qu'elles la laissent rentrer intoxiquée et ne lui passent aucun commentaire sur ses « états ». Bref, son mode d'utilisation (MU) et son mode d'occupation (MO) des lieux démontre clairement qu'elle s'isole puisqu'elle ne se mêle pas avec les gens dans les lieux qu'elle fréquente. Son besoin d'être seule peut s'expliquer par les mauvaises expériences dans le passé avec les femmes en maison d'hébergement. Sylvie ne veut pas s'attirer d'autres problèmes. Dans les bars, elle dit avoir peur de déranger, elle a peur de se faire juger (qu'elle est une frustrée de la vie, qu'elle est en hébergement, qu'elle est trop saouïe, par exemple). Toutefois, nous remarquons une exception. À la maison d'hébergement qu'elle fréquente, Sylvie a une perception positive des intervenantes et lorsqu'il y avait des activités à la ressource elle y participait.

Pour ce qui est du potentiel transitionnel, nous avons identifié la ressource d'hébergement qu'elle fréquente comme lieu ayant le plus de potentiel. En fait, l'endroit où elle a le plus d'interactions est à la maison d'hébergement avec les intervenantes (réciprocité des relations). Elle se sent en confiance avec les intervenantes puisqu'elle n'a pas de conditions à respecter et elle ne se sent pas jugée par rapport à sa consommation d'alcool (confiance et fiabilité). Toutefois, ce potentiel est très réduit puisqu'il entre en conflit avec sa capacité limitée de spatialiser son désir d'isolement en le socialisant. Enfin, la ressource qu'elle fréquente est la seule qui ne lui met aucune condition à respecter en cas d'intoxication (indétermination des règles du jeu). La différence entre la solitude et l'enfermement semble ici assez mince.

Par ailleurs, Sylvie utilise les maisons d'hébergement non par choix personnel, mais parce qu'elle n'a pas un bon crédit pour qu'un propriétaire lui loue un appartement. De plus, les logements supervisés à 25 % du revenu ne lui conviennent pas parce qu'elle n'a pas le droit de consommer de l'alcool. Sylvie nous apparaît ambivalente quant à son mode de vie actuel, parfois elle aimerait être en appartement, parfois elle apprécie les ressources d'hébergement. « Si j'pouvais tout l'temps rester ici je serais contente là, mais là euh, mais en même temps des fois ça fait du bien de changer de place là, ça change la routine, ouais... ».

En ce qui concerne le regard que les autres portent sur elle, Sylvie nous dit que plusieurs personnes pensent qu'elle est « *butch* » ou travestie. Elle considère que c'est parce qu'elle a les cheveux courts. Une interprétation qu'on peut en faire serait que les gens l'associent à des catégories sociales de l'imaginaire du Village puisqu'elle fréquente ces lieux régulièrement.

4.2.4 Jeannine

Je connais la stabilité dans l'instabilité tsé. La stabilité de me trouver une maison d'hébergement dans l'instabilité de me promener, c'est fou mais c'est comme ça.

Jeannine est sans-abri depuis 6 ans, elle considère que ses problèmes de santé mentale et de dépendance sont les raisons de ses retours en maison d'hébergement. Un des éléments déclencheurs pour qu'elle se retrouve à la rue est une « désorganisation » suite au décès de son fils. Les maisons d'hébergement sont importantes pour elle : « Pis, euh, bien il y a les maisons d'hébergement qui deviennent, je pense pour moi, au fil du temps, comme une certaine dépendance, parce que j'ai essayé d'aller en appartement, j'le fais un mois ou deux, je ne sais pas ce qui se passe, ça ne marche pas jamais ».

Entre le privé et le public

Les maisons d'hébergements sont toutes correctes, tsé le Chaïnon c'est extraordinaire on en parle même pas c'est le gros luxe. C'est toutes les belles places, où on est bien où je suis bien. Toutes des places où c'est propre où je suis bien.

Pour Jeannine, les maisons d'hébergement créent une certaine dépendance, un certain cercle vicieux duquel il est difficile de se sortir. Aussi, pour Jeannine, les maisons d'hébergement sont des lieux où elle se sent bien. Les maisons d'hébergement ont été un lieu où l'on a pris soin d'elle dans ses moments difficiles. La maison qu'elle occupe présentement est sa préférée parce que les résidentes ont des chambres individuelles et les intervenantes restent à l'embauche longtemps. De plus, elle aime cette maison parce que les femmes sont « comme laissées à nous-mêmes, mais sans... mais si on a besoin, les intervenantes sont là. Ils nous obligent à rien entre guillemets là ».

Elle ajoute qu'elle aime cet endroit parce qu'il s'agit de la place où elle se sent le plus en liberté. Comme plusieurs femmes, elle a ses maisons préférées et celles qu'elle n'aime pas. Entre autres, il y a une résidence où il y a un suivi obligé lors du séjour et Jeannine n'aime pas ça parce qu'elle se sent obligé de faire des démarches malgré qu'elle n'a pas encore identifié ses objectifs de vie.

C'est pas bien là: tu vas faire telle démarche tu vas faire ça, nous pousser dans le cul, parce que ça, ça donne rien. En tout cas, si tu me pousses dans le cul pour faire quelque chose, si j'ai pas envie de le faire ou si j'suis pas dans un état parce que j'ai une maladie mentale et je ne me sens pas bien là aujourd'hui depuis quelque temps je me sens bien, mais je ne sais pas dans une semaine comment je vais être puis souvent je vais faire des démarches et quand c'est le moment ou bon, ça tombe à l'eau j'suis pas capable de le faire ou je ne me sens pas dans l'état de le faire. Si je ne me sens pas jugée non plus euh, bien c'est ça, plus ça.

Elle dit qu'elle fait davantage de démarches dans les résidences qui n'exigent pas de suivi social. Lorsque le suivi est obligatoire, Jeannine sent que le personnel a des

attentes envers elle et les autres femmes. C'est un élément qu'elle apprécie de la ressource d'hébergement Y : elles n'ont aucune attente envers elle. Dans cet extrait, Jeannine indique avoir des intervenantes préférées à chaque ressource :

Ah avec les intervenantes oui, tsé ça fait, à chaque maison j'ai mon intervenante préférée *rire* j'les appelle souvent pour les donner des nouvelles régulièrement. Depuis des années je fais. Bien ils ont vu grandir mes enfants en partir tsé bien les épreuves que j'ai eu tsé bien j'les appelle j'apelle [nom d'une intervenante] ou [nom d'une intervenante] ou [nom d'une intervenante] [dans trois différentes ressources]. Tsé des fois je rêve que je gagne le gros lot et chaque intervenante a son *rire* tsé des personnes qui ont été significatives dans ma vie là.

Jeannine dit aménager sa chambre peu importe dans quelle ressource d'hébergement elle se trouve, tel qu'expliqué dans ce passage :

Si tu verrais ma chambre, tu la trouverais bien « cute » c'est bien beau. J'ai aménagé ça à mon goût. C'est comme le sentiment que ça m'amène moi, je suis contente et je suis fière quand j'le vois j'ouvre pas ma porte de chambre pis tsé, le sentiment c'est la fierté de maintenir ma chambre, faire des choses [...] je m'installe là. Je sais c'est pour six semaines, mais je m'installe pour être bien ces six semaines là.

Elle mentionne qu'elle ne comprend pas pourquoi les femmes dans les maisons d'hébergement ne prennent pas soin de leur chambre en maison d'hébergement, elle dit « tu as juste ça esti à [faire] tsé ».

Dans un spectre plus négatif, Jeannine nous parle d'une ressource qu'elle décrit comme un « camp militaire ». Elle trouve l'approche des intervenantes inhumaines. À ce sujet, elle rapporte :

Euh... moi personnellement je n'ai pas eu de difficulté à être là sauf que j'ai vu des choses que j'me disais voyons dont ça n'a pas de bons sens qu'ils font ça à une femme tsé. La femme arrive, le couvre-feu est à 23 h. Elle va arriver à 23 h 05, j'te dirais que ça dépend de l'humeur de l'intervenante, c'est plate en « christie » de constater ça tsé. Fait que, si euh, bon il ne faut pas que, si elle sent l'alcool, c'est dehors tout de suite. C'est tolérance zéro. Je pense qu'ils manquent de discernement à cet endroit-là pour plein de choses.

Dans le passé, elle a vu trois femmes se faire évincer en une heure. Considérant cela, elle préfère ne pas fréquenter cette ressource. Elle souligne que malgré les restrictions émises par certaines ressources, cela ne la dérange pas : « bien y'a des endroits où il y a plus de restrictions, mais qui ne m'empêchent pas d'être qui je suis, pis euh... non, j'te dirais que non pas vraiment ».

La participante nous indique aller régulièrement dans les espaces publics. Dans ce passage, elle décrit l'environnement autour du métro Berri-UQAM et Beaudry au moment où elle fréquente une ressource d'hébergement au centre-ville : « Parce que où ils sont [ressource d'hébergement au centre-ville], le coin est « *rock and roll* » un peu, hein. Métro Berri, Beaudry, on est dedans! Y'a beaucoup de vendeurs de drogue, c'est la rue, ça fête hein, Ste-Catherine, Wolfe là, c'est l'été, c'est électrique pas mal. Mais j'aime ça j'aime ce monde-là pareil ».

Dans cet extrait, elle raconte se rendre à la place Émilie-Gamelin fréquemment l'été, elle aime s'habiller un peu « flyé » et parler avec les jeunes :

Des fois y'a des groupes de jeunes, j'arrive au parc Émilie Gamelin avec mon sac à dos l'été pis euh, j'suis un peu hippie moi tsé, fait que les jeunes qui ne me connaissent pas y'en a plein qui me connaisse, mais si j'arrive dans un groupe qui ne me connaissent pas ils ont un peu peur tsé écoute j'ai 51 ans et lui 21-22 ans. J'aime ça les jeunes moé, j'veux être avec eux autre tsé. Si j'suis habillé un peu croche, c'est plus facile. Mais si j'arriverais là, parce que j'aime ça être en veston jean, beaux souliers, plus madame bien je n'irais pas à Berri comme ça parce que j'me ferais pas, j'aurais beaucoup de personnes qui va vouloir me parler. Ceux de mon âge ne m'intéressent pas beaucoup là, c'est les jeunes qui m'intéressent.

Quoiqu'elle aime fréquenter le centre-ville, l'espace public demeure un lieu parfois où elle subit des agressions : « bien c'est sûr que si je vois un gars, ça m'est arrivé là, qu'ils ont essayé de m'agresser, verbalement c'est sur là, de 'dealer' avec un gars j'ai été chanceuse jusqu'à date, j'ai pas eu de grosses affaires tsé ».

La nuit, elle nous dit qu'elle s'habille plus sombre pour ne pas attirer l'attention lorsqu'elle se promène au centre-ville. Dans ce passage, Jeannine raconte ce qu'elle fait quand n'a pas de lieu où dormir: « [...] si j'ai pas eu de place pour dormir la nuit je la passe, si je la passe dehors je ne dors pas [...] vu j'dors pas, j'me promène, tsé j'marche beaucoup la nuit et j'me promène sur Ste-Catherine parce que y'a toujours la police tsé j'me sens plus en sécurité que de m'en aller dans un coin ».

La nuit, elle se sent plus en sécurité dans ses moments de sobriété parce qu'elle est plus en contrôle de ses moyens. Elle a déjà fait de la prison pour avoir consommé la nuit au centre-ville pour avoir fait des « niaiseries ».

[au sujet de passer la nuit au centre-ville] Mais comme j'te disais tantôt c'est des visages connus souvent, fait que c'est pas... c'est sûr hein je suis une femme fait que je dois toujours être en alerte et je dois avoir les yeux tout le tour de la tête là. Bien le Tim Horton, il est ouvert 24 h ouais, je vais passer une partie de la nuit là puis après ça je vais marcher je vais aller au Tim parce que c'est long là passer la nuit au Tim.

Des liens prudents

Jeannine entretient des liens avec les femmes à la ressource. Elle aime entre autres passer une soirée à regarder un film et échanger avec les autres :

J'aime bien quand on se retrouve ici le soir les femmes, le soir quand on regarde un film piş on échange après sur le film c'est agréable tsé. Comme là, les deux dernières semaines de chaque mois, les femmes ont moins de sous ont moins d'argent, on a moins d'argent fait que là on fait plus, tsé s'il y a des activités dans la maison on est plus là. [...] Deux semaines on se dissipe un peu, mais après ça c'est de se retrouver on fait du bricolage ici on fait des choses ensemble...

La participante ajoute qu'avec les femmes en maison d'hébergement, tout comme les gens « dans la rue », elle a appris à ne pas trop se faire d'attentes. Elle nous raconte avoir vécu beaucoup de déceptions lorsqu'elle a commencé à fréquenter les maisons d'hébergement.

[...] mais quand je pars ici si je décide de faire quelque chose quelqu'un me dit « ah je vais avec toi », bien moi je pars à une heure, je pars pas à une heure et deux. C'est fini ça je pars puis la plupart du temps je pars seule. C'est ça c'est qu'est-ce qui est amusant ça peut être ça des choses comme ça dans les maisons d'hébergement.

Malgré les bons moments en maison d'hébergement, elle considère que ce n'est pas toujours le « fun » et qu'il y a des moments difficiles.

Tout autour de la famille

Jeannine a trois enfants et des petits-enfants. En fait, elle passe beaucoup de temps avec sa famille. Ses enfants ne comprennent pas pourquoi elle n'habite pas avec eux au lieu de fréquenter des maisons d'hébergement. Un de ses petits-fils a eu le cancer et elle l'a suivi tout au long de son traitement. Elle se rendait à l'hôpital Ste-Justine tous les jours et elle y dormait. Le traitement a duré huit mois. Une ressource d'hébergement lui a permis d'héberger elle et son petit-fils lorsque ce dernier avait des congés de l'hôpital. La participante nous a dit qu'elle sera toujours reconnaissante envers cette ressource pour avoir démontré de la compassion et de l'ouverture.

Régulièrement, Jeannine fréquente le centre-ville où elle s'habille comme elle veut (un peu « flyé ») et elle passe du temps avec les jeunes à la place Émilie-Gamelin. Elle aime faire cela, elle dit connaître beaucoup de jeunes dans la rue. Quand sa fille était plus jeune, elle fuguait souvent et se rendait à la place Émilie-Gamelin. C'est de cette façon que Jeannine a commencé à fréquenter la place parce qu'elle allait retrouver sa fille. Au sujet des jeunes de la rue, elle dit :

Puis j'ai connu plein plein plein de jeunes, des jeunes que je vois encore aujourd'hui, puis à chaque année [nom d'une ressource pour jeunes] j'suis bénévole pour les enfants à Noël pis dans le temps des fêtes. Je m'implique là. Tout ce qui est jeune et enfants ça me tient beaucoup à coeur. Ma vie est pas mal consacrée à ça là.

Elle rapporte que depuis qu'elle a arrêté de consommer, sa relation avec des gens à la place Émilie-Gamelin a changé. Elle connaît tout le monde, elle les côtoie, mais elle n'est plus en relation avec eux, car elle considère être sur un différent « beat » qu'eux : « [...] c'est comme j'te disais tantôt on finit par... même si je n'ai pas de famille immédiate, sauf mes enfants et mes petits enfants, mais... ce monde-là... on finit par se faire croire mais... je les aime c'est tout ». Enfin, dans les centres de jour qu'elle fréquente, elle dit ne pas créer de liens avec aucune femme parce qu'elle n'y reste pas assez longtemps.

Je pense avec le temps dans la rue, j'peux pas, j'ai appris à, la seule personne sur qui je peux compter c'est personne, c'est moi au départ. Faire confiance à un autre être humain, non. Je ne suis pas rendue là puis je pense que... Au début oui, tsé avec toutes les années tu vois que c'est pas comme ça que ça fonctionne. Tu ne peux pas faire confiance. Tu dis « ah regarde je reviens dans une heure je reviens ici attend moi ici ». Bien non moi je n'attends plus, tu comprends je m'en vais. Mais les premières années, parce que je pensais m'avoir fait des amies, j'pensais que j'pouvais compter, j'me dis criss on est toute dans la rue on devrait se tenir, hem non c'est pas de même que ça marche là tsé tu as soif d'appartenance de quelque chose tsé puis ça pas été bon parce que j'ai fait confiance à tout le monde pour être déçue tout le temps. C'était pas méchant j'comprends maintenant, c'est plus la dynamique, mais les deux premières années là j'étais tout le temps déçu j'avais tout l'temps de la peine. Moi je ne me fâche pas.

Le centre-ville : des lieux violents et des lieux chaleureux

En plus des lieux déjà mentionnés précédemment, Jeannine a côtoyé une ressource qui offre de l'hébergement long terme, mais ça n'a pas fonctionné pour elle. Ce lieu interdisait la consommation et à ce moment, Jeannine consommait. Par ailleurs, elle fréquente deux centres de jour au centre-ville. Au premier centre de jour, Jeannine explique dans ce passage ce qu'elle fait : « bien il y a des choses qui s'offrent à moi, à la ressource d'hébergement X on peut faire de la peinture, on... mais moi parce que je vais là pour parler, m'allonger, aller manger, euh, voir les femmes là ». Au deuxième centre de jour, elle y va pour se procurer des vêtements et elle arrive à se

trouver de bons vêtements d'hiver. Toutefois, elle n'aime pas y rester longtemps parce qu'elle trouve que les femmes qui fréquentent la ressource sont particulières et il y a beaucoup de violence. Autrement dit, elle ne se sent pas à l'aise dans cette ressource.

Je trouve ça « rough » chez [ressource pour femmes X], tsé j'trouve que les femmes sont... y'a beaucoup de consommation. Les femmes arrivent intoxiquées osti c'est pas drôle vraiment [...] (lorsque je lui demande les endroits où elle a moins de plaisir) [ressource pour femmes X] parce que je vais par nécessité. Bien de de... y'a beaucoup de violence [ressource pour femmes X], y'a beaucoup d'agressivité, de la part des femmes entre les femmes. Y'a des habitués hein? *rire* des femmes qui y vont régulièrement, y'arrivent intoxiquées et si la femme s'assoit telle chaise, telle table et toi tu vas pas là souvent et tu prends sa place, iiiiii tu vas te lever en tabarouette parce qu'elle ne te le dira pas doucement tsé. Oui hausse le ton, les menaces, c'est plate, fait que c'est moins intéressant. J'y vais juste quand j'ai besoin d'aller au vestiaire surtout au changement de saison là pour être, ouais... pis c'est ça.

Dans cette ressource tout comme l'autre centre de jour, elle rapporte être seulement de passage, elle ne socialise pas avec les autres femmes et elle participe très peu aux activités. Finalement, elle apprécie qu'on laisse les femmes « s'allonger » sur les divans de la ressource.

De plus, au centre-ville, Jeannine fréquente le Tim Horton en face du métro Beaudry comme plusieurs autres femmes en situation d'itinérance. Elle aime beaucoup cette succursale entre autres parce que sa fille y travaille présentement. D'ailleurs, tous ses autres enfants ont travaillé à cet endroit également. Lorsqu'elle n'a nulle part où se loger pour la nuit, elle passe son temps à ce Tim Horton et elle écrit. Enfin, Jeannine est suivie dans une ressource pour toxicomanes à l'extérieur du centre-ville. Elle a des objectifs précis : entre autres rembourser sa dette auprès de l'OMH afin qu'elle puisse retourner en HLM.

Vivre autrement pour voir

Parfois, Jeannine ressent le besoin d'être seule en appartement puisqu'elle vit en communauté. Elle ajoute qu'elle est toujours seule peu importe le contexte. De l'autre côté, elle rapporte qu'elle n'arrive pas à vivre en appartement pour plusieurs raisons. Elle se considère dépendante aux ressources d'hébergement court terme.

Des fois j'ai tellement envie de me retrouver toute seule, parce que je vis en communauté ou dans la rue puis quand je me prends une chambre ou un appartement je finis par m'ennuyer de mon monde tsé parce que j'ai créé... c'est toujours je revois toujours les mêmes personnes en fin de compte fait que c'est ça, tsé.

Dans les ressources, elle n'aime pas qu'on lui fasse pression pour faire des démarches, cette approche ne fonctionne pas avec elle, cela lui engendre de la colère. Ce qu'elle apprécie de sa situation d'itinérance, c'est de ne pas avoir d'obligations comme elle l'explique dans cet extrait :

Dans la rue c'est sûr que... j'ai pas de, de compte à rendre à personne puis... Y'a ça aussi être dans la rue tu n'as plus d'obligation, tu n'as plus de de... comment je pourrais t'expliquer... tu n'as plus de responsabilités sauf celle de te loger pis de trouver une place à dormir ou à manger. C'est peut-être ça qui a fait que je suis encore dans cette dynamique-là.

De plus, Jeannine sent qu'elle peut être elle-même dans la rue :

Fait que j'peux être moi-même vraiment dans la rue, j'm'en fous de ce qui est en avant de ce qu'elle pense de moi et celui qui est en arrière à gauche ou à droite. Je suis qui je suis pis euh, je suis quand même chanceuse parce que je suis une personne assez... j'ai pas de difficulté avec les gens, même quand je suis intoxiqué, j'ai aucune agressivité, zéro.

Par ailleurs, dans la citation qui suit, Jeannine explique comment elle s'est retrouvée à la rue après avoir mené une vie assez organisée : « quand tous mes enfants ont tous eu l'âge de s'organiser eux-mêmes, bien moi je me suis désorganisé. Fait que ça, c'est presque une dynamique qui est correcte pour euh, j'étais à bout de toute tsé, tout le

temps être euh ». Elle poursuit en expliquant pourquoi elle s'est retrouvée dans ce nouveau mode de vie :

Moi j'me disais dans ma tête à ce moment-là c'est que je voulais juste vivre autre chose qu'être une mère et une grand-mère, bien j'étais pas encore grand-mère à l'époque, mais d'avoir perdu mon garçon ça fait... même encore aujourd'hui je ne pourrais pas te dire exactement pourquoi l'élément déclencheur de tout ça là. J'ai maintenu mes enfants jusqu'à majorité et puis j'me suis bousillé.

Enfin, voir la misère des gens et des jeunes dans la rue c'est quelque chose qui la rend triste. Elle n'aime pas voir des personnes démunies.

L'appart, la prochaine étape?

Au moment de l'entrevue, Jeannine venait de recevoir une offre pour un appartement en occupation simple. Quoiqu'elle considère cela comme une belle opportunité et qu'il s'agit d'une chance qu'elle rêve depuis longtemps, l'idée d'aller en appartement lui fait peur.

Puis là j'ai de la difficulté à... j'ai un logement qui m'attend en juin et puis j'ai peur. J'ai peur parce qu'il y a quelque chose qui se propose [aller vivre en appartement]. [...] Mais depuis des années, quand ça dure depuis trop longtemps la rue là, moi j'ai de la difficulté avec la stabilité fait que d'aller tsé c'est bien stressant à chaque fin de séjour faut que tu te trouves une autre place. Pis y'en a pas tout le temps là [...] j'ai peur de la stabilité, pour ce qui s'en vient pour moi j'ai peur.

Elle remarque que son dernier séjour en appartement était il y a longtemps et elle a peur de ne pas réussir.

J'ai peur pour mourir tsé pis je serais bien entourée je serais avec des gens que j'aime puis euh [...] je pense que ça vient avec la toxico aussi parce que là ça serait comme nouveau là depuis des années de prendre un appartement puis être abstinente de consommation des drogues fortes fait que peut-être que j'appréhende tout ça parce que dans le fond ça va se faire comme du beurre dans le poêle.

Comme mentionné plus haut, la participante veut arriver à rembourser sa dette avec l'OMH pour habiter un HLM plus tard.

Lieu de retraite protégée

Jeannine a tout eu dans la vie, une auto, une maison, des enfants, etc. Elle a fui tout cela dans une période de fébrilité et elle n'est pas encore arrivée à s'en remettre. Elle nous dit être dépendante des ressources d'hébergement depuis. À ce sujet, elle rapporte : « fait que là j'ai commencé à, j'ai été désorganisé vraiment là. Émotionnellement, dans tous les domaines de ma vie finalement. Puis j'ai voulu fuir, moi j'avais ma maison, mon auto toute j'me suis retrouvé à la rue euh, comme ça ».

Tout au long de l'entrevue, Jeannine souligne l'importance qu'elle accorde aux maisons d'hébergement. Elle nous dit même préférer se rendre en maison d'hébergement que vivre chez ses enfants. En fait, Jeannine entretient une relation particulière avec les maisons d'hébergement. Puisqu'elle nous en parle fréquemment au cours de l'entrevue, nous pouvons faire l'hypothèse que son mode de relation à ces lieux est déterminé par son désir de se protéger et de prendre soin d'elle. Les ressources d'hébergement combleraient ce désir. En fait, c'est comme si les maisons d'hébergement représentaient un chez-soi de substitution lui permettant de fuir des tensions insupportables suite au décès de son fils. Sa relation avec les maisons d'hébergement en est une de protection et de soins qu'elle recherche pour panser sa blessure qui l'a fait décrocher de sa vie antérieure. Autrement dit, il s'agit d'un lieu de retraite protégée et prévenant pour elle. Le fait que Jeannine se sente bien à sa ressource préférée et qu'elle peut être elle-même nous a mené à ce constat. De surcroît, elle préfère lorsqu'il y a beaucoup de femmes en soirée à la ressource pour visionner un film et discuter par la suite avec les autres résidentes (MU). À chaque séjour (MO), elle aménage sa chambre comme elle l'aime et elle en est fière (MU). De plus, en maison d'hébergement, elle décore sa chambre, elle la rend belle pour se sentir chez elle, ce qui est un indicateur d'investissements des lieux. Enfin, à cette

ressource, elle dit lire beaucoup (MU) et elle se fait discrète en ne dérangeant personne (MU) : « je lis beaucoup je dérange personne donc j'ai pas de problèmes pis c'est toujours bien, pis ça me facilite la vie parce que sinon je ne sais pas ce que je ferais sans appartement à chaque fois ». Selon notre avis, ces aspects justifient notre hypothèse d'interprétation au niveau du mode de relation centré sur la protection et l'accueil inconditionnel que tente de spatialiser Jeannine à l'intérieur de sa chambre principalement.

Après l'analyse du corpus de l'entrevue, nous identifions qu'au moins trois maisons d'hébergement ont un potentiel transitionnel pour Jeannine. Le fait que les ressources ont pris soin d'elle dans ses moments les plus difficiles ainsi que les liens forts qu'elle entretient avec les intervenantes des maisons satisfont aux critères de confiance et fiabilité de Parazelli (1997). Elle nous dit qu'elle arrive à être elle-même dans les ressources, même celles qui ont des règlements « sévères » (indétermination des règles du jeu). Pour ce qui est de la réciprocité des relations, Jeannine entretient de bons liens avec les résidentes et elle aime passer du temps en groupe à discuter avec elles en soirée.

En ce qui concerne ses liens sociaux, elle nous dit entretenir de très bons liens avec ses enfants, elle les voit régulièrement. Pour ce qui est des autres résidentes et les personnes qu'elle fréquente au centre-ville, elle les considère comme des connaissances. Pour Jeannine, il faut passer beaucoup de temps à la même place pour créer des liens avec des gens. Dans le cas des maisons d'hébergement qui offrent des séjours de 4 à 6 semaines, ce n'est pas suffisant selon elle pour créer des liens forts et significatifs avec les résidentes.

4.2.5 Aïcha

Souvenons-nous qu'Aïcha est sans-abri puisque sa situation financière actuelle et son style de vie font en sorte qu'elle ne peut pas garder un logement longtemps malgré qu'elle aimerait bien être plus stable. Aïcha nous dit avoir une schizophrénie qu'elle traite bien avec la médication. Elle se décrit comme une femme solitaire, alcoolique et « gambleuse ». Elle indique avoir beaucoup de dettes envers son « shylock ». Elle considère qu'elle utilise beaucoup les maisons d'hébergement.

Trouver son compte (un lieu pour se reposer et l'autre pour se promener)

Les maisons d'hébergement pour Aïcha sont des lieux de ressourcement, de repos ainsi que des lieux pour « se retrouver » : « Ah oui des fois j'étais fatiguée et malade je trouvais les centres d'hébergement, je reprenais santé et tout ça, tu manges bien, trois repas par jour, la salle de bain, tout ce qu'il faut, ouais. Ah non, c'est vraiment une bonne affaire les centres d'hébergement ».

C'est également un lieu où elle peut trouver des ressources communautaires pour lui venir en aide et faire des démarches. À la ressource qu'elle occupe présentement, Aïcha peut se procurer des billets de métro gratuitement afin de mieux se déplacer en ville, une offre qu'elle apprécie. Elle nous dit se rendre dans les ressources d'hébergement depuis ses débuts et elle reconnaît qu'elle n'était pas toujours « un cadeau » lorsque sa vie était très agitée. Dans cet extrait, elle raconte les activités qu'elle fait (MU) présentement en maison d'hébergement : « Je lis beaucoup, je dérange personne, donc j'ai pas de problèmes pis c'est toujours bien, pis ça me facilite la vie parce que sinon je ne sais pas ce que je ferais sans appartement à chaque fois c'est vraiment bien d'avoir des maisons d'hébergement. Ça aide à trouver un loyer aussi ».

Aïcha aime la majorité des maisons d'hébergement à Montréal. Chaque maison est située dans un quartier différent et à chaque endroit elle apprécie les commerces et les

lieux autour de la ressource, nous dit-elle. Par exemple, elle nous parle d'une maison qui est située tout près du Mont-Royal qu'elle aime parce qu'elle peut se promener sur le Plateau Mont-Royal et aller à la montagne. De plus, elle se sent comme dans un hôtel parce que la maison est grande. Elle aime une autre ressource qui est située au centre-ville parce qu'elle dit que la nourriture est bonne et elle peut se promener sur la rue Ste-Catherine, pour manger une pizza au coin de la rue et aller dans un café. Elle apprécie une autre maison parce qu'il y a une salle de lecture et on la laisse lire la nuit. Elle considère que cette ressource est bonne pour les gens solitaires, tout comme elle puisque les femmes ont des chambres individuelles. Elle ajoute qu'elle trouve les équipes d'intervenantes agréables dans presque toutes les ressources. Aïcha ne pense pas que les intervenantes en maison d'hébergement ont des attentes particulières envers elle, mais « il ne faut pas juste déconner parce que c'est le renvoi immédiat ». Elle considère que les règles se ressemblent d'une maison à l'autre, quoiqu'elle remarque quelques différences. Elle compare deux approches d'intervention différente dans deux maisons soit celle que nous définissons comme l'approche du « laisser-aller » et celle du suivi. La première méthode d'intervention est de laisser les femmes se rendre elle-même demander de l'assistance aux intervenantes et l'autre est un suivi régulier obligatoire avec une intervenante attitrée.

[...] [nom de maison d'hébergement W], tu as une intervenante qui te suit tout le long de ton séjour puis elle te voit peut-être une fois par semaine. Pis tu parles avec elle de tous tes problèmes, où tu es rendue, ce que tu dois faire donc c'est bien [...] À la [maison d'hébergement Y], tu parles si tu as envie de parler sinon elles ne t'achalent pas, tu n'as pas de suivi comme ça.

Elle apprécie également la souplesse dans l'intervention à la ressource d'hébergement Y, on offre des billets de métro sans trop poser de question. On lui a déjà donné deux billets seulement pour aller prendre l'air. Aussi, elle a dû « découcher » à quelques reprises et on lui a gardé sa chambre, ce qui, selon elle n'est pas pratique courante dans d'autres maisons.

Bien que des fois c'est arrivé à la [maison d'hébergement Y] j'ai découché j'étais parti à l'hôpital avec quelqu'un, je ne sais pas, et ils m'ont accepté ils n'ont pas touché à ma chambre. D'habitude quand une personne découche ils mettent leurs affaires en « *storage* ». Pis euh non, ils ont attendu mon appel avant de toucher à quoi que ce soit. Quand je les ai appelés y'a pas eu de problème j'ai eu le temps pour revenir tout comme si de rien n'était. J'étais accepté comme si de rien n'était, j'ai trouvé ça spécial, d'habitude ils ne font pas ça. Ils m'ont laissé rentrer et je n'ai pas eu de problèmes ils m'ont dit vous êtes la bienvenue pareille. Je pensais avoir perdu ma place.

En général, Aïcha apprécie les maisons d'hébergement, mais elle y observe quand même des aspects négatifs. En premier temps et de manière générale, la vie en maison d'hébergement est difficile. Elle l'explique dans ce passage : « comme là j'ai de la misère en centre d'hébergement j'ai hâte de partir je me dis où? Disons que ça me force à rester ici, en hébergement si j'avais un appartement je partais mais c'est difficile pour moi de vivre dans les centres d'hébergement ». Par exemple, elle indique que vivre en maison d'hébergement rompt sa routine quotidienne. Elle apprécie dormir à l'heure qu'elle veut, faire ses affaires et lire jusqu'aux petites heures du matin. Elle ne se sent pas libre en maison d'hébergement de faire ce qu'elle veut à l'heure qu'elle veut tandis qu'en appartement elle a cette liberté. Ce n'est également pas tous les alentours des ressources d'hébergement qui lui plaisent. Elle ajoute que si tu n'as pas d'argent, il n'y a rien à faire dans certains secteurs. De plus, ce n'est pas toutes les ressources d'hébergement qui la laissent apporter son vélo. Une autre ressource ne lui permet pas de fumer après 23 h en plus de ne pas la laisser gérer son argent. Une autre ressource ferme les lumières à 21 h et elle ne peut pas lire ses livres ni fumer. Ces pratiques en ressource d'hébergement la dérangent. Dans ce passage, elle nous décrit une expérience dans un refuge de nuit:

[...] 6 h 30-6 h on est debout pis fermeture des lumières à 9 h le soir. Ils éteignent toutes les lumières en haut. Y'a pas d'histoire de descendre en-bas, y'a une machine à liqueur tu ne peux pas y accéder. À 9 h tu montes à une grande salle, y'a plein de lits tout le monde dort là et tu ne peux pas descendre. Tu peux juste aller aux toilettes c'est tout, tu ne peux pas fumer

rien rien. [...] [nom d'hébergement de nuit X] ça c'est sûr, à 8 h le matin tu es dans la rue pis tu dois revenir jusqu'à 17 h 30.

Lorsqu'elle fréquente le refuge de nuit où elle doit quitter pour 8 h, Aïcha se rend par la suite dans un centre de jour pour femmes en difficulté au centre-ville. « Ouais tu es dehors, donc là je m'en vais à [ressource pour femmes X], là ils ont des lits, tu peux dormir, pis tu peux manger à midi pis après tu peux partir après 14 h-15 h tu dois quitter [ressource pour femmes X] donc c'est ça que je fais quand je vais à [hébergement de nuit X], je passais ma journée à [ressource pour femmes X] et après je m'en allais ».

Enfin, elle rapporte une expérience négative dans une ressource d'hébergement où elle s'est faite évincer pour avoir consommé de l'alcool. C'est la seule ressource qu'elle n'aime pas réellement. Voici comment elle nous décrit la ressource : « Juste [maison d'hébergement Z] c'est une caserne militaire là-bas il faut, tu n'as pas le droit de manger, tu n'as pas le droit rien, de 7 h du matin aller jusqu'au soir tu dois rester assis sur une chaise dans le salon ou je ne sais pas trop quoi pis tu n'as pas le droit de rien faire. C'est déprimant là-bas c'est vraiment déprimant ».

Finalement, Aïcha a été évincée de cette ressource et elle ne peut plus jamais y retourner : « j'ai été barré ils ne te laissent même pas de chance rien, j'ai été barré pour toute ma vie là c'est fini je ne peux plus retourner là-bas j'ai appelé des fois et non. Ils m'ont mis sur la liste *rire* ».

Dans un autre ordre d'idée, Aïcha fréquente régulièrement le centre-ville de Montréal et elle aime bien s'y promener en vélo ou à pied. Dans cet extrait d'entrevue, elle nous décrit ce qu'elle fait au centre-ville (MU) : « Bien tu vois plus de monde, tu sors, Ste-Catherine tout ça. Place-des, là... St-Denis tout ça tu peux te promener longtemps et rien acheter, ne pas faire les magasins non plus juste te promener, c'est très populeux. J'aime beaucoup. [...] c'est tout de me promener dans les parcs, me promener sur Ste-Catherine c'est là que je suis bien ».

Elle nous raconte qu'elle a été longtemps à vivre et dormir dans la rue sur le boulevard St-Laurent ainsi que dans le quartier chinois. Elle passait beaucoup de temps à boire avec les autochtones à la place de la Paix. À ce sujet, elle rapporte : « Ah ouais on se tenait en gang. C'était le fun on avait une gang, au dépanneur acheter de la bière on quêtait toute la journée. Vers 8 h du matin on était chez le dépanneur acheter des grosses bouteilles de bière. Ah j'ai vécu là longtemps là-bas... 3 ans, 4 ans... ouais ouais ». À cette époque, elle nous raconte qu'elle était interdite d'accès de tous les bars sur Ste-Catherine. Elle nous dit qu'elle n'était pas facile à ce moment-là.

Par ailleurs, elle rapporte avoir vécu de la violence dans les espaces publics : « J'ai été frappé, j'ai eu beaucoup de mésaventures comme ça là. Les gars saouls qui frappaient sans raison. Ah j'ai eu beaucoup, j'ai eu des gifles, sur la tête, le nez, j'ai eu beaucoup d'aventures comme ça ». Malgré les agressions, cela n'affecte pas son sentiment de sécurité, nous dit-elle.

L'amitié, pas ici

Aïcha n'entretient pas de liens amicaux avec les femmes en maison d'hébergement quoiqu'elle socialise parfois avec les femmes. Dans cet extrait, la participante explique sa dynamique avec les autres femmes : « Ah non, je refuse pas de contact qu'on me parle et tout ça, je vais parler des fois dans le fumoir on discute comme ça, je donne mon point de vue, y'a pas de problème. Je suis seule mais y'a aucun problème de ce côté-là. Je socialise facilement je n'ai pas de problème [...] je suis sociable, je ne suis pas sauvage ».

Aïcha apprécie davantage la solitude. En fait, au moment de l'entrevue, Aïcha nous parle très peu de ses relations sociales. On ne discute pas des liens familiaux ni de ses liens amoureux. Elle nous dit toutefois qu'elle a une amie qui habite au métro Cadillac et plusieurs amies à Pointe St-Charles. Elle va dormir chez l'une d'elle des

fois lorsqu'elle n'a nulle part où s'abriter. Quand elle se rend chez ses amies, elles jouent aux cartes, regardent la télé ou jouent à des jeux de société (MU): « Quand je vais voir mes amis, des fois c'est le fun, des fois on sort, on voit des films, on regarde la télé, on joue beaucoup au scrabble. On joue beaucoup de scrabble, je l'amène avec moi, on joue aux cartes, on fait des sorties, des fois où je vais il y a des parcs à côté. On sort dehors ».

Les autres lieux

Mis à part les maisons d'hébergement et le centre-ville, Aïcha va régulièrement à la bibliothèque municipale de Pointe St-Charles. Elle dit être bien reçue et elle y trouve de bons bouquins. L'été, elle en profite pour se promener à vélo et aller au Mont-Royal. À vélo, elle utilise la piste cyclable pour se rendre à Montréal-Nord visiter le parc de la Visitation et se promener sur le boulevard Henri-Bourassa.

[...] sur Henri-Bourassa j'aime beaucoup ce coin, Rivière-des-Prairies, la piste cyclable, nous sommes bien, nous sommes libres à Henri-Bourassa. Dès que je suis arrivée à Montréal j'ai habité à Henri-Bourassa. Pis je connais la place pis le centre d'achat tout j'aime beaucoup cette place-là il y a beaucoup les commodités, la rue Fleury, c'est plein de magasins. Non c'est bien il y a plusieurs magasins de, comme le Métro, IGA, Provigo, c'est pratique tout ça. Non c'est bien Henri-Bourassa, là.

Elle envisage se trouver un appartement dans le coin de Montréal-Nord parce qu'elle aime le parc de la Visitation : « Ah, le parc de la Visitation j'adore. C'est pour ça que je retourne là-bas ». Cet endroit est très significatif pour Aïcha parce que c'est à l'église au parc de la Visitation qu'elle s'est fait baptiser à son arrivée au Canada. Étant d'origine musulmane et elle voulait adopter la religion de sa nouvelle région pour mieux s'adapter, nous dit-elle.

Pis j'ai été baptisé à l'église de la Visitation parce que moi j'étais arabe normalement, pas supposé être baptisé, je suis musulmane, je suis musulmane? Je me suis fait baptiser catholique. C'était à l'église de la Visitation pis c'est là-bas au parc de la Visitation il y a une église là-bas, si je

retourne là-bas ça me fait rappeler quand j'étais ici au début. C'était bien, pis j'ai toujours bien vécu sur Henri-Bourassa, pis je retourne là-bas. Ça me fait rappeler quand je suis arrivée ici en 1982, j'ai habité Henri Bourassa, j'ai toujours aimé cette place-là, j'ai toujours aimé, toujours quand je suis là-bas je me sens vivre, je me sens bien je me sens pas enfermée, même si j'ai une chambre ou un appartement je me sens bien, je sors pis c'est pas comme les autres places [...] bien je me suis dit j'ai épousé un pays pourquoi pas épouser la religion du pays comme ça je serai plus intégré dans le milieu je vais devenir chrétienne comme tous les chrétiens [...] j'ai dit je vais épouser la religion je vais être pareille je n'aurai pas de conflits avec ça.

Enfin, avant de se rendre à la ressource d'hébergement, Aïcha était en appartement à Lachine et elle n'a pas aimé l'expérience : « comme quand j'étais à Lachine, je sortais jamais et c'est pour ça j'ai quitté les places comme ça je sortais jamais pis je commençais à me sentir enfermée, ah non ».

Être seule, une préférence

Au moment de l'entrevue, la participante nous mentionne à plusieurs reprises qu'elle aime la solitude et qu'il s'agit même un style de vie qu'elle préfère. Quoiqu'elle puisse passer plusieurs semaines enfermées chez elle, elle dit ne jamais souffrir de déprime. Elle ajoute qu'elle est toujours de bonne humeur malgré qu'elle ait vécu une vie malheureuse. Aïcha ne développe pas davantage à ce sujet. Aïcha explique dans cet extrait sa préférence pour la solitude :

J'aime la solitude hein ah oui j'aime la solitude, je suis souvent très seule même ici dans les hébergements je suis toujours dans mon coin, je ne me mêle pas aux personnes je suis toujours seule. Je n'ai pas de problème, je fais des problèmes à personne, je m'occupe de ma personne [...] Ma mère disait tu es égoïste. C'est vrai je suis égoïste je suis toujours seule. Toutes mes affaires je les fait seule [...] Ma solitude c'est un état d'être ça c'est ma façon de vivre. Je n'ai jamais partagé des appartements des affaires comme ça, je vis toujours seule de prendre parfois des chambres. À la maison je fais rien puis je ne m'ennuie pas, je ne déprime pas. Je suis bien. Des fois je reste à la maison pendant une semaine, deux semaines, surtout l'hiver puis je ne déprime pas, j'aime ma solitude. Je m'entends bien avec ma solitude.

Nous avons demandé à Aïcha ce qu'elle pense de la perception que les gens ont d'elle quand ils la croisent dans la rue et voici sa réponse : « J'me pose pas la question ça m'est jamais arrivé. C'est vrai. Il y a des gens qui se posent la question? Je me pose jamais la question moi, comment on me perçoit dans la rue [...] je ne sais pas, pis je n'en ai rien à faire. C'est vrai ça m'est égal ». Ces propos sont un autre indicateur que la participante porte très peu d'importance aux relations sociales.

Concernant ses déplacements, la fatigue du va-et-vient entre les différentes maisons d'hébergements s'est installée : « ah c'est pas facile vivre, j'ai hâte de me placer, j'ai hâte d'arrêter là, parce que je fréquente les réunions des AA je l'ai dit je suis fatiguée de ne pas avoir un chez-moi de ne pas garder un chez moi longtemps [...] ».

Aïcha aimerait être plus stable, mais elle nous raconte que ce sont ses conditions de vie qui l'empêche de joindre son objectif : « Bien en général c'est de demeurer à la même place mais, les conditions, font en sorte que je me promène d'une place à une place parce que sinon. Parce que j'ai déjà habité longtemps à la même place et j'ai été bien ».

Habiter Montréal-Nord : son projet

Aïcha nous dit ne plus avoir « la force de porter un sac et de partir d'une place à l'autre » et elle trouve cela de plus en plus difficile de trouver une place en maison d'hébergement. Tel que mentionné dans la section précédente, Aïcha inspire à se trouver un appartement à Montréal-Nord.

J'ai eu beaucoup de misère à trouver une place ces temps-ci et ça m'a fait réfléchir. J'ai beaucoup eu de misère. J'ai appelé l'Auberge tout le temps, le Chaînon, Marguerite, depuis le 2, j'ai eu une place juste le 15 mai. Puis tout sans arrêt. On m'a dit appelez chaque heure, chaque demi-heure. J'avais le réveil à côté de moi. C'était toujours rempli rempli. J'ai réfléchi oh lala faut j'me prenne un appartement l'été va vite passer et l'hiver va s'en venir pis j'ai pas le goût d'aller à OBM dormir la nuit là-bas. C'est bien, ça dépanne pareil, mais non.

Entre l'attente et l'espoir

Selon Aïcha, elle est en maison d'hébergement puisque que ses problèmes financiers actuels causés par sa dépendance à l'alcool et au jeu ne lui permettent pas d'avoir suffisamment de fonds pour être en logement. Son mode de relation aux lieux (MR) semble en être un de transition où le repos et le ressourcement sont essentiels. Pour le moment, les maisons d'hébergement sont des lieux où elle peut se reposer et se ressourcer. Toutefois, elle trouve que les maisons d'hébergement brisent sa routine. Cependant comme elle n'est pas libre de faire comme elle ferait normalement en appartement, c'est un aspect qu'elle aime moins. En examinant son mode d'utilisation des lieux, nous arrivons à comprendre qu'Aïcha arrive en partie à s'identifier aux maisons d'hébergement malgré les contraintes qu'elle nous a partagées. Par exemple, elle apprécie le coin de lecture offert à une ressource où elle peut lire toute la nuit (MU+MO) et les billets de métro auxquels elle a accès gratuitement (MU). En maison d'hébergement, tout comme dans son quotidien, elle apprécie la solitude (MU) et elle est généralement toujours seule.

Aïcha a des amies, mais elles ne sont pas issues des maisons d'hébergement. Elle socialise tout de même avec les femmes, mais elle n'entretient pas de liens. Nous constatons également qu'Aïcha accorde beaucoup d'importance aux alentours des ressources d'hébergement, cela a une incidence si elle aime la ressource ou non. En lien avec son mode de relation aux lieux (MR), nous constatons qu'Aïcha aspire davantage à être en appartement. Toutefois, en attendant, les maisons d'hébergement nous apparaissent être un « moindre mal ». Autrement dit, elle fréquente les maisons d'hébergement en attendant une meilleure opportunité.

Vivre en appartement à Montréal-Nord semble représenter « l'idéal géographique » (Breux, 2009)¹⁵ que nous avons identifié pour Aïcha Ce lieu est très symbolique pour

¹⁵L'idéal géographique de Breux (2009, p. 167) « [...] prend la forme tantôt d'un mythe, tantôt d'une utopie et participe à la construction de la territorialité et de l'identité de l'individu. De tels propos

elle parce que ce fut le premier quartier habité à son arrivée au Canada. En fait, nous considérons qu'Aïcha s'identifie davantage à Montréal-Nord qu'aux maisons d'hébergement. Lorsqu'elle parle de ce quartier, elle s'exprime avec beaucoup de passion. Ainsi, c'est le lieu que nous identifions comme ayant le potentiel transitionnel le plus fort. Pour ce qui est de la confiance et la fiabilité, nous identifions deux indicateurs. En premier lieu, Aïcha s'est fait baptiser en tant que catholique à l'église de la Visitation alors qu'elle était d'origine musulmane. C'était pour elle sa façon de s'appropriier la culture québécoise en arrivant au pays. C'est aussi un lieu où elle se sent bien puisque c'est le premier quartier qui l'a accueillie en Amérique. Elle y a passé beaucoup de temps donc elle a pu bien s'investir dans cet endroit et c'est un facteur à prendre en compte dans le potentiel transitionnel du lieu. Concernant l'indétermination des règles du jeu, nous ne possédons pas de données. De plus, à Montréal-Nord, Aïcha mentionne ne pas avoir de liens d'amitiés, mais c'est ce qu'elle préfère. Donc nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'indice de réciprocité des relations.

4.2.6 Josée

Josée est sans-abri depuis maintenant 10 ans. Elle mentionne avoir tout eu dans sa vie, une maison, un mari, une auto et c'est suite à une séparation qu'elle s'est retrouvée à la rue. Elle est sobre depuis maintenant une vingtaine d'années.

J'ai pas honte d'être dans un hébergement parce qu'il y a tellement de monde aujourd'hui, tellement de femmes en difficulté c'est comme un... c'est pas un rituel, c'est comme une habitude.

Le calme et le sentiment d'insécurité

Au moment de l'entrevue, Josée mentionne que les ressources d'hébergements sont des lieux de repos pour elle, il s'agit de lieux où elle peut « recharger sa batterie ». Parmi tous les lieux qu'elle fréquente, les maisons d'hébergement sont ses préférées et où elle a le plus de plaisir et bien plus comme elle l'explique dans cet extrait :

Pour moi les maisons d'hébergement m'ont aidé, m'ont sauvé en quelque part. M'ont sauvé du froid, de la famine, ils m'ont aidé, ça m'a boosté, on n'a de besoin de ce monde-là. On a besoin des intervenantes, pis on a besoin des maisons comme ça à la planche pour les personnes qui en ont, oui pis même j'trouve qu'il n'y en avait pas assez. Mais si y'avait plus de HLM vous seriez moins de monde ça « s'équivalerait » j'trouve que y'a pas assez de maisons pour nous pis y'a pas encore assez d'aide encore pour les personnes.

Je disais l'autre fois c'est peut-être inconsciemment que je rentre icitte j'en ai tellement bien besoin des fois, j'me dis ah tsé j'me dis ah je suis rendue ici c'est correct j'ai pas de logement, mais j'me dis c'est pas pour rien j'entre ici ça me ressource tsé y'en a que ça fatigue, les fois des fois ça les fatigue, mais moi ça me donne du « power ». Ça me donne vraiment là, le goût d'me battre le goût de combattre et j'me dis oui « esti » il faut que j'men sorte et je sais qu'un jour je vais avoir ce que je veux.

Dans ses maisons favorites, Josée explique pourquoi elle les aime tant. Dans une de ses ressources préférées, elle rapporte :

Garde ici là [ressource où elle est présentement], c'est moi. Tu rentres ici, tu respire la sécurité, le respect pis, tsé, si tu as un problème, c'est inconditionnel ici. Fait que si j'ai un problème je vais aller les voir, mais ils ne sont pas toujours après nous autres à savoir ils se disent OK c'est des adultes, ils doivent savoir ce qu'ils ont à faire pis toute tsé [...] Ils sont inconditionnels, ils ne sont pas sévères, ils ont confiance en toi, ils vont te demander de ne pas amener de drogues dans maison et l'alcool, mais dehors ta vie est là tsé.

De plus, certaines maisons d'hébergement offrent des chambres individuelles et cela plait beaucoup à la participante, elle dit qu'elle peut « avoir la paix ». Elle apprécie que le personnel de la résidence la traite comme une personne, ce qui n'est pas

toujours le cas, selon ses dires. Lorsqu'elle est à la ressource, elle dit participer aux activités disponibles, dont le karaoké, et jouer du piano. Toutefois, la vie en maison d'hébergement n'est pas toujours agréable comme elle l'explique dans cet extrait :

C'est, des fois c'est trois maisons d'hébergements en ligne pis là je me tanne tsé. Parce qu'un moment donné c'est un roulement, tu entends parler des problèmes des autres. Tu as beau essayer de te faire une carapace, on a tous nos problèmes il faut vivre nos problèmes, moi je suis une sauveuse je suis une mère Theresa, ça me rentre dedans là pis euh, tsé puis je finis des fois par m'oublier parce que j'ai trop travaillé sur le cas des autres pis je finis par me dire ton 6 semaines est passé et tu n'es pas avancé.

Josée rapporte avoir fait une tentative de suicide après avoir été évincée d'une ressource d'hébergement. Elle nous raconte sa mauvaise expérience dans cette ressource où elle s'est ramassée avec une réaction allergique aux punaises de lit et le personnel qui y travaillait l'a accusé d'avoir amené ces bestioles à la ressource sans la questionner. Après une péripétie d'évènements et une escalade avec la directrice, Josée a finalement été escortée en dehors de la résidence par la police. Après cet évènement, Josée a « mis une croix » sur cette résidence, elle préfère dormir dans la rue qu'avoir à s'y rendre. L'approche d'intervention préconisée par cette ressource n'est pas appréciée par la participante :

Ce que je déplore de cette maison-là c'est que les intervenantes sont enfermées dans un bureau tu n'as pas de contact avec eux autres, d'une fenêtre. Ils ne sortent jamais de là à moins qu'ils ont une entrevue tu rentres dans le bureau. À part de ça elles ne sont pas là pour t'aider ou, ils sont là ils travaillent, ils parlent ensemble, c'est un petit trou là ils donnent tes médicaments parce qu'on est contrôlé.

Dans un autre ordre d'idée, selon elle, chaque personne choisit sa maison d'hébergement selon ce qu'elle cherche :

Tsé, chaque résidente choisie une maison qui fait son affaire, quand même tsé c'est sûr que si elle appelle comme moi c'est la maison ici parce que c'est la paix, c'est tranquille. Pis si j'appelle ici pis j'suis vraiment dans la rue ça fait 3 jours que j'dors dans rue c'est sûr que si [ressource d'hébergement W]

m'appelle je vais y aller. C'est pas la même chose, parce que la plupart des résidentes, comme une résidente qui aime [ressource d'hébergement W], parce qu'elle consomme parce qu'elle est dans le Village elle va appeler là, mais si elle na pas de place elle va venir ici [ressource d'hébergement Y], elle va se retrouver le jour à la même place. Moi rendu à mon âge avec la sagesse pis l'expérience que j'ai, j'ai besoin de paix c'est ça que je cherche. J'ai pas besoin de trafic devant moi ou, c'est ça dans le fond, c'est ça que je recherche pis je le trouve ici.

En fait, chaque maison fonctionne à sa manière avec son propre code de vie. Elle dit que certaines maisons d'hébergement ne tolèrent pas les femmes qui sont rebelles.

Pour ce qui est des espaces publics, Josée fait attention aux endroits qu'elle fréquente. Elle raconte avoir été sans hébergement pendant trois semaines et elle dormait dehors. Pendant ce temps, elle faisait attention à sa sécurité, elle trouvait des lieux à l'écart pour dormir, comme elle nous l'explique ici : « Oui comme je t'ai dit je cherche une place plus à l'écart. Mettons quand je suis dehors la première chose, je cherche une place, je cherche une place dans le jour que je vois clair je sais où je vais aller me coucher, ça, c'est important de m'trouver une place à dormir ».

En général, Josée ne se sent pas en sécurité dans les espaces publics. Elle en parle très bien dans ce passage de l'entrevue :

Quand je suis dehors ce n'est pas pareil, j'ai une crainte dehors hein, tsé je ne deviens pas parano, je deviens craintive. Parce que quand je vis dehors, pas quand j'ai une maison là, c'est que je suis une femme hein, je peux me faire attaquer j'ai peur de la violence, j'ai peur de me faire violer. Écoute, des fois je passe des fois un avant midi juste pour chercher une place pour être sûr qu'il n'y a pas de passant qui n'a pas quelqu'un, la police tsé, c'est toute des choses de plus de stress tsé quand tu es dans la rue que j'ai vécu tsé [...] Bien c'est parce que comme j'te dis les rues sont dangereuses, autant pour un gars que pour les femmes, mais en tant que femme encore plus, tsé, on est plus fragile, tsé, j'ai toujours peur que moi un gars m'aborde et qu'il voit ma vulnérabilité pis qui me... tsé, j'te dis pas tous les gars sont comme ça, mais je ne prends pas de chance. Je suis comme sauvage, tsé autant je suis sociale quand il fait clair autant que j'suis sur la rue toute seule, je suis incognito le soir. Quand je suis seule et dans la rue je ne me promène pas le soir je m'arrange d'être dans ma petite cabane pis bien protégé pis [...] bien je ne parle pas au monde, pis je

m'éloigne, je dégage tsé j'évite les conversations pis si j'en ai je répons, mais je ne reste pas, je ne me tiens pas, même si je me promène le soir et je vois la police, il y a quelque chose je n'irai pas là, je n'irai pas voir je m'en vais. J'ai des oeilletts je ne vais pas dans les troubles j'évite tout ça ces affaires-là tsé.

Elle aime fréquenter la place Émilie-Gamelin le matin pour boire son café puisque c'est tranquille. Aussitôt que les gens commencent à arriver, Josée quitte parce que « quand il y a plein de monde, quand c'est le temps de l'action, moi je ne suis plus là, je dégage ». Elle trouve ce parc terrible à certains moments.

Les résidentes : savoir garder ses distances

Josée se considère bonasse avec les femmes dans les maisons d'hébergement et parfois les autres ambitionnent sur sa bonne volonté d'aider. Elle dit être la « Jeanne d'Arc du temps moderne » :

Il y en a qui ont ambitionné sur ma « bonassité » parce que tsé il y en a des filles dans les hébergements, moi je suis une fille, j'vois une fille qui n'a pas de cigarette, ah je peux-tu en avoir une? J'peux-tu en avoir deux, je lui dis non j'ai de la misère. Mais un coup je l'ai dit c'est fini, mais ça prend du temps je suis tenace, j'ai du coeur, fait que j'pense pas que le monde pense mal de moi. Bien le monde qui me connaisse, qui me côtoie.

De plus, Josée aime jaser avec les femmes en maison d'hébergement et écouter leurs problèmes. Même que parfois, elle arrive à oublier les siens pour prendre soin des autres femmes. Elle se décrit comme une femme qui s'adapte aux dynamiques en maison d'hébergement : si la dynamique de groupe est calme, elle sera calme et si la dynamique est plus « vivante », elle le sera autant.

Ça dépend du monde avec qui je suis. Ça dépend vraiment de, habituellement je suis une femme qui est joyeuse, fait que si j'rencontre du monde qui sont correct qui sont bien, bien je vais être bien je vais rester, je vais socialiser je vais faire n'importe quoi. Pis si j'vois que j'rentre dans une place ou un groupe qui est plus, bien je vais être plus réservée.

Quoiqu'elle socialise beaucoup avec les autres résidentes, elle n'entretient pas de liens d'amitié forts avec ces dernières. Elle perçoit plutôt les résidentes comme des connaissances.

Je socialise beaucoup avec les femmes. [...] Bien, je ne dirais pas que j'ai des amis dans les, maisons d'hébergements j'peux pas appeler ça amie, mais des connaissances et des bons moments. Moi je sais bien que, ça pourrait arriver, mais je sais bien que ces femmes-là, un coup quelles sortent d'ici elles ont une autre vie, mais j'prends le meilleur pis euh, c'est ça, comme ça.

D'ailleurs, Josée mentionne qu'elle aime passer Noël avec les femmes en difficulté dans les maisons d'hébergement :

[...] mais c'est sûr que je suis dans la misère, mais je ne suis pas dans la misère comme les autres, c'est ça j'me dis. J'me dis tout le temps j'ai toujours de la force pour aider quelqu'un, tsé, fait que c'est ça moi c'est ça qui me fait vivre présentement qui me rend, de passer Noël avec ces femmes-là c'est le bonheur total, tsé veut dire. Moi y'a pas un Noël que je ne passe pas, je m'invite [...] parce que c'est chaleureux, je vois le bonheur des autres tsé. Y'a des femmes qui n'ont pas passé souvent des Noëls pis j'trouve ça super, tsé, ça me remplit, pis vraiment c'est comme ça, je suis comme ça.

Des liens superficiels

Tout au long de l'entrevue, Josée nous indique à plus d'une reprise qu'elle est une femme sociable. Cependant, elle rapporte n'avoir aucun lien d'amitié elle n'a que des connaissances. Elle dit ne pas avoir de famille à part un fils de 28 ans qu'elle qualifie d'indépendant. Son fils habite au centre-ville et il fait un bon salaire, mais elle ne le voit pas souvent. Elle entend les gens au Tim Horton parler de lui qui donne de l'argent aux mendiants avec son « gros chien bleu ».

Montréal, mais surtout son centre-ville

Josée mentionne qu'elle se promène fréquemment de Lachine, à Laval, à Pointe-aux-Trembles. Grâce à sa passe illimitée de métro, elle peut se promener où elle veut sur l'île afin de poursuivre ses objectifs militants. Elle fréquente régulièrement le centre-ville et son lieu préféré à occuper est le Tim Horton près du métro Beaudry :

Je pourrais dire là vraiment au Tim, le Tim Horton à Beaudry là, ça là moi je suis souvent là. Si je me promène, c'est là je vais aller prendre mon café après, c'est là que je jase avec le monde aussi. Les filles me connaissent pis c'est ma place, c'est ma petite place quand je suis mal pris c'est là je m'en vais euh, c'est vraiment mon trou là [...] bien c'est ça quand je suis dans la rue au Tim pis quand j'vois du monde pis j'en vois du bien et du mal pis j'parle autant au monde qui sont correct et stable à savoir leur opinion là j'me sens bien. Ça me nourrit.

De plus, le quartier Centre-sud est un lieu où elle y passe du temps fréquemment. D'ailleurs, elle est née dans ce quartier et ce coin de ville est très symbolique comme elle l'explique dans cet extrait:

Quand je vais là [Centre-sud] je me sens bien, je me sens dans ma place, même si ça changé. Je connais les rues, tsé. Pis le curé de l'église St-Pierre-Apôtre. C'est au coin de Visitation et René-Levesque. La grosse église là, ma famille a toute passé là ce curé-là est toujours là et ça, c'est mon grand ami. Il m'a déjà hébergé dans le sous-sol de l'église dans les gros temps froids, les trois semaines où j'étais dehors, j'ai passé trois jours là hébergée. Pis j'y rends des services, comme je lui ai lavé ses planchers.

De plus, elle apprécie l'hôpital Émilie-Gamelin à Centre-Sud, elle va visiter des anciens collègues puisqu'elle y a travaillé.

Par ailleurs, quand elle était jeune, Josée était pensionnaire de la 1^{re} année du primaire à la 7^e aux Sœurs grises de Montréal et elle continue de visiter le couvent plusieurs fois par semaine pour se recueillir, manger et dormir. Josée se rend à l'hôpital de Lachine pour visiter, trois fois par mois, une religieuse maintenant aînée. Pour elle, les églises sont des lieux importants. Dans le passage suivant, elle raconte pourquoi :

Bien la sérénité, la tranquillité, la paix, la sécurité. Moi je peux passer des fois un avant-midi dans une église, là. Moi je suis très croyante, alors j'ai la foi terrible, fait que lui et moi on a souvent des conversations, toutes les églises, à chaque fois je vois, je rentre. Pis c'est drôle parce que je rentre, pis je le sais, tsé toutes les églises je suis bien, ça c'est sûr pis y'a des églises où je suis encore mieux, je rentre là pis je le sens, pis dans ce temps-là je prends plus de temps, j'me sens bien tsé j'me suis déjà endormi sur un banc pis c'est le curé qui m'a réveillé. Il m'a dit oui il serait temps, tu es bien tu es bien tsé. Quand je suis toute seule là, la sécurité. Oui oui souvent, l'oratoire.

Enfin, elle aime bien se retrouver assise devant un lac, elle considère qu'il s'agit du « bonheur total ».

Être invisible

En fait, Josée se considère comme une personne oubliée et elle milite pour avoir accès à un revenu et un logement décent. Quoiqu'elle nous dise au moment de l'entrevue, la nécessité d'être entourée de gens, Josée n'a pas de liens d'amitié et malgré qu'elle parle avec des gens partout où elle va, elle nous dit être toujours seule.

Bien moi je me définis comme une personne pas chanceuse. J'ai eu une vie dans ma vie tsé j'ai été marié, j'ai eu du travail, j'ai eu une maison euh, mais j'ai pas perdu pour la drogue. J'ai perdu par ma séparation toute. J'me définis par une personne, malgré que je parle à tout le monde, je suis très solitaire, je me renferme beaucoup. Je suis une personne que quand j'ai un logement je ne suis pas « *pluggée* » je n'ai pas d'amis j'ai rien, je fais mes petites affaires toute seule. Je me considérerais comme une personne oubliée, ouais, qui a encore sa tête, merci au bon Dieu là, mais oui je me sens pas dégradé, j'me sens pas plus basse qu'une autre parce que j'suis en difficulté, pourquoi? Si ça serait dans voilà 20 ans? Oui peut être, mais là, maintenant il y en a tellement, j'me promène dans les rues pis toute, y'a tellement de monde, pis de plus en plus y en a du monde dans rue, pis la marde est là, pis si le gouvernement ne vire pas dans la rue pour voir ce qui se passe, pour eux autres ils sont en haut de leur tête. Moi je me définis vraiment comme une personne oubliée.

Bien moi mes activités c'est de parler au monde, c'est vraiment ça c'est de ne pas être isolée de ne pas me sentir toute seule. Quand je me sens « *down* », j'me sens seule, je vais parler, j'écoute le monde, j'écoute leur problème, ça me remplit, pis là j'me dit je ne suis pas si mal dans la vie. Ça me donne même de la force des fois.

De plus, Josée cherche la stabilité dans sa vie. Elle l'explique dans cet extrait d'entrevue :

C'est certain que si je pourrais avoir une stabilité, si j'serais pas, pas de l'avoir parce que j'peux l'avoir, regarde sérieusement c'est pas tout le monde, mais je parle pour moi [...] la stabilité bien c'est parce qu'il faut de la stabilité dans la vie si tu veux un équilibre, tsé. De te promener d'un bord pis de l'autre, la tête elle te « *fuck* » c'est vraiment dur, tsé, c'est pas facile, tu déménages, tu n'es jamais stable. Là tu rentres dans un hébergement comme ici, la 1^{ière}, 2^e, 3^e semaine tu es bien, mais là le temps arrive là, ton temps y'achève c'est encore le calvaire c'est encore ta tête qui travaille, bien en tout cas, y'a du monde qui ont ça qui veulent vivre là-dedans pis ils acceptent ça, puis pour les autres c'est inacceptable.

Josée a l'impression que les gens ne comprennent pas pourquoi elle est dans la rue, parce qu'on lui dit souvent qu'elle est trop belle et trop propre pour quêter.

Finalement, Josée a une haine profonde pour le gouvernement. Elle considère que le gouvernement est responsable des situations d'itinérance au Québec. Elle croit que si le gouvernement investirait davantage, il y aurait beaucoup moins de pauvreté et d'itinérance. Elle éprouve de la difficulté à voir des personnes sans-abri dans la rue, tel qu'expliqué dans ce passage :

J'trouve ça laid quand j'me promène sur Ste-Cat, que j'vois tout ce monde là, j'trouve pas ça beau pis j'me dis, garde ça pourrait changer si on aurait un peu d'aide là fait que j'aime pas ça [...] bien ça me fait mal, ça me fait vraiment mal ça vient me chercher tsé je suis sensible, pas au point de pleurer et de me suicider, mais ça me révolte tsé j'viens en tabarnaaaaakk après le gouvernement

Luttes du passé, luttes à venir

On peut facilement dire que Josée est une femme militante et une combattante. Elle se promène partout avec une pétition qu'elle souhaite présenter à l'Assemblée nationale pour un meilleur accès à des logements sociaux. Elle passe beaucoup de temps à prendre en photo des terrains vacants afin que le gouvernement construise des

logements sociaux pour les plus démunis. Au moment de l'entrevue, elle était en recherche d'un appartement locatif en attendant une place dans une habitation à prix modique (HLM). Elle considère qu'elle a 8 à 9 ans à attendre pour un HLM puisqu'elle est une femme seule. Elle pense également se retirer de l'aide sociale pendant deux mois pour avoir accès aux programmes d'Emploi Québec. De plus, elle passe ses journées à tenter de convaincre des professionnels qu'elle devrait être considérée « invalide » pour avoir accès à un plus grand revenu.

Pour une meilleure justice sociale

Pour la participante, fréquenter les maisons d'hébergement est devenu une habitude pour elle et elle n'a aucune gêne à ce sujet. Autrement dit, c'est un usage qu'elle a intégré dans son quotidien et qui n'a, pour elle, rien d'anormal. Selon notre interprétation, Josée arrive à s'identifier aux maisons d'hébergement qu'elle aime parce qu'elle s'y sent en sécurité, elle se repose, elle se sent traitée comme une personne et elle a « la paix ». De surcroît, elle dit faire exprès pour passer Noël avec les femmes en difficulté dans les maisons parce qu'il s'agit de moments chaleureux. Tous les indicateurs mentionnés démontrent qu'elle s'investit aux ressources et qu'elle s'y identifie. De plus, elle accorde une grande importance aux maisons, car suite à une très mauvaise expérience dans une maison d'hébergement, elle a fait une tentative de suicide. Ces lieux ont un fort potentiel transitionnel pour notre participante et plus particulièrement celle qu'elle fréquentait au moment de l'entrevue [ressource d'hébergement Y]. En fait, par ses interactions sociales avec les intervenantes et les résidentes dans les ressources d'hébergement qu'elle aime, cela nous donne de bons indicateurs pour la notion de réciprocité des relations. Être avec ces personnes l'éveille et la nourrit. Pour ce qui est de « l'indétermination des règles du jeu », elle mentionne qu'à la ressource d'hébergement Y, leur approche est inconditionnelle. À ce sujet, elle dit : « garde ici là [ressource où elle est présentement], c'est moi. Tu rentres ici, tu respire la sécurité, le respect pis tsé si tu

as un problème, c'est inconditionnel ici ». Les propos que nous venons de citer mettent bien en lumière des indicateurs pour le concept « confiance et fiabilité » également.

Le mode de relation aux lieux que Josée entretiendrait est lié à sa fréquentation de certains endroits pour trouver une meilleure justice sociale et améliorer ses conditions de vie tout en se reposant en maison d'hébergement. Par exemple, en côtoyant le Tim Horton régulièrement (MO) pour faire signer sa pétition (MU), Josée milite à ce moment pour une meilleure justice sociale. Un autre exemple serait qu'elle nous dit passer plusieurs heures par semaine à se promener sur l'île de Montréal à photographier des terrains vacants pour prouver au gouvernement qu'il y a de l'espace pour bâtir des logements sociaux. Une hypothèse d'interprétation pour ce qui est de l'amélioration des conditions de vie serait lorsqu'elle est en maison d'hébergement, elle améliore sa santé, entre autres en se reposant (MU), en socialisant avec les femmes (MU), en chantant au karaoké (MU) et en jouant du piano (MU). À ce sujet, elle mentionne éprouver le besoin d'être en maison d'hébergement (MO) et c'est en socialisant avec les femmes qu'elle trouve la force de militer pour une meilleure justice sociale.

Elle porte également un attachement particulier au quartier Centre-sud, car elle y est née et elle y a travaillé. La participante y va régulièrement. Josée nous dit être une femme oubliée et cela est une contrainte pour elle, surtout lorsqu'elle essaye de mendier. Elle nous raconte que les gens ne la croient pas lorsqu'elle quête l'argent parce qu'elle est trop belle et trop propre. Josée ne veut pas changer son apparence pour avoir de l'argent – elle mentionne que la seule chose qui lui reste est sa dignité. Pour ce qui est des relations sociales, Josée dit socialiser avec des gens quotidiennement, mais elle n'entretient aucun lien d'amitié. Elle aime interagir avec les gens, écouter leurs problèmes jusqu'au point de s'oublier, mais malgré les interactions Josée se définit comme une femme solitaire.

Cette partie nous a permis de lier les aspects de la théorie de Parazelli (1997) aux pratiques spatiales de nos participantes. Nous avons été en mesure d'identifier les indicateurs du cadre d'analyse (*Ibid.*) et de proposer des hypothèses analytiques. Avant de clore ce chapitre, nous allons procéder à une synthèse des analyses effectuées en commençant par un retour sur les variables dynamiques de la gestion des lieux notamment les maisons d'hébergement et les espaces publics. Ensuite, nous enchaînerons sur la pertinence de la théorie de Goffman à notre étude pour terminer avec une synthèse des modes de relation aux lieux.

4.3 Synthèse analytique

4.3.1 Des lieux non exempts de gérance

Nous avons réservé une section pour étudier les variables dynamiques de la gestion des lieux selon la théorie géosociale de Parazelli (voir Tableau 3.4). Rappelons que ces variables sont regroupées en trois éléments, soit : la programmation des lieux (P), l'accessibilité (A) et le contrôle et la surveillance (CS)¹⁶. Dans cette section, nous examinerons les variables dynamiques de la gestion de certains lieux, dont les maisons d'hébergement et les espaces publics. La reconnaissance de ces variables nous permettra de déterminer la présence et l'impact des forces d'exorégulation sur l'occupation de ces lieux convoités par les femmes. Avec ces variables, nous serons en mesure d'obtenir la marge de manœuvre que les femmes possèdent sur leur mobilité (endorégulation). Basé sur la revue de littérature stipulant que les femmes sans-abri ont un rapport différent avec les espaces publics, la section suivante sera consacrée à l'étude de la dynamique de gestion des lieux associés aux maisons d'hébergement et aux espaces publics du centre-ville. Nous déterminerons si les conditions relationnelles du contexte d'interaction permettent plus ou moins aux

¹⁶Consultez le Chapitre II pour plus de détails sur ces variables.

femmes de potentialiser une aire transitionnelle. La première partie de cette section traitera des dynamiques de la gestion dans les maisons d'hébergement.

4.3.1.1 Les maisons d'hébergement, lieu transitionnel, mais...

Il a été question dans la section précédente du rapport d'identification aux femmes sans-abri aux ressources d'hébergement et nous avons pu voir que parmi les lieux fréquentés, les femmes arrivent à s'ancrer davantage aux ressources d'hébergement. Malgré cela, les participantes ont rapporté que ces lieux ne sont pas libres de règlements (P+A). De plus, on observe que certaines participantes évitent certaines maisons parce que leurs règles sont trop strictes ou encore parce que l'approche d'intervention préconisée ne leur convient pas (MU+P). Par exemple, il a été mentionné par quelques répondantes que les intervenantes dans une ressource ne se mêlaient pas aux femmes et restaient assises dans leur bureau (MU+P). Ce lieu est également décrit comme un « camp militaire » (MR) par au moins trois femmes. Dans cette ressource, une participante trouve qu'elle est pointée du doigt (CS) et elle se sent comme un numéro. Toujours dans la même maison d'hébergement, Jeannine rapporte avoir vu trois femmes se faire mettre dehors en une heure (A+CS) et considère que cette ressource a une approche inhumaine (MR).

D'ordre général, il nous a été souligné par quelques femmes que peu de maisons tolèrent l'état d'intoxication (MU+A+P). Sylvie nous a dit que certaines ressources sont plus sévères avec les femmes qui consomment en imposant des conditions à leur séjour (CS+P). Pour ce qui est de la consommation de cigarette, les participantes mentionnent que certaines maisons ne laissent pas les femmes fumer après le couvre-feu (CS+P). À ce sujet, Aïcha nous dit qu'un refuge de nuit ferme les lumières à 21 heures et les résidentes ne peuvent pas lire ni fumer (MU+P). Selon les propos d'Aïcha, Jasmine et Josée, les maisons d'hébergement exigent un comportement

quasi irréfutable pour avoir accès aux services (P+A). Enfin, on nous rapporte que certaines intervenantes ont des attentes particulières envers les femmes. Par exemple, d'effectuer des démarches ne serait-ce que pour se procurer une carte d'assurance maladie, se trouver un emploi ou un logement, etc. (P).

Pour conclure, en étudiant le discours des participantes concernant la dynamique de la gestion des maisons d'hébergement, on observe que ces dernières aimeraient jouir d'une plus grande liberté en maison d'hébergement. Ces dernières sont conscientes que si leur comportement ne correspond pas aux attentes de la ressource, elles sont vite exposées à la menace d'éviction (CS). Ces femmes confient que dans certaines ressources elles font attention à leurs agissements, car elles se sentent surveillées par les intervenantes qui observent leur comportement (CS). L'exercice sera répété dans la partie suivante, cette fois-ci sur la dynamique de la gestion dans les espaces publics.

4.3.1.2 Et les espaces publics

La plupart des femmes qui ont parlé des espaces publics rapportent vivre un sentiment d'insécurité lorsqu'elles fréquentent les espaces publics, et plus particulièrement la nuit. Lorsqu'elles n'ont nulle part où dormir, quelques participantes, dont Sylvie, Aïcha, Jeannine et Josée, occupent le centre-ville la nuit. On observe que chacune a une façon différente de le fréquenter (MU). Sylvie préfère rester au Tim Horton près du métro Beaudry la nuit (MO) puisqu'elle ne se sent pas en sécurité à l'extérieur (P+A) en craignant les risques d'agression (MU+CS). De son côté, Jeannine s'habille de façon « flyée » et fréquente la place Émilie-Gamelin le jour (MU+MO). Lorsque la nuit tombe et que Jeannine n'a pas d'endroit où dormir, elle modifie son comportement (P+A). Elle s'habille plus sombre et reste réveillée parce qu'elle préfère passer la nuit à se promener sur la rue Ste-Catherine sachant

qu'il y a une forte présence policière (MU+MO). Cette pratique augmente son sentiment de sécurité (MR) parce que la nuit, elle est en état d'alerte. Josée partage les mêmes propos quant à ses fréquentations du centre-ville la nuit. Cette dernière se retrouvera dans un endroit à l'écart, loin des regards pour dormir au centre-ville (P+A). Elle est très craintive car elle a peur de se faire attaquer ou de se faire violer la nuit (CS+P). Elle préfère ne pas se faire aborder pour que personne ne remarque sa vulnérabilité (MU+P).

On observe de ces exemples que chaque femme possède différentes stratégies pour gérer leur sentiment d'insécurité la nuit au centre-ville (MU+MO) alors qu'elles n'ont pas de lieux où dormir. Leurs stratégies sont variées : une préfère fréquenter un café et éviter la rue, une autre modifie son habillement et se tient près des policiers et la dernière se trouve un endroit en retrait pour dormir. Ces participantes modifient leur mode d'occupation (MO) et leur mode d'utilisation des lieux (MU) publics en lien avec leur sentiment d'insécurité. D'ailleurs, peu nous indique que les femmes s'approprient les espaces publics la nuit. Il n'y a qu'Aïcha qui nous a dit qu'elle se sentait en sécurité dans les espaces publics malgré le fait qu'elle y ait subi plusieurs agressions physiques de la part des hommes intoxiqués. Par ailleurs, Jasmine nous dit ne pas fréquenter l'espace public puisque ce n'est pas un endroit pour des personnes comme elle (A). Cependant, elle ne nous parle pas d'un sentiment d'insécurité.

Finalement, nos résultats concordent avec ce qui a été présenté dans notre problématique (Chapitre I). Plusieurs participantes de l'étude ne se sentent pas en sécurité dans les espaces publics et modifient leurs comportements dès la tombée du jour (Passaro, 1996), et plusieurs femmes sans-abri cachent leur vulnérabilité en se rendant invisibles (Whitzman, 2006; Casey *et al.*, 2007; Québec, 2012; Rue des femmes, 2010). Considérant cela, le potentiel transitionnel des espaces publics pour nos participantes demeure faible puisque nous n'observons aucun critère présent (confiance et fiabilité, aspect informel, réciprocité des relations). Par exemple, les

femmes ne se sentant pas en sécurité ne se percevront pas libre de s'approprier ces lieux (confiance et fiabilité). Il ne s'agit pas d'un espace neutre (indétermination des règles du jeu) pour ces femmes parce qu'elles n'arrivent pas à négocier leur place dans les lieux publics, craignant des agressions. La nuit, les femmes entretiennent peu de relation avec les autres (réciprocité des relations). De ces faits, il est également plausible d'en déduire que l'accessibilité (A) au centre-ville pour les participantes est assez restreinte, notamment la nuit, à cause de leur mode de relation fortement modulé par leur sentiment d'insécurité et des forces d'exorégulation (crainte d'agression ou de viol, entre autres).

Par ailleurs, le potentiel transitionnel des espaces publics le jour est plus plausible pour certaines. Par exemple, Jeannine se sent bien le jour (confiance et fiabilité) lorsqu'elle fréquente la place Émilie-Gamelin et elle passe du temps avec des jeunes de la rue (réciprocité des relations), s'habille de manière « flyée » (indétermination des règles du jeu). Josée s'épanouit dans ses fréquentations (réciprocité des relations) au centre-ville lorsqu'elle fait signer la pétition (indétermination des règles du jeu) aux gens pour de meilleures conditions sociales. Par contre, on observe que le mode d'occupation et le mode d'utilisation des lieux publics par Jeannine et Josée change drastiquement la nuit.

4.3.2 En regard de la théorie de Goffman

Durant tout le processus de cette étude, nous avons maintenu un intérêt particulier au rapport des femmes sans-abri aux espaces publics. Goffman s'intéressant aux interactions entre les hommes et les femmes a établi une théorie nous permettant d'avoir un regard sur les espaces sociaux mixtes. Il est possible de faire quelques liens avec nos résultats. Dans le cadre de notre étude, il a été question notamment de l'espace public comme espace social mixte. En fait, pour les femmes sans-abri, les

maisons d'hébergement ne sont que pour les femmes alors que les espaces publics demeurent les seuls espaces mixtes. Tout comme Goffman le rapporte, certaines participantes de l'étude vivent des restrictions quant à leur utilisation de l'espace public. De plus, lorsqu'elles fréquentent ces lieux, certaines ressentent un sentiment d'insécurité.

Contrairement à ce que Goffman dit au sujet du manque de confiance des femmes par rapport aux autorités, nous n'avons pas observé cela chez nos participantes. Jeannine a mentionné apprécier la présence des policiers la nuit au centre-ville parce qu'elle se sent plus en sécurité. Passons maintenant à la prochaine section qui présentera une synthèse des modes de relation des participantes à l'étude.

4.3.3 Synthèse des modes de relation des participantes

Dans le cadre de cette étude, il a été question d'identifier les indicateurs contribuant à l'appropriation des lieux, à l'identification à certains lieux ainsi qu'au potentiel transitionnel des lieux, basé sur la théorie de Parazelli (1997). Cette section constitue une synthèse de l'analyse de contenu effectuée. On constate que parmi les lieux fréquentés par les femmes rencontrées, tous les lieux identifiés comme ayant un plus fort potentiel transitionnel pour elles sont les maisons d'hébergement. Cela signifie que parmi les lieux fréquentés pendant leur situation d'itinérance, les ressources servent de lieux où les participantes arrivent à s'ancrer le plus.

Quoique ces maisons possèdent toutes un potentiel transitionnel pour nos participantes, on remarque que le rapport aux maisons d'hébergement diffère d'une femme à l'autre. On peut en comprendre que chaque femme arrive à spatialiser ses besoins à la ressource d'hébergement. Par exemple, pour Jasmine, les ressources lui permettent de spatialiser sa quête d'une nouvelle vie (MR). Ces lieux lui permettent de grandir, d'apprendre de nouveaux aspects de sa personne et de se sentir comme un

être humain. Pour Pamela, la maison d'hébergement qu'elle occupe répond à son besoin d'apaisement, lui permettant de réparer ses blessures du passé. Elle fréquente ce lieu pour se sentir mieux, se développer et changer son mode de vie. Pamela entretient des liens forts avec les intervenantes et porte une attention particulière au bien-être des résidentes. De plus, elle s'y sent à l'aise et elle ne se sent pas jugée. En ce qui concerne Sylvie, la ressource d'hébergement est le lieu qui nous est apparu comme ayant le plus de potentiel transitionnel malgré quelques contraintes. Cette participante est en quête d'isolement et affirme dans ses propres mots que son seul intérêt est la consommation d'alcool. Elle aime bien une maison d'hébergement en particulier parce qu'on ne la dérange pas lorsqu'elle arrive intoxiquée et on ne lui met pas de règles en lien avec sa consommation. Autrement dit, c'est la ressource où elle a le plus de liberté d'agir lorsqu'elle est intoxiquée. Cet endroit dispose également de chambres privées (ce qui n'est pas le cas partout) et cela pourrait répondre, entre autres, à son besoin de s'isoler. De son côté, Jeannine nous dit être dépendante des maisons d'hébergement. Il a été identifié que cette répondante a un besoin de prendre soin d'elle et de se protéger. Les ressources représentent un chez-soi de substitution pour elle. Aïcha est à la recherche de repos et de ressourcement dans ses moments de transition entre vivre « dans la rue » et vivre en appartement. On observe qu'Aïcha trouve son compte dans les ressources d'hébergement, malgré les contraintes qu'elle nous a partagées. Elle apprécie des moments de solitude qu'elle spatialise dans la ressource d'hébergement en faisant de la lecture notamment. Enfin, Josée n'a aucune gêne à fréquenter les maisons d'hébergement et c'est devenu une habitude pour elle. Cette participante a besoin de se reposer et d'améliorer ses conditions de vie. Elle arrive à spatialiser ses besoins en maison d'hébergement puisqu'elle s'y rend pour « recharger sa batterie ». Conséquemment, cela lui donne l'énergie supplémentaire pour réaliser ses projets.

En examinant les différents modes de relation de chaque participante rencontrée, on remarque qu'elles ont toutes quelque chose en commun qui tourne autour de la

préoccupation de s'occuper d'elles-mêmes, d'être à l'écoute de leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, les femmes utilisent les ressources d'hébergement pour répondre à leurs besoins comme se reposer, s'isoler, se ressourcer, relaxer, etc. Ces aspects pourraient s'apparenter à la notion de Cambrini (2013) parlant d'un « havre de paix » chez les femmes fréquentant les maisons d'hébergement. L'auteure définit ce « havre de paix » par des lieux significatifs où les femmes sont en mesure de s'apaiser, où elles arrivent à y trouver le calme ou une paix intérieure (*Ibid.*). Par exemple, Pamela décrit la ressource qu'elle habite comme un lieu où il est possible de ressentir la paix malgré le bruit ambiant. De plus, elle qualifie le jardin extérieur comme un lieu « tibétain » faisant référence à un lieu de ressourcement ou de méditation. Bref, dans notre étude, il est observé que chaque participante à l'étude est en quête d'un lieu où elle peut relaxer, se reposer et prendre soin d'elle. Pour plusieurs, ce sont les maisons d'hébergement qui comblent leur besoin de tranquillité.

Malgré le fait que les maisons d'hébergement ne sont pas exemptes de contraintes pour les femmes¹⁷, il est possible pour ces dernières de spatialiser leurs besoins et de s'ancrer dans ces lieux. Il a été souligné que les ressources d'hébergement ont différentes approches d'intervention et différents codes de vie. Certaines femmes interrogées évitent certaines ressources à Montréal à cause de leurs règles trop strictes. Par exemple, Josée a fait une tentative de suicide après un événement traumatisant dans une maison. L'évènement que Josée nous expose représente une dynamique particulière entre le contrôle et la surveillance (CS) et l'indétermination des règles du jeu (Parazelli, 1997). En fait, Josée a tenté de négocier avec l'intervenante à la ressource qui, de son côté, n'a pas pris en compte son point de vue. La police a été contactée pour sortir Josée de la ressource (CS) et c'est par la suite

¹⁷Les règles en maison d'hébergement (MR) jouent sur l'accessibilité (A) des lieux pour certaines femmes. Une maison en particulier est évitée par la majorité de nos participantes à cause de leurs règles trop strictes (MR). Cela a une incidence sur leur mode d'utilisation (MU), le mode d'occupation (MO) des lieux et sur le potentiel transitionnel des participantes dans cette ressource.

que Josée a tenté de s'enlever la vie. Cela signifie, selon nous, l'importance des ressources d'hébergement dans la vie des femmes sans-abri. Quelques participantes ont mentionné que les maisons avaient « sauvé leur vie ». Nous avons noté qu'avec quelques femmes, il a été difficile de développer en entrevue sur les aspects négatifs des maisons d'hébergement. Jasmine nous a dit qu'elle ne parle pas en mal des ressources parce qu'on prend soin d'elle.

Suite au rapprochement des liens entre la théorie et les résultats de la recherche, nous sommes maintenant préparés à traiter de deux enjeux liés à la réalité des femmes en situation d'itinérance.

Tableau 4.1 : Les modes de relations aux ressources d'hébergement des participantes.

Participante	Mode de relation (MR)
Jasmine	Quête d'une nouvelle vie
Pamela	Recherche d'apaisement
Jeannine	Se protéger et prendre soin de soi
Sylvie	Désir de s'isoler
Aïcha	Repos et ressourcement
Josée	Améliorer ses conditions de vie et meilleure justice sociale

CHAPITRE V

DISCUSSION

Cette recherche a permis de mettre en lumière les pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance à Montréal. Pour engager la discussion sur les résultats obtenus, nous présenterons d'abord deux enjeux liés à la pratique en maison d'hébergement et à la réalité des femmes sans-abri; et ensuite, nous tenterons de dégager des pistes de réflexions et d'actions concernant l'intervention sociale et la recherche. Ce chapitre vise donc à revoir certains aspects théoriques en regard des résultats obtenus tout en dégagant les principales voies possibles pour l'intervention.

5.1 La reconnaissance en maison d'hébergement : un enjeu du mode de relation

Au moment de l'analyse des pratiques en maison d'hébergement, on remarque un contraste frappant entre certaines approches d'intervention auprès des femmes. Selon les propos des femmes, on observe une approche plus flexible et une autre qui nous apparaît plus stricte (quelques participantes décrivent cette ressource comme un « camp militaire »). En examinant les situations présentées par les femmes de plus près pour lesquelles elles considèrent certaines approches plus strictes, on émet l'hypothèse d'un possible enjeu au niveau de la reconnaissance. Dans notre cas, on

peut comprendre la reconnaissance comme relevant du mode de relation (MR) de Parazelli (1997). Dans ce contexte, la reconnaissance participe à un investissement sociosymbolique mutuel jouant sur la réciprocité des relations. À ce sujet, l'étude de Colombo (2015) sur le rôle de la reconnaissance en sortie de rue chez les jeunes de la rue s'avère une piste intéressante pour mieux comprendre les problèmes rencontrés par les femmes en maisons d'hébergement. Il sera question dans cette section d'exposer les grandes lignes de la proposition théorique de Colombo (*Ibid.*) et d'en faire des liens avec notre étude.

Colombo (2015) considère que la reconnaissance des relations significatives des jeunes de la rue contribue à un repositionnement identitaire qui mène ces derniers vers une sortie de la rue. À ce sujet, l'auteure (*Ibid.*, p.35) stipule que « l'individu qui s'en sort compose avec des liens sociaux présents et passés, qui ont une influence sur sa façon de surmonter les difficultés de la rue et de la sortie ainsi qu'avec les contraintes sociopolitiques ». La reconnaissance est également relationnelle puisqu'elle « oblige l'individu à reconnaître en tant que sujet la personne à laquelle il est confronté s'il veut être reconnu lui-même comme tel » (*Ibid.*, p. 47). Selon elle, les différentes institutions de la société sont identifiées comme légitimes par leurs membres seulement s'ils « sont en mesure de garantir le maintien de rapports de reconnaissance réciproque » (*Ibid.*, p. 48). C'est en utilisant la théorie de Honneth sur la reconnaissance, inspiré en partie de Winnicott (psychanalyse) et Mead (interactionnisme symbolique) que l'auteure arrive à émettre certaines conclusions traitant de la sortie de rue des jeunes. Selon Honneth (dans Colombo, 2015) « ce qu'il y a de juste ou de bon dans une société se mesure à sa capacité à assurer les conditions de la reconnaissance réciproque qui permettent à la formation de l'identité personnelle – et donc à la réalisation de soi de l'individu – de s'accomplir de façon satisfaisante ». Le modèle théorique d'Honneth propose une analyse du processus identitaire en proposant trois dynamiques structurantes du sujet-acteur ainsi que trois types de reconnaissances. Honneth distingue trois dynamiques structurantes de

l'identité, dont l'identification, l'appropriation et la négociation. Colombo (*Ibid.*, p.55) définit brièvement la différence entre ces trois dynamiques : « l'identification, c'est-à-dire la compréhension de sa position identitaire, est la condition de l'appropriation de cette position, qui est elle-même la condition d'une négociation de cette position, sans cesse ajustée ».

Considérant ces éléments de la théorie d'Honneth pertinents pour la suite, nous nous concentrerons davantage aux différentes formes de reconnaissances de l'auteur qu'il identifie comme la reconnaissance affective, la reconnaissance juridique et la reconnaissance sociale. S'inspirant grandement de la théorie de Winnicott sur le développement de l'identité en bas âge, Honneth considère la reconnaissance affective comme tout ce qui relève de l'affect et des besoins. Un individu bénéficiant d'une reconnaissance affective possède une meilleure confiance en soi, qui est selon Honneth, la conséquence positive de cette forme de reconnaissance. La reconnaissance juridique touche à la responsabilité morale d'un individu vivant en société. Cette notion empruntée à Mead (dans *Ibid.*, p. 65) la définit comme une « identité capable de se maintenir dans la communauté qui est reconnue dans cette communauté pour autant qu'elle reconnaît les autres ». Dans cette forme de reconnaissance, on inclut les notions d'égalité, d'appartenance et d'universalité (*Ibid.*). Le respect de soi en est sa conséquence identitaire (*Ibid.*). Finalement, le besoin de se différencier des autres et de faire reconnaître sa singularité se réfère à la reconnaissance sociale. Le résultat de cette forme de reconnaissance est l'estime de soi. Bref, c'est en combinant ces trois formes qu'un individu arrive à un « potentiel de stabilisation » et laisse place à une nouvelle position identitaire (*Ibid.*, p.68).

Nous pouvons faire plusieurs liens entre cette théorie et notre étude. Il importe de comprendre comment la reconnaissance représente une piste intéressante au cœur même de la dynamique du mode de relation pouvant favoriser ou non un potentiel transitionnel dans le contexte des pratiques d'intervention en maison d'hébergement.

À titre d'exemple, nous utiliserons quelques situations de reconnaissance et de non-reconnaissance présentées par nos participantes pour mettre en évidence la pertinence de la théorie d'Honneth en intervention auprès des femmes en situation d'itinérance.

De manière générale, on constate que certaines intervenantes dans les maisons d'hébergement répondent aux besoins affectifs et primaires des femmes en situation d'itinérance, dont Jeannine qui appelle certaines intervenantes dans les ressources d'hébergement régulièrement pour leur donner des nouvelles. Les intervenantes répondent aux besoins affectifs de Jeannine en s'intéressant à elle. Jasmine nous mentionne se sentir humaine dans sa ressource d'hébergement préférée, comme nulle part ailleurs. Elle se sent reconnue comme une personne entière par les intervenantes. Cette reconnaissance l'encourage à poursuivre ses aspirations car elle a un contexte positif pour apprendre sur elle-même. Cette situation s'apparente au type de reconnaissance sociale puisque Jasmine sent qu'elle est égale aux autres individus de la société dans lequel elle tente de se réinsérer. Un exemple de reconnaissance juridique serait lorsque Josée a tenté de souligner au personnel d'une résidence une infestation de punaises de lit. L'intervenante à la ressource ne l'a pas cru et l'a accusée d'avoir amené elle-même ces bestioles.

Un autre exemple de reconnaissance sociale figure dans notre corpus d'entrevue, lorsque Josée n'est pas prise au sérieux par les gens dans la rue lorsqu'elle quête l'argent parce qu'elle a l'air trop propre. De ce fait, Josée n'est pas reconnue dans sa singularité de femme sans-abri. Selon Honneth, le manque de reconnaissance sur toutes ses formes peut avoir des conséquences importantes sur l'individu rendant difficile « de se considérer positivement comme une personne unique et estimable » (*Ibid.*, p.68). Après avoir examiné la pertinence de la reconnaissance auprès des femmes sans-abris en maison d'hébergement, passons maintenant au deuxième enjeu que nous avons identifié soit celui des femmes et du droit à la ville.

5.2 Les femmes et le droit à la ville

Dans leurs recherches respectives, Parazelli (1997) et Colombo (2015) rapportent que les jeunes de la rue arrivent à plus ou moins s'émanciper malgré les situations aussi aliénantes. Zeneidi-Henry (2002) arrive au même constat dans son étude auprès des personnes sans-abri en France. Pour ce qui est de nos participantes, il a été observé que la plupart des femmes rencontrées lors de nos entrevues s'émancipent peu dans les espaces publics et certaines éprouvent un sentiment d'insécurité au centre-ville, surtout à la tombée du jour. On y observe que la nuit, les espaces publics sont un obstacle pour les femmes et elles se voient contraintes de modifier leurs comportements. En conformité avec ce qui nous a été dit, quelques participantes de l'étude ne se sentent pas en sécurité dans les espaces publics et elles ont peur de subir des agressions ou elles en ont déjà subies. D'ailleurs, on observe que plusieurs participantes aiment le centre-ville, mais elles ne s'y sentent pas en sécurité. Est-ce que ce sentiment d'insécurité est lié aux inégalités de genre? Est-ce que l'espace public est toujours empreint de relations patriarcales¹⁸? Nous l'avons vu dans la section 1.6, les femmes n'ont pas le même rapport aux espaces publics que les hommes (Coutras, 1987; Séguin et Villeneuve, 1987; Gilbert et Rose, 1987; Rose, 2010; Di Méo, 2012; Raibaud, 2012; Whitzman, 2006; Rowe et Wolch, 1990; Cinq-Mars et Perraton, 1989). Selon ces auteurs, les hommes sont privilégiés lors de leurs fréquentations des espaces publics. De ce fait, il serait intéressant d'approfondir le questionnement sur la culture patriarcale des espaces publics : Est-ce que le patriarcat a un impact sur les dynamiques spatiales de socialisation des femmes, dont leur mode de relation, mode d'utilisation ou mode d'occupation au centre-ville de Montréal?

¹⁸ Par relations patriarcales, nous entendons toute dynamique qui découle du système patriarcal. Nous pouvons définir ce concept issu de la sociologie par un ensemble de structures et de pratiques sociales où les hommes dominent, oppriment et exploitent les femmes (McDowell, 1999).

Quant aux dynamiques de la gestion des usages urbains, quel est le rôle du patriarcat sur la programmation, l'accessibilité et la surveillance au centre-ville?

Avec les informations recueillies, on peut comprendre que le sentiment d'insécurité vécu par les femmes a un impact sur leur mode de relation au centre-ville. Cela pourrait découler des relations patriarcales toujours présentes. Par les différentes stratégies utilisées la nuit, on constate qu'une partie des répondantes modifient leurs pratiques spatiales au centre-ville. Nous l'avons présenté ci-haut, la programmation (P), l'accessibilité (A), le contrôle et surveillance (CS) des lieux publics affectent négativement le potentiel transitionnel des femmes (indétermination des règles du jeu, confiance et fiabilité, réciprocité des relations). Lors de nos entrevues avec les femmes, nous avons recueillie peu d'indices qui nous portent à croire en la présence d'indicateurs contribuant à l'émancipation des femmes dans les espaces publics.

Tout comme Lieber (2008) qui souligne dans son étude que malgré plusieurs gains face aux inégalités de genre, il y a toutefois du travail à faire pour améliorer la condition des femmes dans les espaces publics. À ce sujet, plusieurs auteurs féministes (Dagenais, 1980; Fenster, 2005; Desroches et Trudelle 2015) traitent du sujet du rapport des femmes à l'espace public en y liant la théorie de Lefebvre sur le droit à la ville. Fenster (2005) et Dagenais (1980) soulignent que Lefebvre n'a pas inclus les relations patriarcales dans son analyse de l'accès à l'espace public. Ces auteures féministes proposent une piste intéressante pour notre compréhension des femmes sans-abri et leur sentiment d'insécurité dans l'espace public.

En fait, à la théorie lefebvrienne sur le droit à la ville et les classes sociales, pourrait s'ajouter la dimension spécifique de l'oppression des femmes. Dans son œuvre, Lefebvre (1968) articule le concept de « droit à la ville ». Il développe l'idée d'un droit collectif à la centralité urbaine où la ville reflète les besoins réels de la population (Desroches et Trudelle, 2015). À ce sujet, Fenster (2005, p. 42), une chercheuse féministe iranienne, stipule que la théorie de Lefebvre « *does not*

challenge gendered power relations as one of the dominant factors affecting the potential to realize the right to use the city, and the right to participate in urban life ». Une manifestation de cette oppression peut être lorsque les femmes expriment un sentiment d'insécurité ou une peur d'être agressées lors de leurs déplacements en ville. Dagenais (1980, p. 30) ajoute : « il n'en reste pas moins que, dans les villes, toutes les femmes, sans distinction de classe, d'âge ou de couleur, subissent les mêmes exclusions, risquent les mêmes agressions et s'imposent les mêmes restrictions dans leurs allées et venues ». Considérant ce sentiment d'insécurité, les femmes réduisent leur participation à la ville, n'arrivant pas à exercer leur droit à la ville. Desroches et Trudelle (2015, p. 481) adhèrent en ce sens en mentionnant que « le système patriarcal influence l'exercice du droit à la ville qui, en effet, sont conçues et gouvernées par et pour les hommes ».

Néanmoins, il est important de ne pas perdre de vue que certaines femmes arrivent à côtoyer l'espace public. Les résultats de la recherche de Casey *et al.* (2007) soulignent que les femmes sans-abri utilisent les lieux publics malgré les contraintes structurelles. Ils proposent que la présence des femmes dans les espaces publics puisse être perçue comme un acte de résistance (*Ibid.*). À ce sujet, il serait plus que pertinent de se questionner sur le sentiment d'appartenance et l'engagement des femmes envers leur milieu de vie, dont la ville. Examinons maintenant l'implication de notre étude pour l'intervention et pour la recherche.

5.3 Implications pour l'intervention

Notre étude serait incomplète si nous ne traitions pas des éléments de l'intervention psychosociale auprès des femmes en situation d'itinérance. Il s'avère plus que pertinent dans le cadre d'une maîtrise en travail social de comprendre les forces et les limites des différentes pratiques en maison d'hébergement pour femmes en situation

d'itinérance ainsi que l'importance accordée à ces ressources par celles qui y résident temporairement. Les entrevues avec nos participantes nous ont servies de point de départ pour discuter des implications pour l'intervention comme nous l'avons mentionné précédemment, les résultats obtenus nous permettent de comprendre que les femmes arrivent à s'identifier à une ou plusieurs maisons d'hébergement, tout en leur accordant beaucoup d'importance. Après avoir étudié le rapport aux femmes envers les maisons d'hébergement, il serait faux d'énoncer que les pratiques d'intervention n'ont aucun impact sur leurs usagères. En fait, la reconnaissance des besoins des femmes sans-abri est importante. Par exemple, il est important de réaliser que chaque femme sans-abri a un parcours et un vécu qui est unique et complexe pour éviter que les relations soient teintées de stéréotypes ou de stigmatisations. Soulignons que certaines femmes aimeraient bénéficier davantage de liberté individuelle dans certaines ressources. On observe que les ressources ayant des règles trop strictes se font boudées par certaines femmes et cela a une conséquence sur leurs pratiques spatiales et sur le regard qu'elles posent sur les maisons d'hébergement.

Comment serait-il possible d'améliorer ces aspects tout en tenant compte du contexte de la vie en groupe? Puisque ces lieux ont un fort potentiel transitionnel pour les femmes parmi tous les lieux fréquentés et que certaines femmes expriment vouloir bénéficier de plus de liberté, ouvrir un dialogue avec les femmes en maison d'hébergement par rapport au code de vie pourrait être une piste intéressante. Voulant s'inscrire dans une démarche inclusive, il s'agirait de consulter les femmes pour construire un code de vie. Cela permettrait aux femmes de se sentir incluses dans le processus et de se percevoir comme sujet-acteur. Conséquemment, le potentiel transitionnel pourrait s'amplifier puisque notre proposition agit sur les trois indicateurs dont l'indétermination des règles du jeu, la réciprocité des relations et la confiance et fiabilité. Cette piste pourrait avoir un impact sur le sentiment de reconnaissance notamment au niveau de la réciprocité tel que conceptualisé par Colombo (2015). De plus, il a été question précédemment que le mode de relation

(MR) des femmes aux maisons d'hébergement se situe autour d'une quête de tranquillité. Comment serait-il possible de rendre certains milieux plus apaisants?

5.4 L'implication pour la recherche

Afin de pousser plus loin le sujet des femmes sans-abri, plusieurs voies pour approfondir la recherche sont possibles en travail social et en sciences humaines. En premier lieu, dans le cadre de notre étude, un échantillon plus varié au niveau sociodémographique et sociogéographique aurait pu s'avérer plus intéressant à notre étude afin d'avoir un échantillon plus représentatif. Afin d'approfondir nos connaissances sur les pratiques spatiales des femmes sans-abri, il serait pertinent d'examiner de plus près les liens familiaux des femmes en situation d'itinérance. Notre étude n'avait pas cet objectif, mais en rétrospectif, nous aurions pu sonder davantage les relations familiales. Malgré que nous n'ayons aucune question traitant de la famille, quelques femmes nous en ont parlé, ce qui a grandement contribué à une meilleure compréhension de la situation des femmes entre autres au niveau du mode de relation aux lieux. Par exemple, les antécédents familiaux de Pamela ont grandement contribué à son entrée dans la rue et nous avons détecté facilement son mode de relation aux lieux. La majorité des femmes n'a pas évoqué leur situation familiale actuelle ou passée.

Dans un autre ordre d'idée, le rapprochement entre le cadre d'analyse et les données recueillies s'est bien déroulé. Néanmoins, il a été parfois difficile de mettre en évidence certains éléments du cadre théorique notamment au niveau de la dynamique de la gestion des lieux par manque d'indicateurs dans les entrevues.

Une autre piste pertinente pour développer de nouvelles connaissances auprès des femmes sans-abri serait d'étudier les relations entre les femmes et les intervenantes des ressources d'hébergement. Quelques participantes à l'étude nous ont parlé des

liens forts qu'elles entretiennent avec les intervenantes. Quels sont les liens que les femmes entretiennent avec les intervenantes en maison d'hébergement?

CONCLUSION

Cette étude cherchait à contribuer à une meilleure compréhension des pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance fréquentant les maisons d'hébergement depuis plus de trois ans en allant chercher leur point de vue. De plus, cette recherche s'est inspirée d'une perspective féministe et géosociale permettant de prendre en compte les rapports d'identification aux lieux ainsi que les problèmes liés à l'oppression de genre. La posture féministe de notre démarche a été annoncée dès ses premières lignes. En dépassant un intérêt personnel, la motivation sous-tendant cette étude a été alimentée par le peu de documentations et d'analyses s'y consacrant au Québec, notamment au niveau de la perspective féministe des femmes en situation d'itinérance.

Le cadre théorique issu de la thèse doctorale de Parazelli (1997) nous a permis, dans un premier temps, d'identifier le potentiel transitionnel des lieux fréquentés par les femmes sans-abri. Autrement dit, il a été question de trouver des lieux où on observait qu'il y avait suffisamment de liberté pour permettre aux femmes de se construire en tant que sujets sociaux. De plus, ce modèle théorique nous a permis de saisir les modes de relation aux lieux des participantes et les conditions relationnelles du contexte d'interaction permettant plus ou moins aux femmes de potentialiser une aire transitionnelle. Enfin, il a été question de mettre en lumière les actes d'appartenance aux lieux ainsi que les actes d'attributions aux lieux.

L'étude des pratiques spatiales auprès des femmes en situation d'itinérance s'avère une piste pertinente puisque ces dernières n'ont pas les mêmes rapports à l'espace que les personnes qui ne sont pas en situation d'itinérance, c'est-à-dire que leurs pratiques spatiales se situent autour du travail et de la domiciliation (Bellot, 2005; Zeneidi-Henry, 2002), éléments que nous avons présentés au Chapitre I. De plus, depuis longtemps, nous observons que les femmes n'ont pas les mêmes rapports à l'espace que les hommes. Prendre en considération les pratiques spatiales des femmes en situation d'itinérance s'avère nécessaire. En tant qu'intervenant social, il est plus qu'approprié de s'intéresser aux pratiques spatiales des individus puisque comme McDowell (1999), Zeneidi-Henri (2002) et Parazelli (1997) l'ont dit, l'espace contribue grandement au développement de l'identité.

En ce qui concerne la population à l'étude, nous devons insister sur le fait qu'il ne faut pas percevoir la population des femmes en situation d'itinérance comme un groupe homogène. Chaque femme a son histoire et sa façon d'investir les lieux. Il est important de considérer l'histoire personnelle des femmes pour ne pas tomber dans les automatismes. Par ailleurs, il serait intéressant de se questionner sur les causes sous-jacentes à l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance puisqu'il s'agit d'un phénomène répandu à cette population. Par nos résultats, il semble que certaines femmes se rendent invisibles notamment la nuit pour ne pas attirer l'attention et éviter des agressions. Qu'en est-il de la situation d'invisibilité pendant le jour? Comment les femmes perçoivent-elles cet aspect? Est-ce qu'elles sont à l'aise avec cette dynamique? Comment pourrions-nous inclure les femmes dans une réflexion à ce sujet? Comment favoriser un meilleur partage de l'espace public et améliorer le sentiment de sécurité des femmes sans-abri lors de leurs déplacements? Voilà autant de questions qui montrent l'intérêt d'ouvrir un chantier de recherches sur cette réalité sociale.

APPENDICE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Titre du projet de recherche: Le processus d'identification des femmes sans-abri fréquentant les maisons d'hébergements pour femmes en difficulté depuis trois ans.

Information sur le projet: dans le cadre de ce projet, nous souhaitons examiner les lieux fréquentés et les lieux moins fréquentés des femmes sans-abri depuis trois ans.

Personne responsable du projet

Chercheure, chercheur responsable du projet : Véronic Lapalme

Programme d'études : Maîtrise en travail social

Adresse courriel : lapalme.veronic@courrier.uqam.ca

Téléphone : 514-268-4169

Direction de recherche

Direction de recherche : Michel Parazelli

Département ou École : Travail social

Faculté : Sciences humaines

Courriel : parazelli.michel@uqam.ca

Téléphone : 514-987-3000 poste 2476

But général du projet

Vous êtes invitée, invité à prendre part à un projet visant à comprendre comment les femmes sans-logis depuis plus de trois ans s'identifient aux ressources d'hébergement parmi les autres lieux fréquentés.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience passée en tant que personne qui fréquente les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté et le centre-ville de Montréal. De plus, nous aimerions vous entendre sur vos attentes face au sens que vous donnez à votre engagement envers la recherche. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise, aux ressources venant en aide aux femmes et dans un article scientifique qui sera soumis à une revue savante.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de la situation des femmes qui fréquentent les ressources d'hébergement. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience que vous avez peut-être mal vécue. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de

consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Une compensation financière de 20\$ vous sera offerte à la fin de l'entrevue.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures

Participante

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :

oui non

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

Signature de la participante

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la personne responsable

Date

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis à la personne participante.

APPENDICE B

GRILLE D'ENTREVUE

Questions générales

Nom fictif:

Âge:

Temps de fréquentation des ressources:

Dernier domicile:

Questionnaire :

Première partie

1. En lien avec votre fréquentation du ou des maisons d'hébergement, comment qualifiez vous ou définissez vous votre situation? (vous savez je fais une recherche qui a rapport à l'itinérance des femmes, maison constate que les femmes ne se définissent pas tous en situation d'itinérance, comment vous vous définissez?)
 - a. Est-ce que vous vous définissez en situation d'itinérance? Comment définissez vous?
2. Depuis combien de temps fréquentez-vous les maisons d'hébergement?
3. Est-ce que vous considérez que vous êtes une personne qui utilise beaucoup les centres d'hébergements?
 - a. Si oui, combien de fois?
 - b. Qu'est-ce que vous entendez par revenir souvent à la ressource?
4. Fréquentez-vous d'autres ressources? Si oui, lesquelles?
 - a. Avez-vous une ressource préférée?
 - b. Pour quelle raison?
 - c. Sentez vous qu'il y a des attentes particulières envers vous?
5. Enfin, qu'est-ce qui vous a amené à fréquenter la ou les ressources d'hébergement?

Deuxième partie

1. Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus à Montréal au quotidien?
2. Y a-t-il des activités qui se déroulent dans ces lieux? Qu'est-ce qui se passe dans ces lieux? Qu'est-ce qui se passe dans ces lieux?

3. Y a-t-il des activités que tu pratiques seulement dans certains lieux et non dans d'autres?
4. Y a-t-il des lieux que tu fréquentes seule? Qu'est-ce que ça t'apporte?
5. Quels sont les lieux où tu as le plus de plaisir? Cela dépend de quoi ou de qui? (ça peut être des lieux que tu as déjà mentionnés)
6. Quels sont les lieux où tu as le moins de plaisir? Cela dépend de qui ou de quoi?
7. Qu'est-ce qui est le plus important pour toi : demeurer à la même place ou te promener d'un endroit à l'autre? Pourquoi?
8. À quels endroits as-tu le plus de liberté d'agir? Comment expliques tu cela? (ça p-ê les mêmes endroits)
9. À quels endroits as-tu le moins de liberté d'agir? Comment tu expliques cela?
10. Est-ce que la façon de t'habiller et de te présenter joue un rôle dans ton occupation de certains lieux?
11. Quelle perception penses-tu que les gens qui te croisent dans la rue ont de toi?
12. Pour toi, quels sont les lieux que tu trouves beau? Quels sont les sentiments que ces lieux suscitent chez toi? Pourquoi?
13. Pour toi, quels sont les lieux que tu trouves laids? Quels sont les sentiments que ces lieux suscitent chez toi? Pourquoi?
14. Parmi les lieux que tu as nommé, tu ne m'as pas parlé des maisons d'hébergements, est-ce un oubli? Est-ce que tu inclus les maisons ou pas dans les lieux que tu as du plaisir?

APPENDICE C

AFFICHE DE RECRUTEMENT

PARTICIPATION À UNE RECHERCHE SUR LES FEMMES

❖ **Vous êtes sans-abri?**

❖ **Vous fréquentez les maisons d'hébergements (Chaînon, Maison Marguerite, Auberge Madeleine, Rue des femmes, etc.) depuis plus de TROIS ANS ?**

Vous aimeriez partager votre expérience dans le cadre d'une recherche?

Cette recherche vise à mieux comprendre ce qui est parfois facile, parfois difficile pour vous au quotidien.

COMMENT vous pouvez participer? Il s'agit d'une entrevue individuelle d'environ une heure / La participation est volontaire / Confidentialité des réponses assurée.

Véronic Lapalme
Étudiante-chercheuse à la maîtrise en travail social
UQAM
lapalme.veronic@courrier.uqam.ca \ 514-268-4169

BIBLIOGRAPHIE

Anadon, M. (2006). La recherche dite qualitative : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherche qualitative*, 26(1), 5-31.

Angleterre. House of Commons. (2005, 18 janvier). ODPM : Housing, Planning, Local Government and the Regions Committee: Homelessness. [Document PDF]. Rapport déposé le 18 janvier 2005 à la Chambre des communes. Gouvernement de l'Angleterre. En ligne. <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmodpm/61/61i.pdf>.

Angers, M. 1996. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec : CEC.

Aranguiz, M. et Fecteau, J.-M. (1998) « Le problème historique de la pauvreté extrême et de l'errance à Montréal, depuis la fin du XIX^e siècle ». *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 83-98. En ligne. <http://id.erudit.org/iderudit/301425ar>.

Auberge Madeleine (2015). Rapport des activités 2014-2015. En ligne. <http://www.aubergemadeleine.org/wp-content/uploads/RAPPORT-ANNUEL-2015.pdf>.

Béchar, C. (2008). *Pratiques et stratégies d'appropriation spatiales des groupes de femmes montréalais*. (Mémoire de maîtrise), Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM. <http://www.archipel.uqam.ca/999/1/M10343.pdf>.

Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M.-N., et Noël, V. (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal. Rapport de recherche*. http://www.er.uqam.ca/nobel/crisp/IMG/pdf/rapport_judicia_Bellot_etal_2005.pdf.

Borgatta, E. et Montgomery, R. (2000). *Encyclopedia of sociology volume II*. New York : MacMillan Reference USA.

Breux, S. (2009). Propositions taxinomiques pour une compréhension du lieu d'habitat. *Cahiers de géographie du Québec*, 53(149), 167-176.

Bridgman, R. (2002). Housing Chronically Homeless Women: "Inside" a Safe Haven. *Housing Policy Debate*, 13(1), 51-81.

Cambrini, E. (2013). *Le sens donné par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.

Casey, R., Goudie, R. et Reeve, K. (2007). Resistance and identity: homeless women's use of public spaces. *People, Place & Policy Online*, 1/2, 90-97.

Canada. Chambre des communes. (2008). *L'itinérance au Canada : Définitions et recensements sous la présidence de Havi Echenberg et Hilary Jensen*. [Document PDF]. Rapport déposé le 29 décembre 2008 à la Chambre des communes. Canada : Gouvernement du Canada. En ligne. <http://www.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/prb0830-f.pdf>.

Canada. Emploi et développement social. (2016). *Dénombrements ponctuels coordonnés de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance au Canada*. En ligne. http://www.edsc.gc.ca/fra/communautes/sans_abri/denombrement_ponctuel.shtml?_ga=1.230318933.816166151.1460494983. Consulté le 16 mai 2016.

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.

Cinq-Mars, I. et Perraton, C. (1989). Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps. *Recherches féministes*, 2(1), 19-32.

Colombo, A.-M. (2015). *S'en sortir quand on vit dans la rue : Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Presses de l'Université du Québec.

Combessie, J.-C. (1995). *La méthode en sociologie*. Paris : La Découverte.

Corriveau, J. (décembre, 2014). Les ressources pour femmes itinérantes sont insuffisantes. *Le Devoir*. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/426019/les-ressources-pour-femmes-itinerantes-sont-insuffisantes>.

Coutras, J. (1987). Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. *Cahiers de Géographies du Québec*, 31(83), 143-155.

Dagenais, H. (1980). Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : Les multiples facettes d'une même oppression. *Anthropologie et Sociétés*, 4(1), 21-36.

Despars, M. (2015). *Le RAPSIM : L'itinérance au féminin*. Actes de l'évènement du 17 mars 2015 : L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité. Montréal, 29-32.

Desroches, M.-E. et Trudelle, C. (2015). Transformation des quartiers centraux, mobilisation et évolution du droit à la ville pour les femmes : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal. *Recherches sociographiques*, 56(2-3), 481-503.

Di Méo, G. (2012). Femmes, sexe, genre : quelle approche géographique? . *Espaces et sociétés*, 150(2), 149-163.

Dorvil, H. (1987). Les caractéristiques du syndrome de la porte tournante à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. *Santé mentale au Québec*, 12(1), 79-89. <http://www.erudit.org/revue/smq/1987/v12/n1/030374ar.pdf>

Duchaine, G. (octobre, 2013). Itinérance : les refuges pour femmes débordent. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201310/11/01-4698770-itinerance-les-refuges-pour-femmes-debordent.php>.

Edgar, B. et Doherty, J. (2001). *Women and Homelessness in Europe – Pathways, Services and Experiences*. Bristol : The Policy Press.

Elkouri, R. (2014). Le «confort» des sans-abris. *La Presse*, édition du 22 septembre 2014. http://plus.lapresse.ca/screens/4b3243dc-4505-4613-bffe-53c07d11c51b%7C_0.html.

Fenster, T. (2005). *The Right to the City and Gendered Everyday Life*. Tel Aviv University, Department of Geography and Human Environment, 40-50. <http://www.adalah.org/uploads/oldfiles/eng/publications/makan/tovi.pdf>

Fournier, L. (dir.) (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes des régions de Montréal-Centre et de Québec 1998-1999* . Sainte-Foy: Institut de la statistique du Québec, 1.

FRAPRU (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Montréal: FRAPRU.

Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T., et Gulliver, T. (2013). *The State of Homelessness in Canada 2013*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Gaetz, S., Scott, F., Gulliver, T. (2013a). *L'approche logement d'abord au Canada : Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. En ligne. <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/HFCanada-French.pdf>.

Gaetz, S., Gulliver, T. et Richter, T. (2014). *L'état de l'itinérance au Canada 2014*. Toronto : The Homeless Hub Press. En ligne. <http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf>.

Gelineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C. et al. (2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : De multiples visages. *Revue du CRÉMIS*, 8(2), 48-55.

Gilbert, A. et Rose, D. (1987). Espaces et femmes : pour une géographie renouvelée. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), 137-141.

Grimard, C. (2013). Problématiser l'itinérance : une pluralité de figures. Otero, M. et Roy, S. (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui : repenser la non-conformité*, 149-165. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Goffman, E. (1977). *L'arrangement des sexes* La Dispute : Cahiers du Cedref : Courty.

Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris : Côté-femmes.

Harper, E., Boisvert, R. (2009). *Les séjours multiples des femmes en situation d'itinérance dans les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté*. Rapport de recherche. CRI-VIFF.

Harter, L. M., Berquist C., Titsworth, B. S., Novak, D. et Brokaw, T. (2005) The Structuring of Invisibility Among the Hidden Homeless: The Politics of Space, Stigma, and Identity construction. *Journal of Applied Communication Research*, 33(4), 305-327.

Hérard, J. (2009). *L'analyse du parcours de quatre hommes itinérants à Montréal: l'auto-exclusion comme modalité de survie*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM. <http://www.archipel.uqam.ca/2406/1/M11016.pdf>.

Klodawsky, F. (2006). Landscapes on the Margins: Gender and homelessness in Canada, *Gender, Place & Culture*, 13(4), 365-381.

Laberge, D., Morin, D., Roy, S. et Rozier, M. (2000). Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 21-39. <http://id.erudit.org/iderudit/014450ar>.

Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C. et Smith, A. (2015). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*, Montréal : Ville de Montréal, 7 juillet.

Laurin-Desjardins, C. (mars, 2015). *Les femmes, grandes oubliées du dénombrement*. *Journal de Montréal*. En ligne. <http://www.journaldemontreal.com/2015/03/25/les-femmes-grandes-oubliees-du-denombrement>.

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Économica.

Lépine, V. (2015). Sondage de la Table des groupes des femmes de Montréal : L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques. *Actes de l'évènement du 17 mars 2015 : L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité*. Montréal, 35-38. <http://www.tgfm.org/files/construire-une-voix-pour-contrer-linvisibilite%CC%81.pdf>

Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Maison Marguerite de Montréal Inc. (2012). *Rapport annuel 2011: une année de surcharge*. http://maisonmarguerite.com/wp-content/uploads/2012/04/RAPPORT_ANNUEL_2011.pdf

———. (2013). *Rapport annuel 2012 : 35 ans d'accueil inconditionnel et de réinsertion sociale des femmes sans-abri*.

———. (2016). *Rapport annuel*. En ligne. <http://maisonmarguerite.com/wp-content/uploads/2016/04/Rapport-annuel-2015.pdf>.

McDowell, L. (1999). *Gender, Identity and Place : Understanding Feminist Geographies*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Mendel, G. (1992). *La société n'est pas une famille*. Paris : La Découverte.

Mercier, C., Fournier, L. et Racine, G. (1994). L'itinérance. Dumont, F., Langlois, S. et Martin, Y. (dir.). *Traité des problèmes sociaux*, 739-763. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Moatti, C. et Kaiser, M. (2007). *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : coté jeans et tenue se soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Monastesse, M. (2015). *Politique et plan d'action en itinérance : Une réelle prise en compte de la réalité et des besoins des femmes?* Actes de l'évènement du 17 mars 2015 : L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité. Montréal, 17-22.

Montréal. Conseil de ville. (2014). Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017: Parce que la rue est une impasse. En ligne. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/plan_action_itinerance_v3.pdf.

Neale, J. (1997). Homelessness and theory reconsidered . *Housing studies*, 12(1), 47-61.

Novac, S. (2006). *Family, Violence and Homelessness: A Review of the Literature*. Ottawa: Gouvernement du Canada.

Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris et Montréal : L'Harmattan.

Parazelli, M. (1997). *Pratiques de «socialisation marginalisée» et espace urbain: le cas des jeunes de la rue à Montréal*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM. <http://www.archipel.uqam.ca/4123/1/D449v1.pdf>.

———. (2002). *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

———. (2013). *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'action. Rapport de recherche*. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le Fonds de recherche du Québec -- Société et culture (FRQSC).

Passaro, J. (1996). *The Unequal Homeless: Men on the Streets, Women in their Place*. New York et Londres : Routledge.

Pichon, P. (2007). *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*. Paris : Aux lieux d'être.

Plante, M.-C. (dir.). (2012). *L'itinérance des femmes en progression : Actes du forum public Mieux voir pour mieux agir : non à l'itinérance des femmes*. Actes du colloque, 20-21 mars 2012, Montréal, Canada. Récupéré de <http://www.tgfm.org/mtl/2012/05/itinérance-des-femmes-en-progression.html#more/>.

Québec. Assemblée nationale. (2008). *L'itinérance au Québec : cadre de référence*. Montréal : Ministère de la Santé et des Services sociaux. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-846-01.pdf>

———. (2012, 19 avril). *Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation*. Montréal : Conseil du statut de la femme. <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-27-1648.pdf>.

———. (2014). *L'itinérance au Québec : Premier portrait*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-738-01W.pdf>.

———. (2014a). *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance : Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-846-02W.pdf>.

Quivy, R. et Van Campendoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Racine, G. (1991). *Les maisons d'hébergement pour femmes sans-abri : plus qu'un toit*. [Document électronique]. Santé mentale au Québec, 16(2), 67-88.

———. (1991a). Les femmes en difficulté : concepts à réviser. *Revue Intervention*, 87, 56-64.

———. (1991b). *Les maisons d'hébergement pour femmes sans-abri : plus qu'un toit*. Santé mentale au Québec, 16(2), 67-88. <http://id.erudit.org/iderudit/032227ar>.

———. (1993). *L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans-abri*. Santé mentale au Québec, 18(1), 251-268.

Racine, G. et Sévigny, O. (2000). Voir autrement les femmes sans-abri : un regard sur leurs forces et leur créativité. *Intervention*, 112, 26-36.

Raibaud, Y. (2012). Genre et espaces du temps libre. *L'information géographique*, 76(2), 40-56.

Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ). (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes à Montréal (RAPSIM). (2010). *L'itinérance à la hausse – Des raisons de plus pour agir!* En ligne. http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.12.22&id_article=543&starting=&ending=.

RAPSIM. (2013). Budget fédéral 2013 - *Tout un enjeu pour 50 000 personnes en situation d'itinérance*. En ligne. http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.7.17&id_article=674&starting=&ending=.

———. (2016). *L'itinérance à Montréal : Au-delà des chiffres*. En ligne. <http://fleurdeleysee.ca/web/rapsim2016/>

———. (2016a). *Une occasion à saisir: 10 millions disponibles pour la lutte à l'itinérance à Montréal!* En ligne. http://www.rapsim.org/docs/Depliant%2010%20millions%20SPLI_WEB.pdf.

———. (2016b). *Financement fédéral en itinérance - Des centaines d'appuis à une approche globale*. En ligne. http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.10.10&id_article=813&starting=&ending=.

Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ). (2013). *Le phénomène de l'itinérance*. En ligne. <http://www.rsiq.org/publications/82-subpages/118-itinerance>.

Ritchot, G. et Mercier, G. (1992). La géographie structurale : Une innovation théorique au coin de la tradition. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98), 167-171.

RSIQ. (2015). *Qu'est-ce qu'un approche globale à l'itinérance?* En ligne. <http://www.rsiq.org/component/content/article/82-subpages/202-quest-cc-quunc-approche-globale-dans-la-lutte-a-litinerance>.

Rose, D. (2010). Refractions and recombinations of the 'economic' and the 'social': a personalized reflection on challenges by - and to - feminist urban geographies. *Le Géographe canadien*, 54(4), 391-409.

Roy, S. (1995). L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion sociale? . *Lien social et politiques-RIAC*, 34, 73-80.

- Roy, S., Morin, D. Lemétayer, F. et Grimard, C. (2006). *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*. Québec : CREMIS.
- Roy, S. et Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Rowe, S. et Wolch, J. (1990). Social Networks in Time and Space: Homeless Women in Skid Row, Los Angeles. *Annals of the Association of American Geographers*, 80(2), 184-204.
- Rue des femmes de Montréal. (2010). *Différenciation entre l'état d'itinérance féminine et masculine : analyse différenciée selon le genre*. [Document PDF] [http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LE GENRE.pdf](http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/ANALYSE_DIFFÉRENCIÉE_SELON_LE_GENRE.pdf).
- . (2012). *Observations sur l'état d'itinérance au féminin*. [Document PDF] http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000262.pdf.
- . (2015). *Rapport annuel*. En ligne. <http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/Rapport%20annuel%20d%27activite%CC%81s%202014-2015.pdf>.
- Séguin, A.-M. et Villeneuve, P. (1987). Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec. *Cahiers de Géographies du Québec*, 31(83), 189-204.
- Schutt, R.-K. (2003). Shelterization in Theory and Practice. *Anthropology of Work Review*, 24(1-2), 4-13.
- Table des groupes des femmes de Montréal, (TGFM) (2015). *L'itinérance à Montréal – Recenser partiellement : pour qui et pourquoi?* En ligne. <http://www.tgfm.org/mtl/2015/03/recenser-partiellement-pour-qui-et-pourquoi.html>.
- Takahashi, L.M., Elroy, J. et Rowe, S. (2002). The Sociospatial Stigmatization of Homeless Women with Children, *Urban Geography*, 23(4), 301-322.
- Watson, S. (1984) Definitions of homelessness: a feminist perspective. [Document électronique]. *Critical Social Policy*, 4(60), 60-73.
- Watson, S. et Austerberry H. (1986) Housing and Homelessness: a feminist perspective. *Gender and society*, 1(1), 115-117.

Whitzman, C. (2006). At the Intersection of Invisibilities: Canadian women, homelessness and health outside the “big city”. *Gender, Place & Culture*, 13(4), 383-399

Winnicott, D.W. (1975). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris : Gallimard.

Zeneidi-Henry, D. (2002). *Les SDF et la rue : géographie d'un savoir-vivre*. Paris : Boréal.

Zeneidi-Henry, D. (2003) Compte rendu de Michel Parazelli : La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue. *Cahiers de géographie du Québec*, 47(132), 487-488.

———. (2008). «Ce n'est pas nous qui sommes à la rue, c'est la rue qui est à nous ». Pour une autre lecture de l'espace à partir des modes d'appropriation des espaces publics par les sans domicile. Garat I. et Séchet R. et Zeneidi, D. (dir.) *Espaces en partage et en transaction* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 269-278.